

Traitement
médiatique des
violences sexistes

février 2019

-

février 2020

R

A

P

P

O

R

Genève

15 septembre 2020

T

Rédigé par Vuille Valérie

avec la participation de Noémie Schorer

NECANDÉS
un autre regard sur l'actualité
ULGAVILLE



T A B L E D E S M A T I E R E S

DécadréE	2 - 3
Mot de la Ville de Genève	4 - 5
Mot du canton de Vaud	6 - 7
Le traitement médiatique des violences sexistes	8 - 9
Les violences sexistes et la culture du viol	10 - 13
Méthodologie	14-16
ANALYSE GENERALE	17
Semaine après semaine	18-19
Les données - provenance et type	20
LES VIOLENCES SEXISTES ET LEUR TRAITEMENT	21 - 27
ANALYSE PAR CRITERES	28 - 29
ANALYSE PAR MEDIA	30
Le Courrier	31 - 32
La Tribune de Genève	33 - 34
Le Temps	35 - 36
RTS - info	37 - 38
Le 24 Heures	39 - 40
Le Nouvelliste	41 - 42
Léman Bleu	43 - 44
Le 20 minutes	45 - 46
La télé	47 - 48
Le Matin	49 - 50
Canal 9	51 - 52
CONCLUSION	53 - 54
BIBLIOGRAPHIE	55
RECOMMANDATIONS	56



INTRODUCTION

DECADRÉE

Créé en 2016, DécadréE est un institut de recherche et de formation ainsi qu'un laboratoire d'idées qui travaille essentiellement sur l'égalité dans les médias. Il a pour objectif de déconstruire les stéréotypes et d'ouvrir le dialogue sur les questions de genre. La langue, l'actualité, la publicité, la littérature et tous ces contenus qui nous entourent influencent notre représentation du monde, mais aussi nos comportements quotidiens. Par ses actions, DécadréE souhaite ainsi poser des fondations solides pour construire une société plus égalitaire, inclusive et sans violences. Il le fait par l'organisation d'événements de sensibilisation et de formations à destination des professionnel·les de la communication. En outre, il gère également un web-journal servant de plateforme d'expérimentation et de formation à destination de jeunes professionnel·les de la communication et des médias. Enfin, il mène des projets et des recherches sur des thématiques spécifiques, comme sa recherche sur le traitement médiatique des violences sexistes.

En juillet 2018, la structure lance un projet pilote sur le traitement médiatique des violences sexistes. Son objectif est de sensibiliser les médias et le grand public aux mythes qui entourent ces violences, mais aussi d'évaluer leur présence au sein même des contenus rédactionnels. Ces mythes constituent ce que l'on appelle « la culture du viol » car ils justifient et minimisent les violences sexistes et jouent par là même un rôle essentiel dans la perpétuation du système inégalitaire dans lequel ils s'ancrent.

Avec ce projet, DécadréE souhaite avant tout ouvrir un dialogue constructif avec les médias. En novembre 2018, il publie un manifeste signé par plus de 200 personnalités suisses, ce qui constitue une première étape pour visibiliser la thématique. Pour donner suite à ce manifeste, DécadréE a rédigé 10 recommandations et a développé des outils à destination des journalistes entre 2018 et 2019, dont un fichier public de personnes-ressources expertes dans le domaine des violences. De plus, l'institut a conçu des formations qu'il donne au sein des rédactions et des centres de formation, comme le Centre de Formation au Journalisme et aux Médias et l'Académie de Journalisme (CFJM).

Ces actions de sensibilisation, qui interviennent en amont de la rédaction des articles, sont complétées par un dispositif de veille médiatique de réactions et d'évaluations des articles à la suite des publications. Le projet a ainsi recensé les articles traitant des violences sexistes de février 2019 à février 2020 et les a classés. Ce recensement a permis de prendre régulièrement contact avec les journalistes. Ces échanges personnels ont mis en valeur les bonnes pratiques et alerté les personnes concernées lors de problèmes. Le présent rapport est l'aboutissement de cette évaluation. Il permet non seulement d'avoir une vision globale du traitement médiatique des violences sexistes en Suisse romande mais aussi de détailler et de cibler les scénarios à risques et de cette façon d'identifier les pratiques journalistiques entraînant des contenus problématiques tout autant que les obstacles que rencontrent les professionnel-les des médias.

Ce rapport est le fruit d'un travail de plusieurs années et répond à un besoin provenant des institutions et des associations travaillant sur la thématique des violences sexistes. En effet le monitoring mondial des médias démontre que les femmes sont sous-représentées dans les médias. Les recherches de Sylvie Durrer, Nicole Jufer et de Stéphanie Pahud (2009) ont également montré le traitement inégal qui leur est réservé : les femmes sont ainsi souvent infantilisées ou réduites à leurs physiques, tandis que leurs noms de famille et leurs professions sont omis. Des constats qui à la lecture des médias, semblent encore d'actualité. Des études menées en Belgique en 2019 (Sarah Sepulchre, Manon Thomas) et en Grande-Bretagne en 2012 (Eaves) ont quant à elles révélé la problématique du traitement médiatique des violences sexistes et ses conséquences. Or la culture médiatique étant propre à chaque pays, il est important de mener cette réflexion en Suisse pour dresser des constats et émettre des recommandations permettant d'avancer. En proposant ce rapport, DécadréE s'inscrit ainsi dans l'historique de l'analyse du traitement médiatique à travers une perspective de genre, tout en apportant de nouvelles données. Ces éléments vont enrichir la réflexion et ainsi contribuer à poursuivre la sensibilisation lors d'une nouvelle phase du programme sur le traitement médiatique des violences sexistes.

M O T D E L A V I L L E D E G E N E V E

Dans notre pays, une femme meurt toutes les deux à trois semaines sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Dans notre pays, plus de 18'500 infractions de violence domestique ont été recensées pour la seule année 2018. Dans notre pays, chaque jour, les femmes font face à des blagues sexistes, au harcèlement, à l'hypersexualisation de leur corps, et ce dans tous les espaces de leur vie. Ces violences de genre ne sont pas des cas isolés. Elles sont structurelles et encore trop souvent banalisées, voire légitimées : les victimes sont blâmées pour leur comportement ou leur habillement, tandis que des circonstances atténuantes sont trouvées à leurs agresseurs.

Comment changer cette situation ? En essayant de déconstruire les stéréotypes de genre, de transformer les mentalités, les représentations et les comportements. La Ville de Genève s'y engage depuis plusieurs années, par une politique déterminée de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, alliant notamment campagnes de sensibilisation, soutien aux associations et plans d'action ciblés. C'est ainsi par exemple qu'elle met en œuvre depuis 2019 un plan d'action ambitieux intitulé « Objectif zéro sexisme dans ma ville », visant à renforcer le droit de chaque personne de pouvoir disposer librement de l'espace public.

Mais les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à pouvoir s'engager. Pour prévenir les violences sexistes, une action déterminée, à tous les niveaux, est nécessaire. Dans ce cadre, il est notamment indispensable que les médias, qui jouent un rôle clé dans la formation de l'opinion publique, prennent la mesure de leur responsabilité. Plus qu'ailleurs, lorsque l'on parle de violences sexistes, les mots utilisés, la manière dont les faits sont présentés, revêtent en effet un caractère essentiel. Le traitement médiatique des violences de genre constitue ainsi non seulement le reflet de la manière dont notre société envisage – et bien souvent justifie – les violences, mais joue également un rôle décisif dans sa perception. Il peut tout à la fois renforcer les préjugés et offrir un terreau propice à la reproduction de cette violence, comme contribuer à la désamorcer.

Alors même qu'il s'agit d'un thème fondamental, nous n'avons jusqu'alors que peu d'éléments concernant le traitement médiatique des violences sexistes en Suisse romande. Cet excellent rapport de DécadréE vient réparer cette lacune, en offrant un état des lieux documenté et extrêmement instructif sur la question. Un rapport clé donc, dont certaines conclusions doivent interpeller et pousser à agir sans délai. Il montre en effet qu'un article par semaine véhicule aujourd'hui encore des informations participant à justifier les violences et à perpétuer la culture du viol.

Je salue la qualité de cette étude, soutenue par le service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève, comme le travail de fond accompli par DécadréE depuis plusieurs années. Si le chemin à parcourir pour parvenir à un traitement médiatique non-stéréotypé des violences sexistes peut sembler encore long, l'association met aussi en évidence de nombreuses pistes d'actions et des bonnes pratiques : la sensibilisation et la formation des journalistes, la prise d'engagements forts au niveau des rédactions (par exemple au travers de chartes), ou encore la mention à la fin des articles des ressources et associations d'aide aux victimes de violences. Je ne doute pas un instant que ce type de mesures contribuera à faire évoluer la situation de manière positive.

En parallèle, l'engagement de toutes et tous est nécessaire. Il est notamment indispensable que les institutions interrogent leurs pratiques et renforcent leurs politiques de prévention des violences. Il s'agit aussi de faire évoluer la loi, en modifiant par exemple la définition du viol dans le code pénal suisse. Et de former davantage encore les professionnel-les de la justice et de la police.

Ce n'est qu'en prenant des mesures fortes, durables et complémentaires que nous parviendrons à éradiquer les violences sexistes et à construire une société plus égalitaire.

Sandrine Salerno
Maire de la Ville de Genève

M O T D U C A N T O N D E V A U D

L'égalité entre les femmes et les hommes demeure une question des plus fondamentales, en Suisse, comme partout dans le monde. Le phénomène #MeToo relayé au-delà des frontières nationales et des différences générationnelles a incarné le rejet d'une omerta généralisée face aux violences faites aux femmes.

Ce rejet a conduit à une large prise de conscience du chemin encore long à parcourir pour atteindre l'égalité. Ainsi, en 2019, l'organisation d'une grève des femmes et la mobilisation qu'elle a suscitée en Suisse, ont mis en évidence cet impératif en parvenant à fédérer la population autour d'une revendication qui illustre cette détermination à changer l'ordre des choses : plus de respect, plus d'argent, plus de temps.

Et le chantier est en effet de taille... A la racine des inégalités de genre, que cela soit dans le domaine de l'éducation, de la formation, du monde du travail ou encore des violences domestiques, se trouve un sexisme qui s'affiche plus ou moins ouvertement.

Ce sexisme qui attribue au féminin une valeur négative et au masculin une valeur positive, articule nos cadre de pensée, façonne à la fois le collectif et l'individuel. En définitive il organise notre monde social. C'est pourquoi, au cœur du travail pour l'égalité entre les femmes et les hommes, il est fondamental de ne pas perdre de vue l'importance de ne pas se contenter d'ajustements ponctuels dans les marges, mais au contraire de repenser un cadre général solidement ancré dans les mentalités. Ce cadre qui se nourrit dès l'enfance et tout au long de la vie d'un ensemble de stéréotypes et d'attributions de rôles et de compétences respectivement assignés aux hommes et aux femmes. Cette construction sociale qui leur attribue des rôles ne contente de classer, mais elle distingue. C'est-à-dire qu'elle fonde une relation asymétrique entre les sexes et donc un rapport de force entre des dominants et des dominées. Et bien que cette hiérarchisation croise d'autres formes d'inégalités, ce que l'on appelle l'intersectionnalité, elle a la particularité d'être universelle. C'est-à-dire qu'au cœur de toute inégalité, qu'elle soit liée au statut économique ou à la racialisation, persistent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Des rapports inégalitaires qui se réaffirment quotidiennement à travers des comportements et des actes sexistes.

Début 2019, pour la première fois, le Conseil de l'Europe a défini le sexisme dans un instrument juridique international spécifique en tant que manifestation de « rapports de force historiquement inégaux » entre les sexes, nourrissant les stéréotypes de genre et se traduisant dans les faits par la répétition d'attitudes discriminatoires dans tous les secteurs de nos sociétés.[1] Un pas significatif, par lequel un consensus international reconnaît le rôle du sexisme ordinaire dans le cycle des violences faites aux femmes.

De leur côté, les pouvoirs législatifs de différents pays se sont progressivement saisis, ces dernières années, de ces thématiques et ont renforcé le dispositif légal afin de mieux agir face contre ces formes de violence.

[1] Conseil de l'Europe, Comité des Ministres, Strasbourg, 28 mars 2019, « Le Conseil de l'Europe adopte le premier instrument juridique international pour mettre fin au sexisme. » <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/council-of-europe-adopts-first-ever-international-legal-instrument-to-stop-sexism>

Au niveau européen, la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, a permis de renforcer la protection des femmes et des filles vis-à-vis de toutes les formes de violence dans les Etats parties à cette convention, dont la Suisse.

Dans le Canton de Vaud et depuis 2018, le BEFH coordonne et suit l'application de la loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD). Le Conseil d'Etat vaudois s'est aussi fermement positionné en juillet 2018 contre les publicités à caractère sexiste dans l'espace public à travers une modification de la loi sur les procédés de réclame (LPR).

Et si les images sont importantes, les mots le sont tout autant. Dans ces rapports inégaux, historiquement et socialement construits qui ont permis au sexisme de prendre ses quartiers, la presse et les médias peuvent jouer un rôle clé de transformation vers plus d'égalité. En effet, les médias ont une influence majeure sur la formation de l'opinion publique et une responsabilité sociale vis-à-vis de l'information qu'ils diffusent et de la manière dont ils le font.

En 2015, le rapport du Projet mondial de monitoring des médias (GMMP, 2015) montrait qu'en Suisse seulement 3% des nouvelles diffusées étaient dénuées de stéréotypes de genre. Donc, près de 97% des articles reproduisaient donc une image stéréotypée des hommes et des femmes et de leurs rôles respectifs dans la société. D'un point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes, le besoin d'agir dans ce secteur s'impose dès lors comme une évidence face à ce constat.

C'est pourquoi le travail que mène DécadréE dans le cadre de ce projet de traitement médiatique des violences sexistes, soutenu depuis son lancement par le BEFH, est absolument essentiel.

En cherchant à améliorer le traitement fait par les médias des violences dans leur travail de rédaction quotidien, DécadréE contribue à déconstruire les clichés autour des violences faites à l'égard des femmes et de les traiter, non pas en tant que faits divers, mais bien en tant que réels enjeux de sociétés. DécadréE contribue également à renforcer la prévention dans ce domaine, car des médias qui affichent leur intolérance face aux violences sexistes travaillent aussi à construire une société mieux outillée pour lutter contre celles-ci.

Le travail de DécadréE s'inscrit dans la complémentarité des efforts que mène depuis de nombreuses années le Canton de Vaud. Ce projet apporte des réponses concrètes à travers la sensibilisation des journalistes et le traitement médiatique de ces faits de société afin d'en finir avec la banalisation de ce phénomène.

Le soutien au travail de jeunes associations telles que DécadréE est une priorité pour le Bureau de l'égalité. A ce titre, je tiens à les féliciter pour le travail accompli et dont vous trouverez les principales conclusions dans le présent rapport.

Maribel Rodriguez
Déléguée à l'égalité du Canton de Vaud

LE TRAITEMENT DES VIOLENCES SEXISTES EN SUISSE ROMANDE

Un article par semaine véhicule des informations participant à justifier les violences et à perpétuer la culture du viol. Un chiffre important, lorsque l'on pense aux conséquences humaines. C'est en effet un article par semaine qui dit que les violences conjugales ne sont que « des drames familiaux » de l'ordre du privé. C'est un article par semaine qui dit qu'une femme qui se fait violer est responsable, car elle n'a pas assez dit non. C'est un article par semaine qui normalise les attouchements quotidiens, alors qu'il s'agit de violences. C'est enfin un article par semaine qui dépeint l'auteur des violences, comme un prédateur, un animal incapable de maîtriser ses pulsions et qui met ainsi toute la responsabilité du contrôle et de l'agression sur la victime. Autant de mythes issus de culture du viol. En Suisse, elle est encore très présente dans les médias. 40% des articles contiennent encore des mythes autour des violences. De manière plus générale, c'est donc 1 article par jour qui ne déconstruit pas ces idées reçues. Sans perpétuer explicitement la culture du viol, il y participe. C'est une occasion manquée par jour de sensibiliser et d'informer sur un phénomène de société et qui touche toutes les femmes en Suisse de près ou de loin.

La presse romande peut encore mieux faire et c'est ce qui nous révèle sa moyenne de 0,19. Avec ce 3,5 - si l'on prend une échelle scolaire de 0 à 6 - la moyenne n'est pas glorieuse et fluctue énormément selon les événements et les périodes de l'année. Les semaines autour du 25 novembre, elle monte ainsi à 0,55 tandis qu'elle descend à -0,17 d'autres semaines. Les médias sont tributaires de l'actualité et du contenu qu'on leur fournit. Une donnée qu'il est important de prendre en compte. L'analyse de DécadréE ne cible pas les journalistes, mais dépeint la couverture médiatique des violences sexistes. Il s'agit ainsi également d'un phénomène de société. Mais les journalistes, comme d'autres, jouent un rôle et peuvent influencer ce traitement. Il n'est ainsi pas anodin d'observer que les rédactions ayant pris à bras le corps les questions de sexisme, comme le Temps ou le Courrier, se retrouvent avec une meilleure moyenne. Cela prouve que la question peut être travaillée au sein des rédactions et qu'elle doit faire l'objet d'une remise en question globale.

Aller au-delà des mythes

Opérer une remise en question, voilà peut-être la conclusion de notre rapport. Il s'agit en effet d'aller au-delà des mythes. Le mythe selon lequel les violences sont majoritairement d'ordre sexuel. 46% des articles parlent de viol. C'est par conséquent presque la moitié des articles qui se concentrent sur la pointe de l'iceberg, alors que le continuum des violences est beaucoup plus large et diversifié. Le mythe qui dépeint l'auteur des violences, comme un animal, étranger, malade et dépendant. 28% des articles contiennent des éléments participant à excuser ou dédouaner l'auteur des violences.

Le mythe ensuite qui veut que la violence ne soit pas structurelle mais isolée, affaire privée. 40% des articles sont ainsi des faits divers, le chiffre augmente lorsqu'on prend aussi en compte les faits people, 30%. Une tendance vers le sensationnalisme, qui se retrouve dans 1 article tous les 3 jours. Un constat effrayant qui montre une instrumentalisation des sujets choquants pour obtenir toujours plus de cliques sur l'article et ceci au détriment de l'information. L'humour, l'ironie, le romantisme et le sensationnalisme sont à bannir des articles traitant des violences sexistes. Derrière ces articles, il y a des victimes et de la souffrance. Un article niant cette souffrance, c'est une nouvelle violence.

Au-delà des mythes, les articles doivent également participer à informer. Or peu d'articles contiennent des informations précises concernant les mécanismes propres aux violences. Plus de la moitié d'entre eux ne mentionnent pas explicitement les rapports de pouvoir présents entre l'auteur des violences et la victime. Pire encore, 70% des articles ne mentionnent ni ressources d'aide, ni expert-e. Les violences ne sont pas assez mises en perspective et les articles manquent d'éléments informatifs.

Il s'agit cependant de noter une évolution et une ouverture vers du mieux. En effet, en mai 2019, DécadréE sortait les premiers chiffres de la veille. Sur 3 mois, la moyenne générale était de 0,06 entre -1 et 1. C'est un bond de 0,13 point qui a donc été effectué en l'espace d'une année. La comparaison a ses biais. L'analyse sur une année prend en compte des périodes clés comme le mois de novembre, avec la journée internationale contre les violences faites aux femmes, qui participe à augmenter la moyenne. Cependant, elle permet de montrer que les efforts portent leurs fruits. Une prise de conscience est en cours et certains éléments positifs doivent être soulignés. Ainsi, la presse suisse romande rentre peu dans les schémas classiques de victimshaming. La parole de la victime et son comportement sont généralement respectés. De plus, les informations données sont vérifiées et non alléguées.

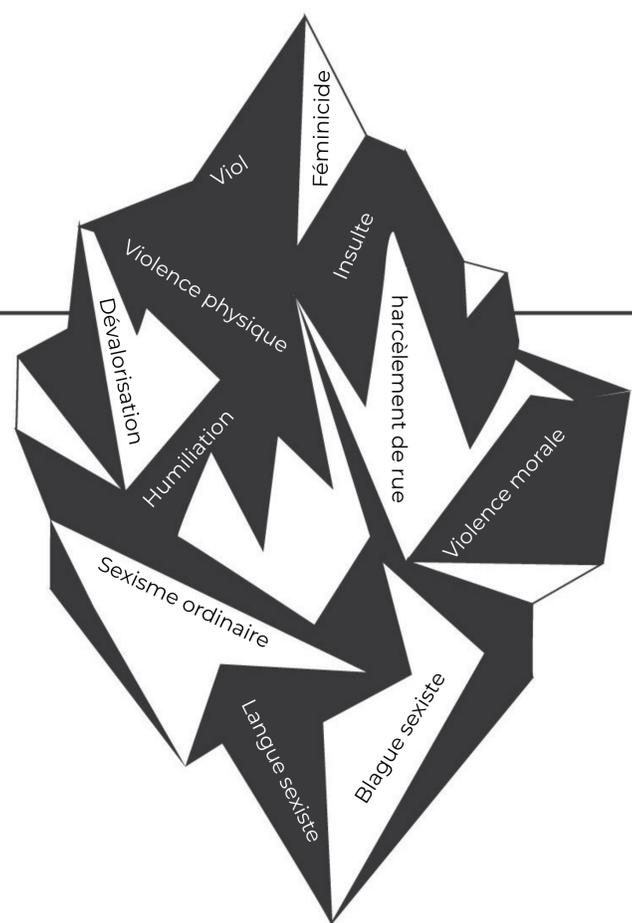
Un problème international

En comparant la Suisse romande à d'autres études faites à l'étranger, comme l'étude de Sarah Sepulchre et Manon Thomas (2019) sur les médias belges ou l'étude « Just the Women » (2012) sur les médias britanniques, on peut ainsi observer une certaine similarité entre les traitements médiatiques des violences sexistes dans les différents pays. Chacune des études montre en effet une prédominance des faits divers au détriment d'autres angles d'analyse. L'étude belge souligne également la mise en évidence de certaines violences au détriment d'autres, notamment les violences physiques, et la présence d'éléments participant à excuser l'auteur des violences. Plus encore, l'étude note également l'influence externe en analysant un changement entre des jours dits ordinaires et des jours dits marqués, comme le 8 mars, la journée des droits des femmes, ou le 25 novembre, la journée de lutte contre les violences sexistes.

L'étude britannique va, quant à elle, encore plus loin en analysant une "romantisation" et une "glamourisation" des violences. Une tendance sensationnaliste que nous n'avons heureusement pas retrouvée à ce point dans les médias suisses romands.

Un chemin reste encore à parcourir avant que nous ne parvenions à un traitement médiatique des violences sexistes représentant la réalité de ce phénomène structurel avec objectivité et précision. Un chemin qui doit être pensé de manière globale par les journalistes, mais aussi les institutions publiques, judiciaires et policières, les associations travaillant avec les victimes et tou-tes les acteurs et actrices actif/ves sur la question.

LES VIOLENCES SEXISTES ET LA CULTURE DU VIOL



On désigne par violence sexuelle et sexiste tout acte commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes et sur des relations de pouvoir inégales. Elle comprend la menace de violence et la contrainte. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychosociale et sexuelle et elle peut également s'exprimer par une privation de ressources ou d'accès à des services. Elle inflige des souffrances aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons. (HCR)

Cette définition du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés résume tous les aspects des violences sexistes. En effet, afin de comprendre les enjeux derrière le traitement médiatique des violences sexistes, il est tout d'abord important de comprendre le caractère systémique de ces violences. Elles peuvent être psychiques, verbales, physiques et sexuelles, et s'inscrivent ainsi dans un continuum de la violence qui se compose en système, tel un iceberg. Les violences quotidiennes comme les blagues sexistes, l'objectivation et la sexualisation du corps de la femme soutiennent les violences visibles les plus extrêmes, telles que le viol ou le féminicide. Ce système agit à tous les niveaux de la société dans son ensemble et sans exception, dans le privé au sein du couple, comme dans le public au sein de l'entreprise par exemple.

En Suisse, les violences sexistes sont nombreuses et touchent en majorité les femmes, mais aussi les minorités sexuelles et les personnes transgenres. Selon les statistiques policières, un homme tue une femme à la suite de violences de couple toutes les deux semaines. Et encore, ces statistiques sont sous-estimées. Le silence et la honte qui entourent ces violences empêchent les victimes de les dénoncer. Pire encore, elles ne parviennent parfois pas à mettre des mots sur leur vécu traumatique et à qualifier les actes subis.

Comme le démontre l'enquête de gfs.bern de mai 2019 sur le harcèlement sexuel et les violences sexuelles en Suisse commandée par Amnesty International Suisse, 59% des femmes en Suisse ont vécu des contacts et des baisers non-souhaités et 22% déclarent avoir subi des actes sexuels non consentis. Presque la moitié (49%) a gardé le silence et n'a pas contacté la police.

Ces chiffres démontrent clairement le caractère structurel des violences mais aussi leur ampleur en Suisse. Des outils existent pourtant pour lutter contre les violences. La Suisse a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite la convention d'Istanbul). Entrée en vigueur en Suisse le 1 avril 2018, cette convention propose des outils et des recommandations claires pour lutter contre les violences mais surtout pour les prévenir. En définissant de manière complète et précise les violences et les mécanismes, elle met notamment en avant le lien entre violence de genre et égalité. Les violences soutiennent et participent activement au maintien des inégalités dans la société. Elles interviennent comme une remise à l'ordre, une « police des genres » (Dayer, 2017), lorsque la frontière entre la construction stéréotypée du féminin et la construction stéréotypée du masculin est franchie. Elle renvoie ainsi les personnes ciblées et minorisées à leur corps et humilie celles qui revendiquent des postes de pouvoir. Elle rappelle à celles sortant seules dans l'espace public qu'elles ne sont pas à leur place hors de l'espace domestique. Mais plus encore, elle agit aussi comme une épée de Damoclès (idem) et restreint les libertés par sa seule menace.

Lutter contre les inégalités et les stéréotypes c'est ainsi lutter contre les violences et inversement. En cela la convention d'Istanbul rappelle le rôle essentiel des médias et recommande aux Etats signataires d'agir dans ce domaine :

« S'ils ne l'ont pas déjà fait, les États membres devraient adopter un cadre juridique visant à faire respecter le principe de la dignité humaine ainsi que l'interdiction dans les médias de toute discrimination fondée sur le sexe et de toute incitation à la haine ou à toute forme de violence fondée sur le genre. » (Paragraphe A.1)

Et :

« Les organismes de médias devraient être encouragés à adopter des systèmes d'autorégulation, des codes de conduite, de déontologie et de supervision internes, et à élaborer des normes pour une couverture médiatique qui fasse la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin de promouvoir des politiques internes cohérentes et des conditions de travail visant (...) à une image, un rôle et une visibilité des femmes et des hommes sans stéréotypes en évitant les publicités sexistes ainsi qu'un langage et des contenus susceptibles de favoriser les discriminations sexistes, l'incitation à la haine et à une violence fondée sur le genre. » (Paragraphe B4)

Recommandation CM/Rec(2013)1 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias.

La convention d'Istanbul reconnaît clairement le pouvoir des médias comme vecteur de changement. Les médias façonnent en effet l'opinion. Ils peuvent ainsi contribuer à informer et à sensibiliser la population ou au contraire perpétuer les stéréotypes et renforcer les inégalités dans la société.

Un rôle d'autant plus crucial lorsqu'il s'agit des violences, car elles sont elles-mêmes renforcées et invisibilisées par des mythes tenaces. Les médias devraient donc participer à informer la population sur les ressources d'aides et les mécanismes permettant de reconnaître et d'agir contre une violence. Or, seules 45% des femmes interrogées par l'enquête de gfs.berne connaissaient l'existence de centres de soutien pour les victimes.

Les mythes

Ces mythes qui entourent les violences sexistes peuvent se résumer par la notion de « culture du viol ». Derrière ces termes forts se trouve tout un système de pensées qui englobe toutes les violences, des plus quotidiennes aux plus visibles. La « culture du viol » peut se définir par :

L'ensemble des représentations, des mythes, des actes et des direx qui participent à construire un imaginaire des violences à un moment donné dans une société donnée.

L'utilisation du terme culture se justifie, car ces idées imprègnent une société et se transmettent de génération en génération, comme le rappelle Valérie Rey-Robert (2019). On naît ainsi tous et toutes dans cette culture et chacun-e est confronté-e au quotidien à des objets sociaux et culturels qui la perpétuent. Elle est présente dans le James Bond, Goldfinger (1964), lorsque malgré ses nombreux refus l'agent secret plaque Jill Masterson sur le sol et la viole sans que cela ne soit explicité comme telle. Elle est présente dans les liaisons dangereuses (Pierre Choderlos de Laclos : 1782), lorsque le Vicomte de Valmont (lettre 125 à la Marquise de Merteuil) décrit comment il a réussi à « vaincre » et à « posséder » la Présidente de Tourvel. Mais aussi dans la production Netflix, The Single Moms Clubs (2014). Il n'est ainsi pas surprenant qu'elle soit par la suite présente dans la presse, mais aussi dans le discours de beaucoup, toutefois il est impératif de la déconstruire et de la comprendre.

Lorsque l'on demandera à une personne lambda de nous décrire une agression sexuelle, le même scénario apparaîtra : une femme jolie et naïve, seule dans la rue la nuit, agressée sexuellement par un inconnu racisé, laid et fou. Il s'agit comme l'a montré la chercheuse Esther Madriz (1997) du « mythe de la parfaite agression » ou de l'agression légitime. Décortiquer cette agression nous permet de ressortir un à un les mythes derrière la culture du viol.

Cet imaginaire va malheureusement servir de référence pour comprendre et qualifier les agressions. Plusieurs phénomènes vont ainsi s'additionner qui tendent tous vers une invisibilisation et une distanciation des violences. L'annihilation du caractère systémique et structurel de la violence permet en effet non seulement de s'en dédouaner mais aussi de maintenir le système inégalitaire dont elle provient et qu'elle soutient. Ce mécanisme va ainsi culpabiliser la victime et dédouaner, voire excuser l'agresseur.

Tous les éléments qui permettent de remettre en question la légitimité de la victime, soit son comportement avant, pendant et après l'agression, sa prise de stupéfiants ou sa consommation d'alcool ou encore son discours sont mis en avant et contrebalancés avec les comportements de l'agresseur qui, au contraire, l'excusent. Le mécanisme tend également à animaliser l'agresseur, à mettre en avant son incapacité à contrôler ses pulsions à cause de la maladie, de la consommation d'alcool, ou de la prise de stupéfiant ou même des émotions. Des éléments racistes entrent également en jeu, puisque l'imaginaire de l'homme racisé animalisé permet à la fois d'excuser, voire d'expliquer l'agression tout en accentuant la distanciation avec celle-ci.

Tout converge ainsi pour démontrer que c'est la femme qui, par son comportement, a provoqué l'agression et que l'homme est, lui, victime de son « état » incapable de contrôler son corps et ses pulsions. La culture du viol retourne ainsi complètement les mécanismes de contrôle. En réalité, la violence en tant que tel est un contrôle du corps et des comportements de la victime de la part de l'agresseur. Or la culture du viol dépeint la violence comme une perte de contrôle. Plus encore elle retourne également la relation de pouvoir victime-agresseur, puisque l'agresseur devient victime de ses pulsions et la victime devient provocatrice de la violence. De là découlent les discours sociétaux tels que « elle l'a bien cherché » ou « quand les femmes disent non, elles pensent oui. ». Le pouvoir au consentement même est ainsi complètement nié. Leurs corps féminins sont exposés aux prétendues pulsions masculines et complètement objectivés et contrôlés. C'est aux femmes que revient la responsabilité d'éviter les violences qu'elles subissent, tandis que les violences sont invisibilisées. En effet, alors que l'on minimise et excuse le violeur dans la rue, le mari frappant sa femme, le cadre harcelant sexuellement une collègue ou encore l'homme dans le métro ne sont eux pas qualifiés de violents, car ils n'entrent pas dans les critères de « la parfaite agression ».

La culture du viol a ainsi des conséquences individuelles, sociétales et même juridiques. Individuelles, car au-delà des conséquences directes des violences sur la santé physique des victimes, celles-ci ont tellement intégré l'invisibilisation de ces violences qu'elles ne parviennent souvent même pas à reconnaître l'agression en tant que telle. Les victimes peinent donc ainsi à réagir rapidement pour sortir du cercle de la violence. Sociétales, car ces violences créent un sentiment d'insécurité qui va restreindre les libertés des femmes et des personnes minorisées et les pousser à moduler leur comportement. Comme le montre Marylène Lieber (2002), il n'est pas nécessaire qu'une femme ait été agressée dans un parc le soir pour qu'elle décide de le contourner et de rallonger son trajet. Au contraire, les agressions ayant lieu en majorité dans l'espace domestique par une connaissance, c'est la menace de l'« agression parfaite » qui pousse les personnes à modifier leur comportement. Juridiques enfin, car ces mythes influencent également les jugements, comme l'ont montré les recherches d'Esther Madriz (1997). Plus l'agresseur correspondra au mythe, plus il sera condamné sévèrement, au contraire moins la victime correspondra au mythe, plus sa légitimité sera remise en question. Or, les études montrent qu'il n'y a au contraire pas d'agresseurs ou de victimes types et que la violence intervient dans toutes les sphères de la société. En résumé, plus les personnes sont perçues comme vulnérables et donc illégitimes devant la justice, plus le risque de violence augmente. La « culture du viol » a donc des conséquences directes et un impact certain sur la société. La déconstruire est impératif et en cela les médias ont un rôle important à jouer.

M E T H O D O L O G I E E T C O R P U S

Afin de poser un cadre à sa recherche, l'institut a sélectionné 11 rédactions romandes dont le contenu a été analysé.

Le Courrier - La Tribune de Genève - Le Temps - Le 24 heures - RTS Info - Le Nouvelliste - Léman Bleu - 20 Minutes - La Télé - Le Matin.ch - Canal 9.

Ce corpus a été sélectionné pour sa représentation géographique des cantons de Genève, de Vaud et du Valais comprenant autant des médias privés que publics. Cette première analyse s'est concentrée sur l'analyse de médias quotidiens, qui traitent tout particulièrement de l'actualité brûlante via le web, la télévision ou le papier. La diversité de lignes éditoriales des médias sélectionnés a permis, par la suite, de croiser les données pour comprendre si les méthodes de travail, les valeurs et les mécanismes globaux au sein des rédactions jouent un rôle dans le traitement médiatique des violences sexistes.

La méthodologie

La méthodologie ayant permis de proposer une analyse du traitement médiatique des violences sexistes a été entièrement créée par DécadréE. Afin de procéder au recensement des articles, l'institut a mis en place une veille hebdomadaire incluant la sélection d'articles via des mots-clés ainsi que la lecture régulière de la presse. En effet, il est vite apparu que certains articles passaient à travers les mailles du filet d'une simple récolte par mots-clés. De nombreux articles ne relevaient pas la réalité sexiste des violences relatées ou encore d'autres ne contenaient même pas de champ lexical lié à la violence. Le croisement de ces deux méthodes a ainsi permis de recenser de manière efficace les contenus web et papier. Il est néanmoins impossible d'affirmer que tous les contenus portant sur les violences sexistes des médias ciblés du 15 février 2019 au 15 février 2020 aient été pris en compte, Internet et les réseaux sociaux complexifiant en effet grandement cette tâche.

Pour mener notre recherche quantitative, il nous a fallu établir une méthodologie d'analyse textuelle permettant d'évaluer les articles et de quantifier aussi bien les éléments perpétuant les mythes autour des violences que les éléments permettant une sensibilisation aux violences. Pour cette analyse, l'institut a ainsi mis en place un fichier de suivi incluant non seulement la récolte de données sur la provenance et la construction de l'article mais aussi l'évaluation du texte sur la base de 12 critères.

La date de publication, le média, la provenance de l'article, son prix, le genre du journaliste, la taille de l'article, la provenance géographique de l'affaire, le type de violences traitées ainsi que le type d'article sont des données qui ont été récoltées pour chaque article. Il a également été jugé utile de noter si l'article était repris plusieurs fois dans la presse ou constituait une production originale. En croisant ces éléments avec l'analyse textuelle, le rapport est en mesure de mettre en lumière les situations et les pratiques à risques.

Le cœur de la méthode se situe dans l'analyse textuelle des articles. Chaque article a été noté selon 12 critères. Ces critères sont classés en 3 domaines : la forme, la description des violences et les éléments de sensibilisation. Pour la forme, l'analyse prend en compte le champ lexical utilisé, la hiérarchisation de l'information et le taux d'informations affirmatives dans l'article. Concernant la description des violences, l'article a été analysé selon la description de la victime, la description de l'agresseur, la description des relations entre les deux protagonistes et enfin la description de la violence et de ses mécanismes. Pour finir, l'analyse contient également des données sur la présence d'éléments informatifs permettant une sensibilisation globale aux violences sexistes. Il est ainsi important de noter la présence de statistiques, la mention d'autres violences, la présence de citations d'expert-es et enfin de ressources d'aide. Sur la base des échelles préconstruites (page suivante), l'article obtenait des points et ainsi une moyenne par domaine, ce qui permettait ensuite de proposer une moyenne globale.

Par ailleurs, chaque critère a le même poids que les autres. Pour produire une bonne moyenne, l'article doit obtenir des points dans tous les domaines. Il en est de même pour les articles ayant obtenu une mauvaise moyenne : des lacunes s'observent dans chaque domaine et non pas sur un point spécifique. Cette méthodologie nous a permis de moduler certains aspects. En effet, un article utilisant une mauvaise terminologie peut se rattraper en mettant en évidence les rapports de pouvoir présents dans les violences, voire en proposant une ressource d'aide pour les victimes. Une dernière étape nous permettait de classer les articles selon 4 catégories et ainsi de quantifier le nombre d'articles problématiques et le nombre d'articles sensibilisant.

Cadre méthodologique

Catégories

CAT. 1

moyenne : 1 à 0,51

L'article décrit la violence de manière objective et neutre et participe à une démarche de sensibilisation en permettant à des potentielles victimes de s'identifier ou/et en proposant des numéros d'aide.

CAT. 2

moyenne : 0,5 à 0,01

L'article décrit la violence de manière objective et neutre.

CAT. 3

moyenne : 0 à -0,49

L'article contient des éléments problématiques pouvant perpétuer les mythes.

CAT. 4

moyenne : -0,5 à -1

L'article contient des éléments problématiques concernant le traitement des violences sexistes et participe à justifier ces violences.

La forme

Points	Le vocabulaire	Les sources	Validité des informations	Hierarchisation des informations
1	L'article contient un vocabulaire nommant les violences	L'article contient le point de vue de l'agresseur, de la victime et d'un-e expert-e	Le journaliste peut affirmer 100% des informations données	Le titre est le chapeau mentionnent les violences
0	L'article contient un vocabulaire ambigu	L'article contient le point de vue de l'agresseur et de la victime ou seulement celui de la victime	Le journaliste peut affirmer 75% des informations données	Le titre et le chapeau ne mentionnent pas les violences mais sont neutres
-1	L'article contient un vocabulaire de l'amour et de la séduction	L'article contient le point de vue de l'agresseur uniquement	Le journaliste peut affirmer 50% des informations données	Le titre et le chapeau tendent à choquer

La description des violences

Points	La description de la victime	La description de l'agresseur	La relation entre les protagonistes	Les mécanismes des violences
1	Ni la légitimité de la parole de la victime, ni son comportement ne sont remis en cause	L'agresseur est décrit de manière neutre et son comportement n'est pas excusé	La relation de pouvoir entre les protagonistes est clairement mentionnée	Les mécanismes amenant à l'escalade des violences et l'emprise sont décrits
0	Le comportement de la victime est décrit de manière ambiguë dans l'article	La description de l'agresseur contient des éléments ambigus, accentuant les mythes	La relation de pouvoir entre les protagonistes n'est pas mentionnée	Les mécanismes amenant à l'escalade des violences et à l'emprise ne sont pas mentionnés
-1	L'article remet en cause la légitimité de la parole de la victime et la culpabilise	La description de l'agresseur participe à l'excuser	Les protagonistes sont mis à un pied d'égalité	L'article ne fait pas mention de violence

Les éléments informatifs et de sensibilisation

Points	Les statistiques	La mention d'autres violences	Citations	Ressources proposées
1	Des statistiques mettant en perspective les violences comme un fait de société sont utilisées	L'article inclut la violence citée dans un mécanisme d'ampleur contenant toutes les violences sexistes	L'article interroge un-e expert-e des violences sexistes	L'article mentionne un numéro d'aide / site internet / structure
0	Des statistiques mettant en perspective un seul type de violence sont utilisées	L'article cite quelques violences passées du même type	L'article mentionne un-e expert-e / une structure travaillant cette question	L'article mentionne indirectement une ressource pouvant aider les éventuelles victimes
-1	Aucune statistique n'est présente dans l'article	L'article ne cite pas d'autres violences sexistes	L'article ne fait aucune référence aux personnes / structures	L'article ne mentionne aucun élément informatif pour les éventuelles victimes

SEMAINES APRES SEMAINES

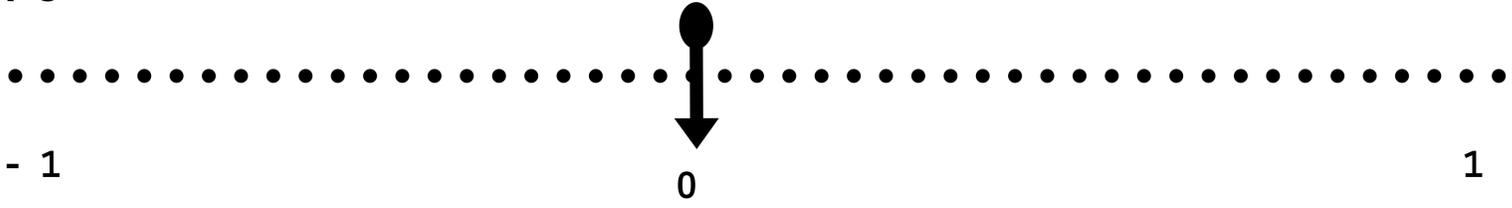
Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas, d'où l'intérêt pour DécadréE de poursuivre une recherche sur une année.

En effet, une analyse détaillée permet de constater que la moyenne évolue en dents de scie de 0,55 pour la meilleure semaine à -0,17 pour la moins bonne. Le nombre d'articles également oscille entre 5 et 70. On pourrait penser que le journalisme est dépendant de l'actualité. Il est donc normal de voir plus d'articles lors de la semaine du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes ou lors d'un événement marquant, comme la mort d'un auteur de violence suite à une intervention policière la semaine du 16 décembre. Mais on constate aussi que la sortie d'un rapport d'Amnesty sur les violences sexuelles ou que la grève féministe n'a pas beaucoup d'influence sur la moyenne.

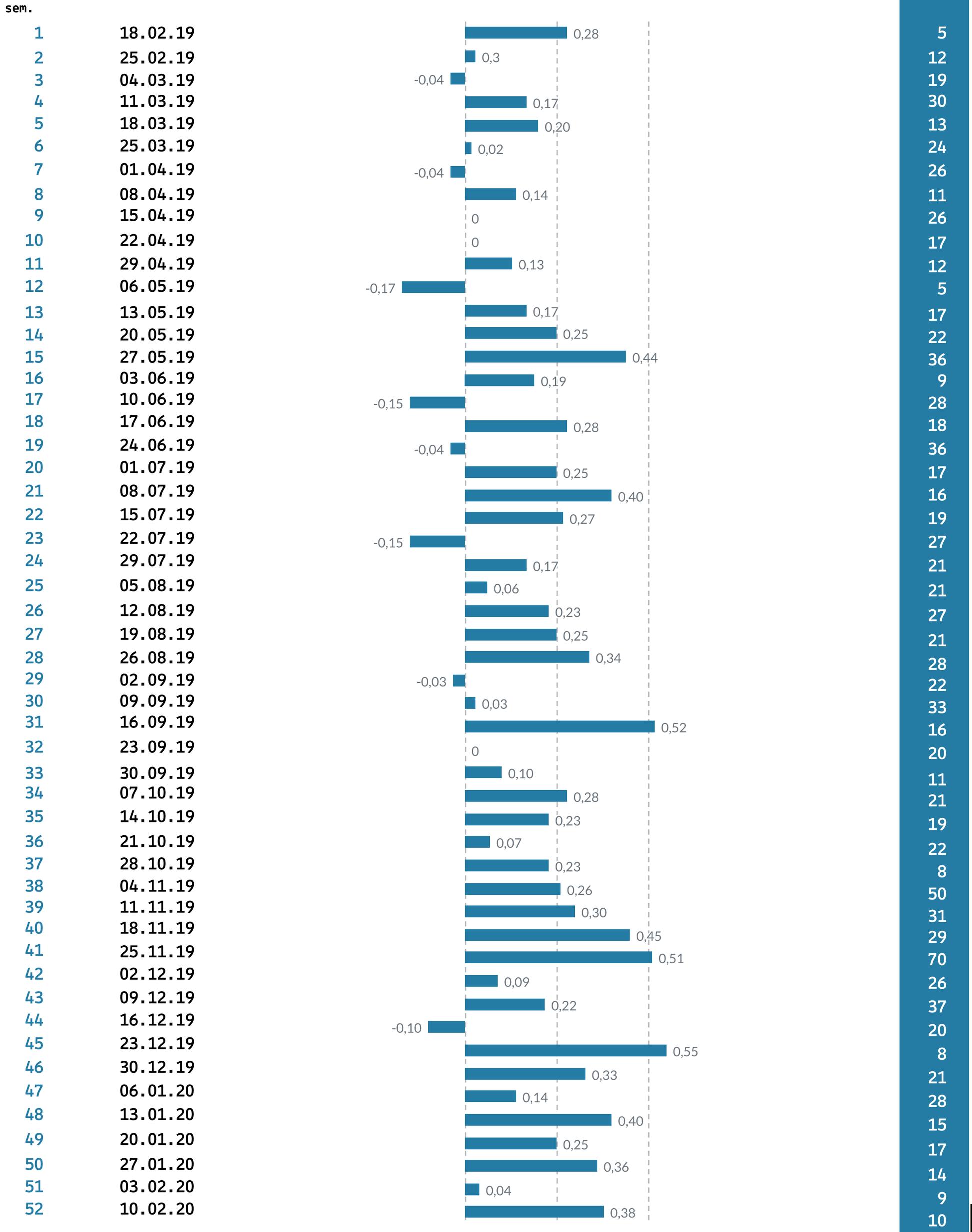
Ces écarts doivent ainsi prendre en compte le partage des articles entre les médias. Il suffit aujourd'hui d'un seul bon ou mauvais article diffusé et rediffusé par plusieurs médias pour mettre en marche une réaction en chaîne positive ou négative. Un constat qui montre l'importance d'une sensibilisation globale et constante afin d'éliminer drastiquement la culture du viol dans les médias.

	15.02.2019	•	
sem. 2	8.03.2019	•	Révélation du harcèlement des femmes journalistes à travers la "ligue du lol"
sem. 6	25.03.2019	•	Sortie des statistiques policières sur les violences à Genève
sem. 7	03.04.2019	•	Sortie du rapport d'Amnesty sur les violences sexuelles
sem. 13	18.05.2019	•	Sortie des premiers chiffres de la veille sur le traitement médiatique des violences sexistes de DécadréE
sem. 16	07.06.2019	•	Le joueur de foot, Neymar, est accusé de viol
sem. 17	14.06.2019	•	GREVE FEMINISTE
sem. 24	31.07.2019	•	Francfort- Un homme pousse une femme et un enfant sur les voies
sem. 37	30.10.2019	•	La Hes-so sort une brochure contre le harcèlement sexuel
sem. 38	04.11.2019	•	L'actrice Adèle Haenel accuse Christophe Ruggia de harcèlement
sem. 40	25.11.2019	•	MANIFESTATION CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES
sem. 43	10.12.2019	•	Condamnation du joueur de tennis Yves Allegro pour contraintes sexuelles
sem. 44	17.12.2019	•	Un homme meurt suite à l'intervention de la police contre des violences domestiques
	15.02.20	•	

Moyenne



Nbr d'art.

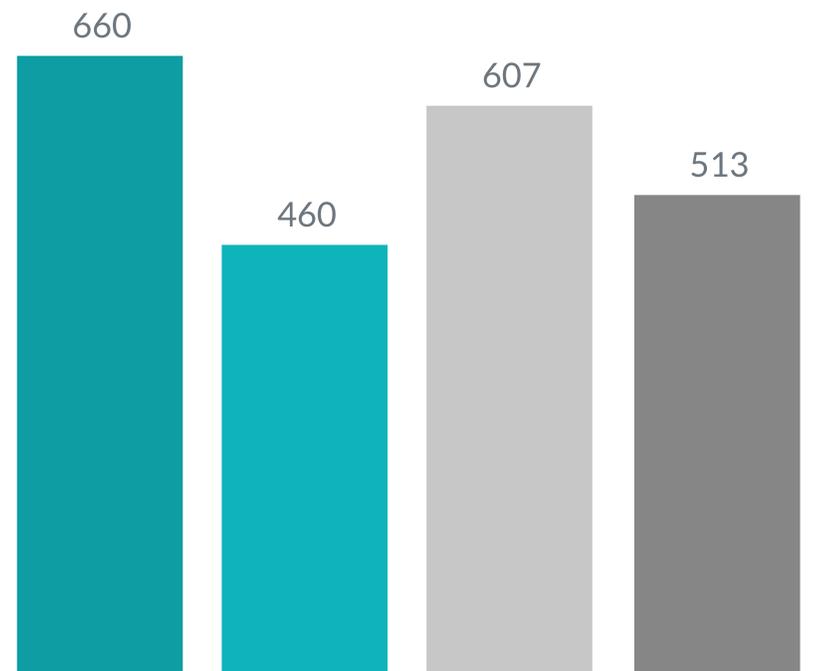


PROVENANCE DU CORPUS

En majorité les articles traitant des violences sexistes proviennent d'agences et sont ensuite repris dans plusieurs rédactions. Une dépêche publiée par le 20 minutes va ainsi aussi apparaître dans Le 24 Heures, dans Le Matin et la Tribune de Genève. Positives, comme négatives les données sont amplifiées. Cette configuration se retrouve dans l'analyse des autres critères. En majorité gratuits, les articles ne sont pas signés et de taille moyenne.

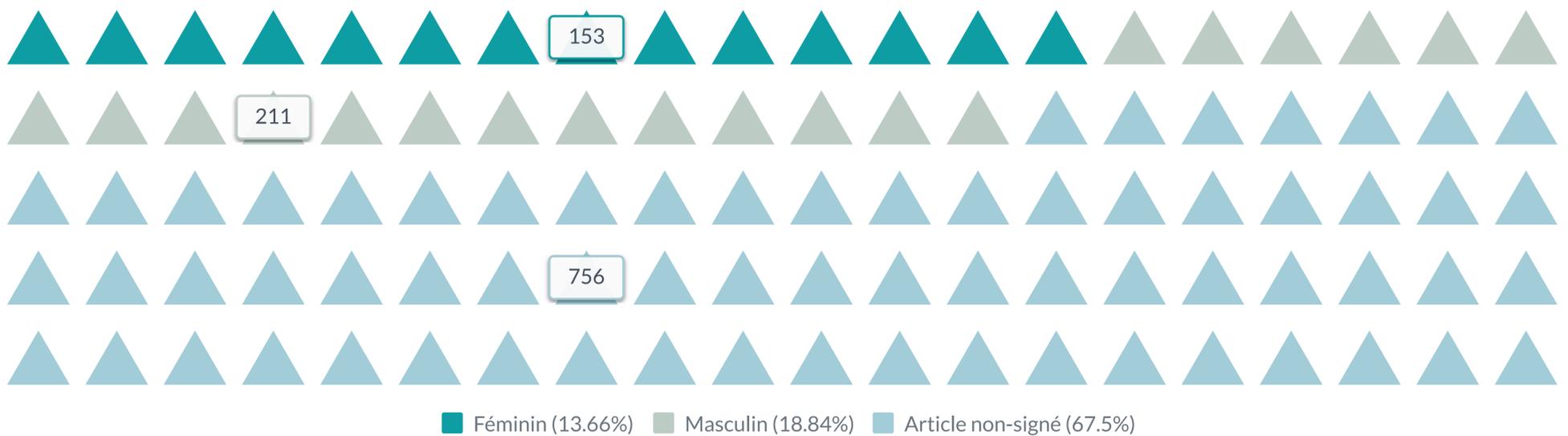
Des éléments, qui mis bout à bout, donnent une image de la presse romande en mutation. Les obstacles, comme le stress, le manque d'informations, de temps d'enquête et de signes s'accumulent pour les journalistes. Leur travail se complexifie en devant à la fois répondre aux exigences commerciales et journalistiques.

PROVENANCE DES ARTICLES

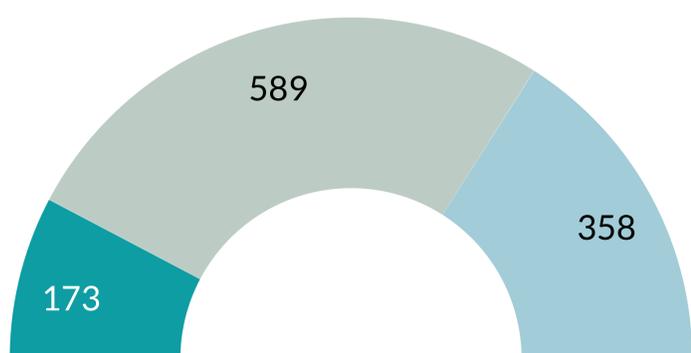


- Provenant d'une agence
- Provenant d'une rédaction
- Article repris par d'autres rédactions
- Article publié dans une seule rédaction

GENRE DES JOURNALISTES

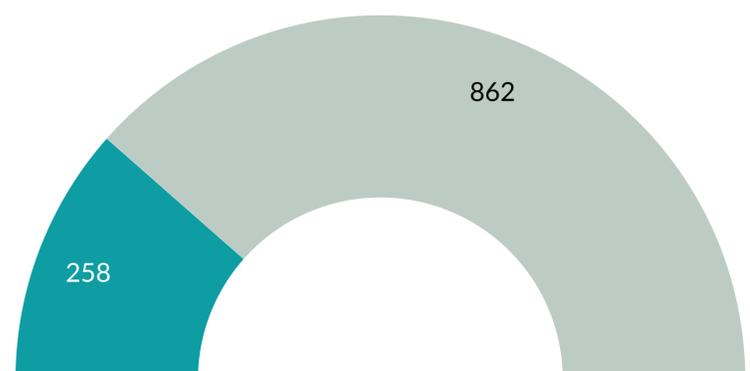


TAILLE DES ARTICLES



- Brève (15.45%)
- Moyen (52.59%)
- Grand format (31.96%)

COÛTS DES ARTICLES



- Payant (23.04%)
- Non-Payant (76.96%)

LE TRAITEMENT DES VIOLENCES

Une femme seule se balade dans la rue la nuit. Elle n'est pas habillée de manière provocante. Au contraire, elle est discrète, « bien sous tous rapports ». Et soudain, un homme approche, la frappe violemment et la viole. Elle se défend et crie, mais personne n'intervient. Lui est monstrueux, c'est un prédateur. Il a peut-être bu ou est sous l'emprise de la drogue. La frustration sexuelle l'empêche de garder le contrôle. Il est étranger et en tous les cas ne correspond pas au « Suisse moyen » tel qu'on l'imagine.

Cette agression-là est un mythe, elle pratiquement n'existe pas. Une femme en Suisse est plus en danger chez elle le dimanche soir, que dans la rue. La plupart des agressions physiques se passent dans l'espace privé. Dans la rue, les femmes sont moins agressées physiquement. On parlera ainsi de violences ordinaires cumulatives, comme les regards insistants, les interactions non-désirées ou les insultes. Ce mythe de la « parfaite violence » révélée par la chercheuse Esther Madriz est pourtant bien présent dans nos esprits, mais aussi dans les tribunaux. Se poser la question du traitement médiatique des violences sexistes, c'est ainsi se demander quelles sont les violences traitées ? Comment le sont-elles ? Mais aussi, comment ce mythe s'articule à la couverture des agressions ?

Sans surprise, c'est ainsi le viol et le harcèlement sexuel dans le sillage de l'affaire #metoo qui sont dans le top 3 des agressions les plus traitées. Les affaires d'ordre sexuel attirent donc l'œil médiatique. On notera également la présence en deuxième position de la violence au sein du couple. Rien d'étonnant, lorsque l'on sait qu'1 femme sur 5 en Suisse a vécu de la violence au sein du couple au moins une fois dans sa vie et que 46 % des viols se déroulent au sein du couple selon le dernier rapport de l'Office fédéral de la statistique. Une analyse plus fine permet cependant de voir que les violences conjugales sont elles aussi traitées en majorité sous l'angle des faits divers. C'est donc les violences physiques et sexuelles qui arrivent devant la justice qui sont le plus abordées par les médias et non les violences quotidiennes. Le harcèlement de rue, les attouchements ou encore le harcèlement dans le cadre privé sont, quant à elles, beaucoup moins abordées.

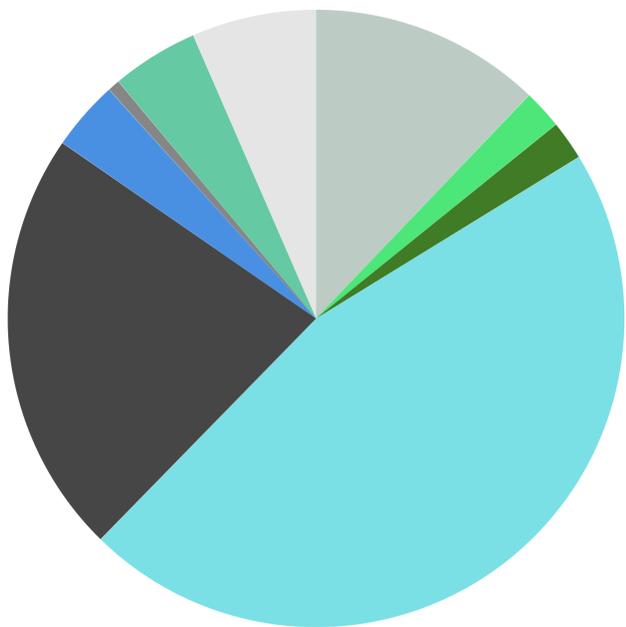
Au-delà de savoir quelles sont les violences les plus médiatisées, il s'agit également de savoir comment et en quoi ces éléments influencent ou non la moyenne. On observe ainsi que la grande majorité des productions sont des faits divers, 40 %, et des faits people, 29 %. 7 articles sur 10 sont donc écrits avec comme point de départ une agression isolée ou un procès. Une situation de départ qui demande un effort supplémentaire pour déconstruire et mettre en perspective les violences. A l'inverse, les articles produits directement sous un angle politique ou sociétal ne représentent quant à eux que 15 % des productions totales. Les articles sont également en majorité courts et proviennent d'agences.

Or, ces éléments influencent la moyenne. En effet, plus de la moitié des articles traitant de faits divers contiennent des mythes contre seulement 6 % pour les rubriques société. Plus un article est long, plus la moyenne générale augmente il en est de même pour les articles provenant d'agences.

On peut ainsi conclure que deux éléments vont influencer le traitement médiatique des violences sexistes : l'adhésion aux mythes ainsi que la situation de rédaction de l'article. Le harcèlement de rue et le viol sont deux bons exemples. Avec des moyennes diamétralement opposées, ces deux violences sont aussi traitées de manière différente par la presse. La première comme un fait politique et sociétal, tandis que la deuxième est un fait divers ou people. L'angle, la taille des articles, mais aussi le temps accordé à l'enquête change ainsi.

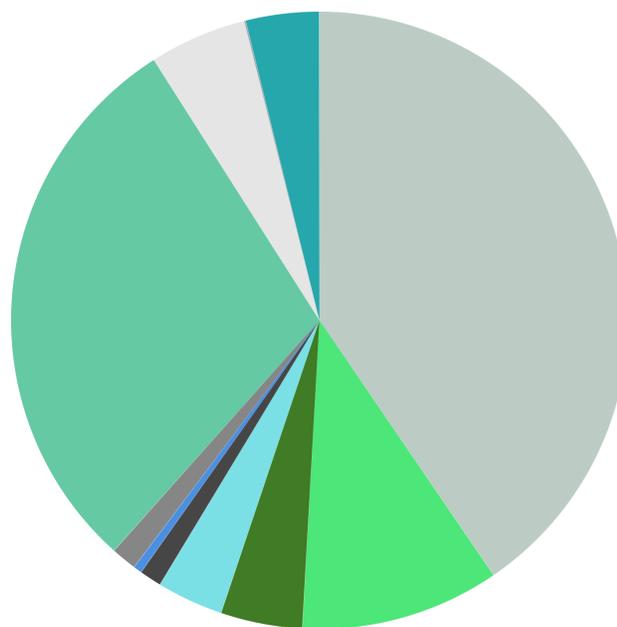
REPARTITION SELON LES ARTICLES

Nbr d'articles par violences



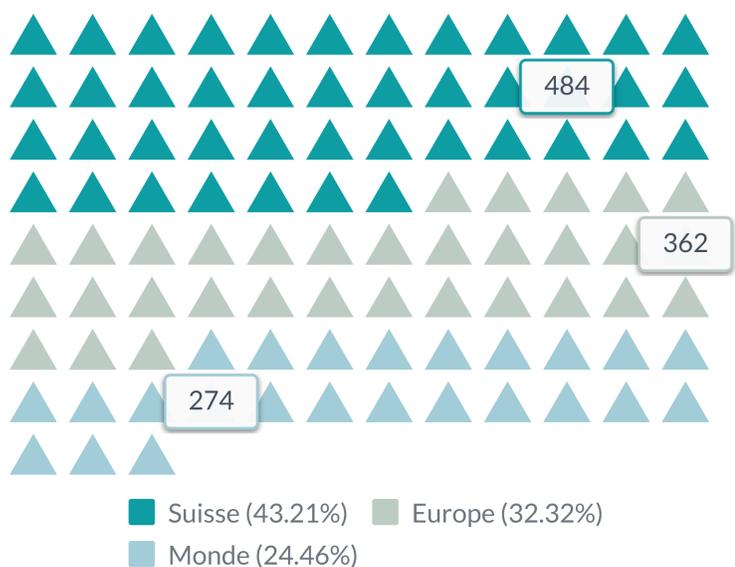
- Harcèlement sexuel professionnel (12.14%)
- Harcèlement sexuel privé (2.05%)
- Attouchements sexuels (2.05%)
- Viol (46.07%)
- Violences au sein du couple (22.32%)
- Harcèlement de rue (3.66%)
- Mutilations génitales (0.63%)
- Autre (4.55%)
- Multiples (6.52%)

Nbr d'articles par type d'articles



- Faits divers (40.45%)
- Faits politiques (10.45%)
- Faits événementiels (4.29%)
- Faits statistiques (3.48%)
- Portrait (1.16%)
- Interview (0.45%)
- Opinion (1.34%)
- People (29.38%)
- Faits de société (5.09%)
- Faits scientifiques (0.09%)
- Faits culturels (3.84%)

Nbr d'articles selon la provenance des faits

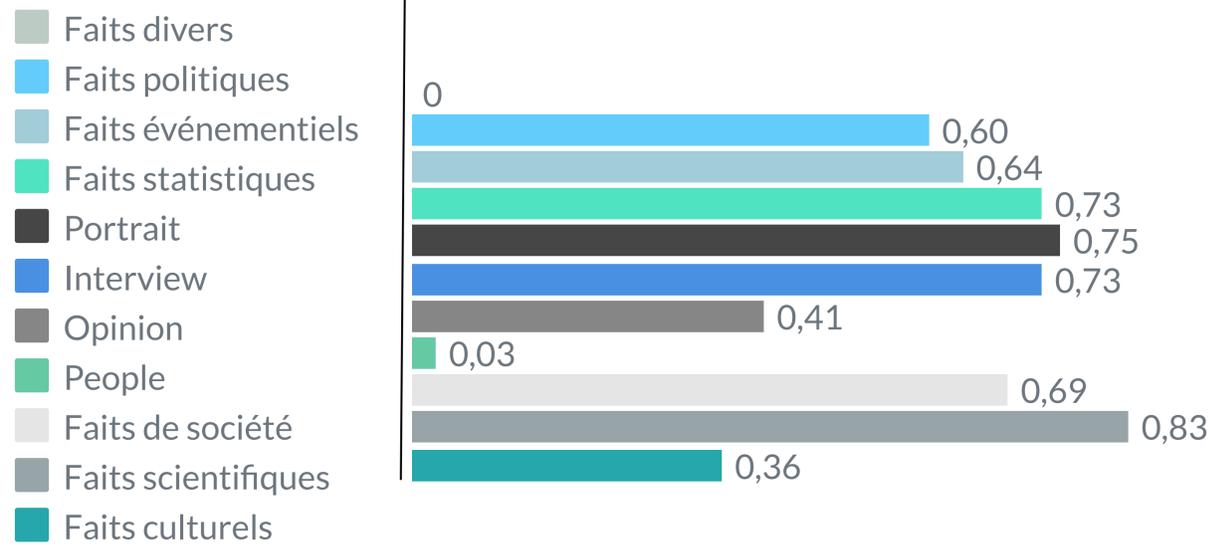


Dans le top 3 des violences les plus médiatisées, on retrouvera le viol, les violences conjugales et le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel. Un constat intéressant. Il colle à la réalité des personnes, un homme tue une femme toutes les 2 semaines en Suisse. Mais correspond également aux mythes qui identifient les violences sexuelles comme plus légitimes que les violences ordinaires. Il n'est ainsi pas anodin de voir que les violences comme le harcèlement de rue ou le harcèlement dans un cadre privé sont moins médiatisées.

Elles font peut-être simplement moins l'objet de faits divers ou people médiatiques. Ce sont en effet, les deux rubriques contenant le plus d'articles avec un total de 70% de l'ensemble des articles, suivies de l'actualité politique et des articles de société.

Quant à la provenance des faits, on observe que la majorité des articles proviennent de Suisse et du continent européen.

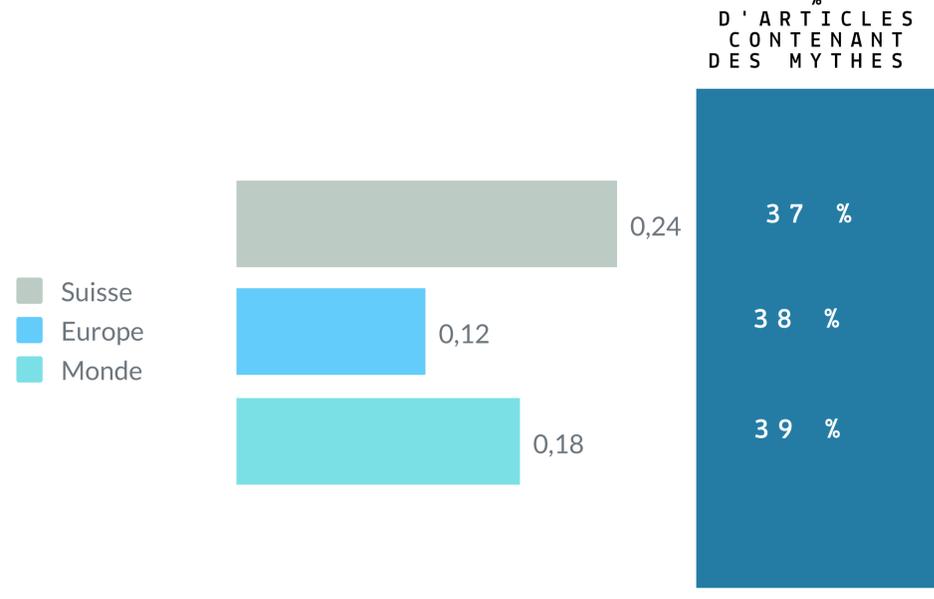
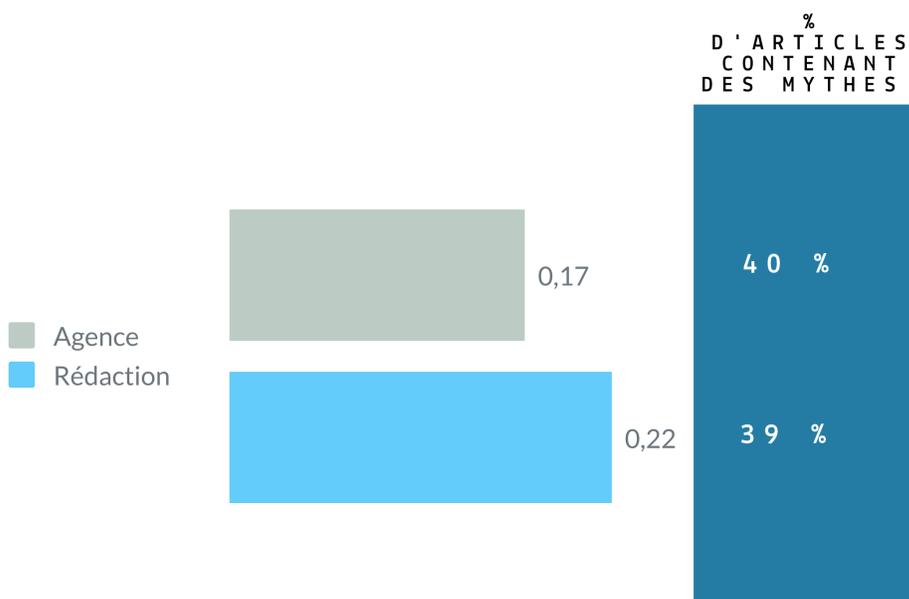
MOYENNE VENTILEE PAR TYPE D'ARTICLES



%
D'ARTICLES
CONTENANT
DES MYTHES

57 %
4 %
2 %
3 %
0 %
0 %
13 %
52 %
6 %
0 %
6 %

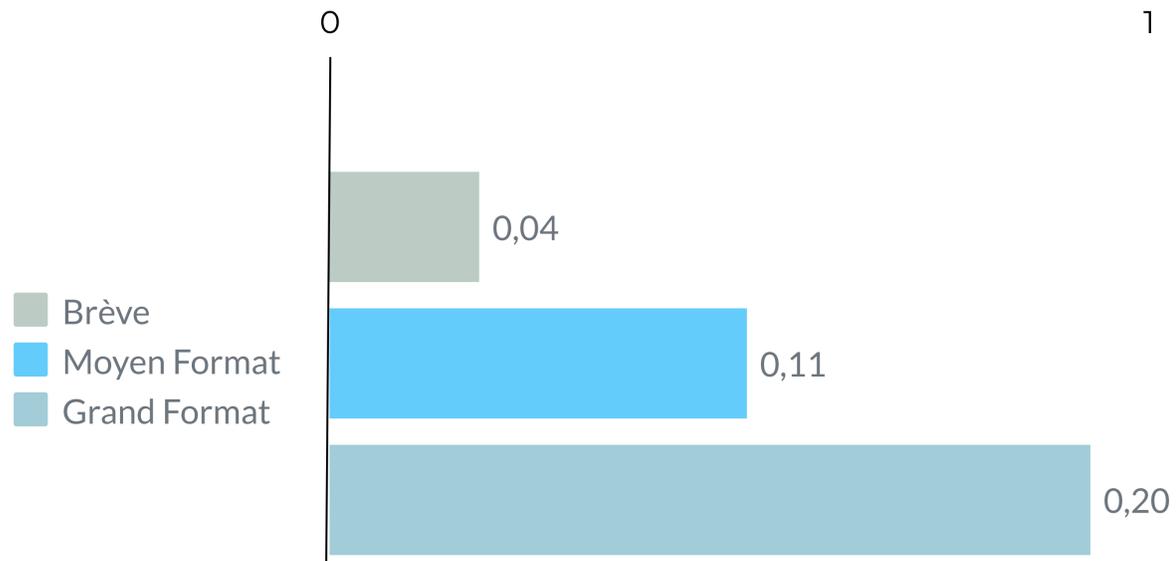
MOYENNE VENTILEE PAR PROVENANCE DES FAITS



Les rubriques n'offrent pas toutes le même traitement médiatique aux violences sexistes. Ainsi on observe que les moins bonnes moyennes se retrouvent dans les rubriques faits divers et faits people. Au contraire, les articles traitant moins de faits isolés comme les articles de société, les portraits ou encore les articles tirés d'actualité statistique et politique ont de manière générale une meilleure moyenne. L'angle que va adopter le ou la journaliste, ainsi que le temps accordé à l'enquête et à la rédaction vont ainsi influencer le traitement médiatique des violences sexistes.

La question peut se poser également avec la provenance des faits. Si l'on observe une moins bonne moyenne de la part de faits provenant d'Europe et ainsi traités majoritairement en agences, il n'en est pas de même pour les faits mondiaux. Pour expliquer cela, on peut poser l'hypothèse d'une perception plus légitime des violences étrangères. Plus la violence serait loin de chez nous, plus elle serait légitime. Ainsi, on a pu remarquer une tendance à montrer la nature structurelle des violences en provenance de l'Inde, alors que ce fait est plus rare pour les violences en provenance de Suisse.

■ MOYENNE VENTILEE PAR TAILLE



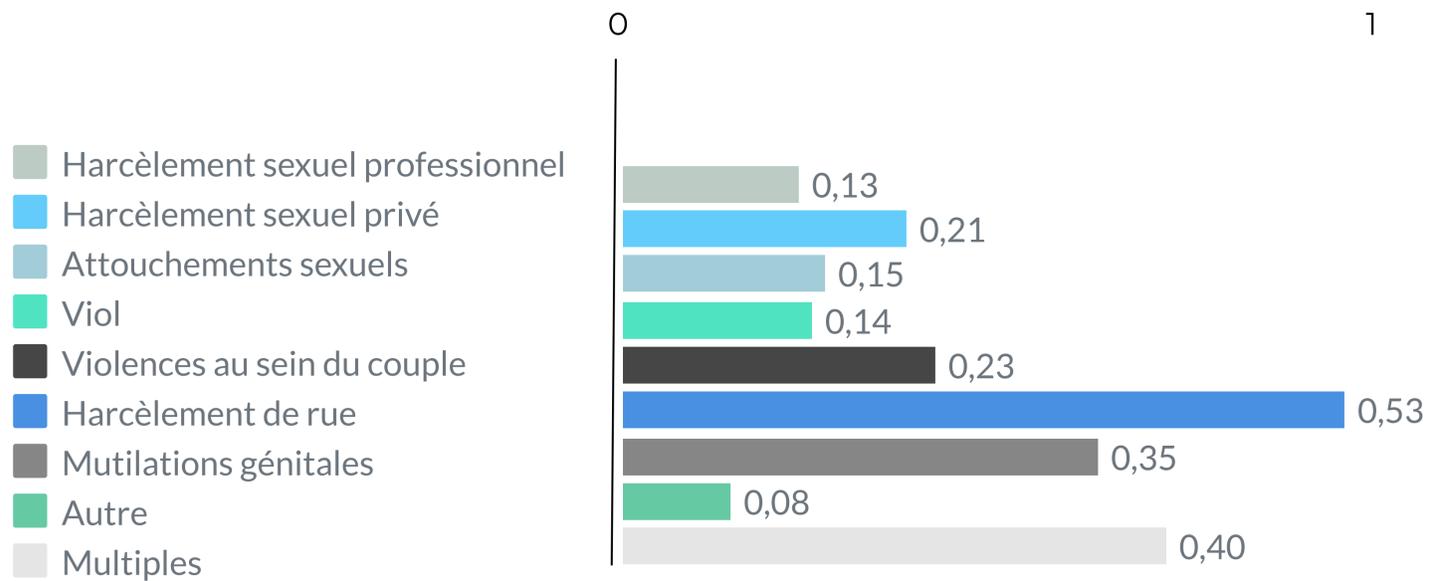
%
D'ARTICLES
CONTENANT
DES MYTHES

50 %

48 %

22 %

■ MOYENNE VENTILEE PAR VIOLENCES



%
D'ARTICLES
CONTENANT
DES MYTHES

45 %

48 %

22 %

42 %

42 %

10 %

0 %

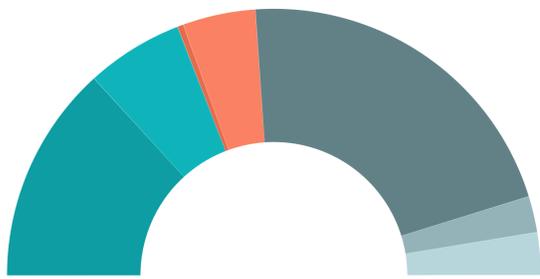
47 %

32 %

La taille de l'article influence également le traitement des violences sexistes. Plus l'article est long plus les éléments explicatifs mettant en évidence les rapports de pouvoir et les mécanismes des violences ont de la chance d'être présents. Il en est de même pour les éléments sensibilisants comme les statistiques, les citations ou encore les ressources d'aides.

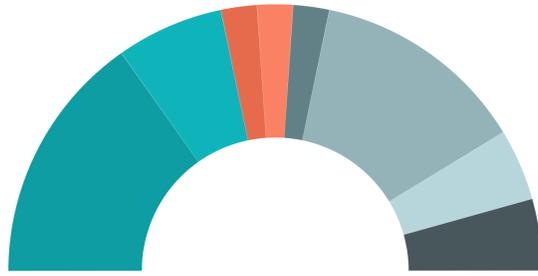
Si on fait abstraction de la catégorie « Autre » regroupant les articles avec trop peu d'éléments pour qualifier la violence, les violences avec les moins bonnes moyennes sont le viol et le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel. A nouveau, il s'agit des violences correspondant le plus aux mythes. Les violences « ordinaires » quant à elles, comme le harcèlement de rue bénéficient d'une meilleure moyenne.

■ TYPE D'ARTICLES SELON VIOLENCES



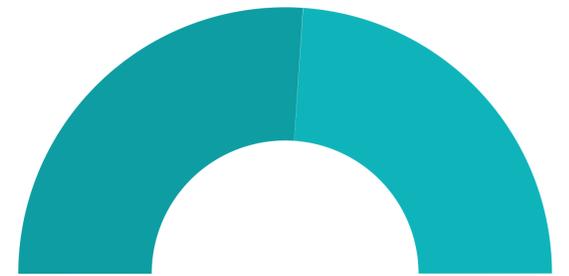
HARCELEMENT
SEXUEL DANS LE
CADRE
PROFESSIONNEL

- fait divers (26.47%)
- actualité politique (11.76%)
- actualité événementielle (0.74%)
- actualité statistique (8.82%)
- people (42.65%)
- société (4.41%)
- culture (5.15%)



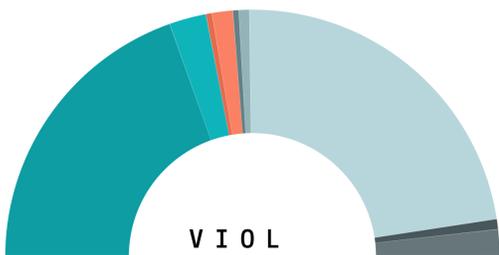
HARCELEMENT
SEXUEL DANS LE
CADRE PRIVE

- fait divers (30.43%)
- actualité politique (13.04%)
- actualité événementielle (4.35%)
- portrait (4.35%)
- people (26.09%)
- culture (8.7%)
- interview (4.35%)
- société (8.7%)



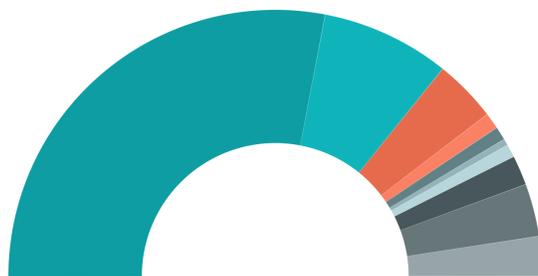
ATTOUCHEMENTS
SEXUELS

- fait divers (52.17%)
- people (47.83%)



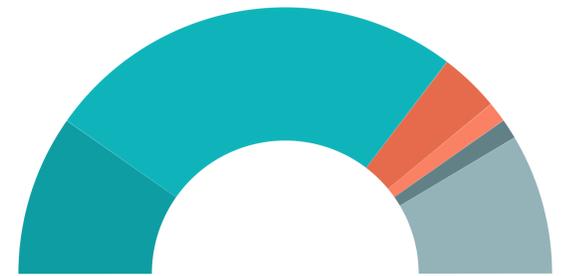
VIOL

- fait divers (39.15%)
- actualité politique (4.84%)
- actualité événementielle (0.78%)
- actualité statistique (2.71%)
- portrait (0.78%)
- opinion (1.36%)
- people (45.54%)
- société (1.36%)
- culture (3.49%)



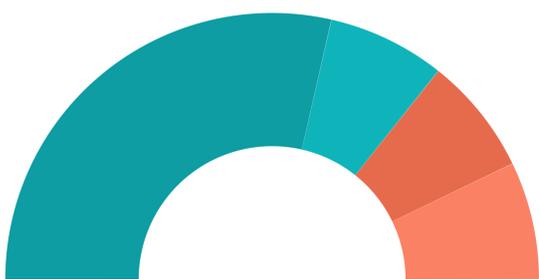
VIOLENCES AU SEIN
DU COUPLE

- fait divers (56%)
- actualité politique (15.6%)
- actualité événementielle (7.6%)
- actualité statistique (2%)
- portrait (1.6%)
- opinion (1.6%)
- société (6.4%)
- interview (0.8%)
- people (3.6%)
- culture (4.8%)



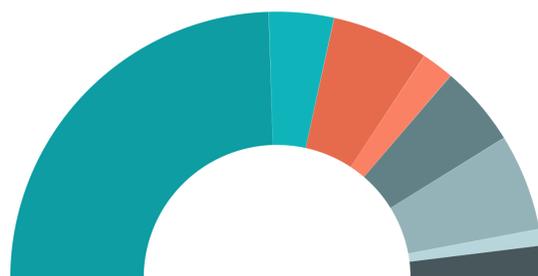
HARCELEMENT DE
RUE

- fait divers (19.51%)
- actualité politique (51.22%)
- actualité événementielle (7.32%)
- interview (2.44%)
- opinion (2.44%)
- société (17.07%)



MUTILATIONS
GENITALES

- fait divers (57.14%)
- opinion (14.29%)
- société (14.29%)
- culture (14.29%)



AUTRES

- fait divers (49.02%)
- actualité politique (7.84%)
- actualité événementielle (11.76%)
- portrait (3.92%)
- société (11.76%)
- scientifique (1.96%)
- people (9.8%)
- culture (3.92%)



MULTIPLES

- fait divers (26.03%)
- actualité politique (12.33%)
- actualité événementielle (19.18%)
- actualité statistique (10.96%)
- portrait (2.74%)
- opinion (2.74%)
- société (16.44%)
- interview (1.37%)
- people (6.85%)
- culture (1.37%)

TAILLE DES ARTICLES SELON VIOLENCES



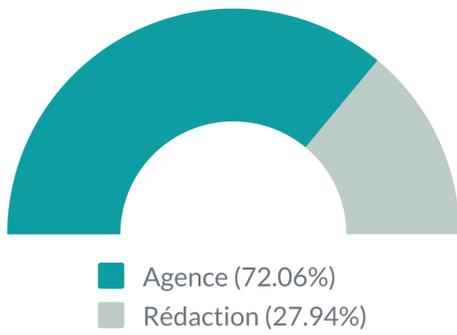
Focus sur le harcèlement de rue

Avec une moyenne de 0,53 et uniquement 10 % des articles contenant des mythes, le harcèlement de rue est de loin la violence la mieux traitée. Pourquoi cette différence ? On observe tout d'abord pour cette violence une convergence de situations propices à un bon traitement médiatique. Avec 43 % d'articles de taille moyenne et 46 % de production de grande taille, elle bénéficie de plus de signes. Plus encore, les productions proviennent en majorité directement des rédactions et non des agences. Pour finir, c'est une des seules violences à ne pas être traitée en majorité sous l'angle du fait divers ou people. Elle est abordée sous l'angle politique et profite ainsi des actualités locales.

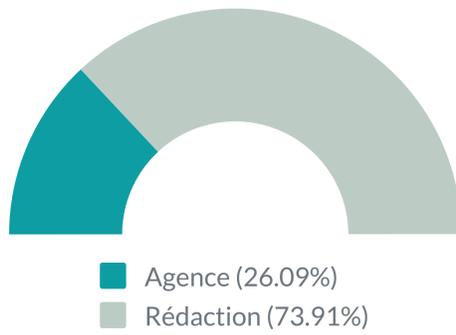
Cette convergence permet de dessiner des situations propices, mais n'explique pas tout. En effet, il faut également prendre en compte les mythes entourant les violences. Or, en tant que violence ordinaire, le harcèlement de rue s'éloigne des idées reçues. Parler de ce sujet nécessite donc déjà d'avoir déconstruit les idées préconçues et d'aller plus loin dans la démarche de recherche et d'explication des mécanismes des violences.

■ PROVENANCE DE L'ARTICLE SELON VIOLENCES

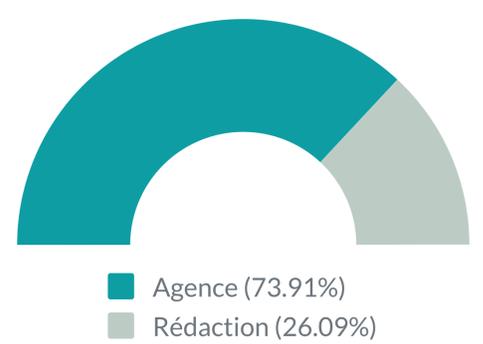
HARCELEMENT SEXUEL DANS LE CADRE PROFESSIONNEL



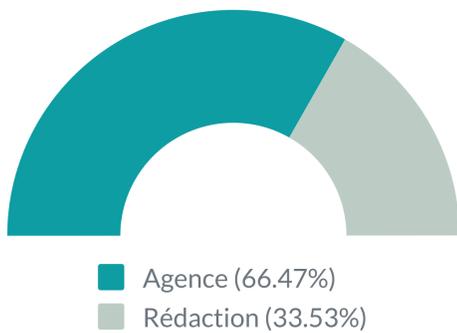
HARCELEMENT SEXUEL DANS LE CADRE PRIVE



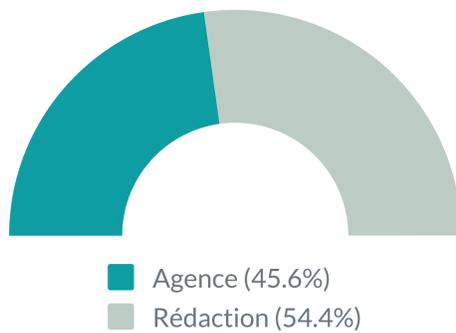
ATTOUCHEMENTS SEXUELS



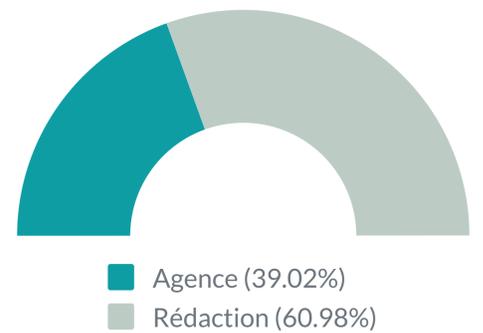
VIOL



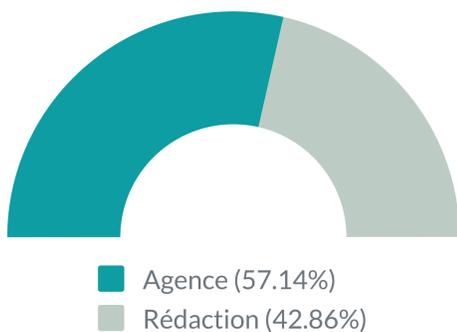
VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE



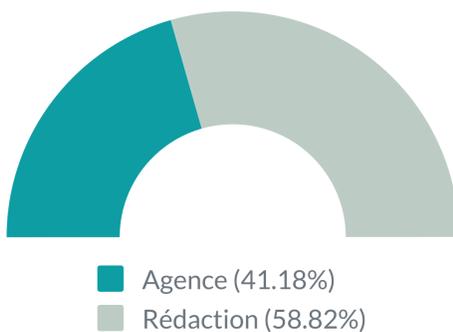
HARCELEMENT DE RUE



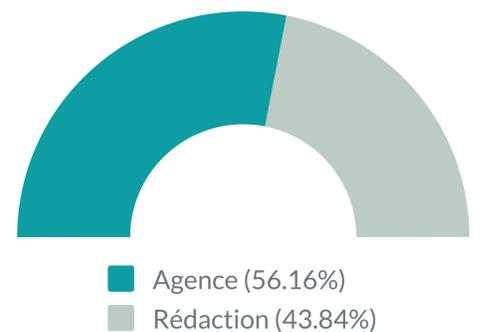
MUTILATIONS GENITALES



AUTRES



MULTIPLES



Focus sur le viol

Au contraire, se pencher sur le viol, c'est aborder une violence collant le plus au mythe de la « parfaite agression ». Or, le schéma inverse du harcèlement de rue se dessine. On observe en effet un pourcentage faible de grand format, seulement 30 %, et une forte présence de dépêches, 66%. Sans surprise, la violence est en majorité traitée sous l'angle du fait divers et people.

La mauvaise moyenne attribuée à cette violence, 0,14, et le fort taux d'articles contenant des mythes, 42 %, peuvent ainsi s'expliquer par cette conjoncture. Le ou la journaliste se fie à la dépêche, au communiqué de presse ou encore aux discours portés aux audiences déjà empreintes de mythes. Par manque de temps, de place ou également de connaissances, il ne déconstruit pas, mais au contraire reproduit des idées reçues.



ANALYSE PAR CRITÈRE

Une analyse par critère nous permet d'affiner notre recherche et d'observer les points forts et les points faibles du traitement médiatique des violences sexistes en Suisse romande.

Formellement, on note qu'un vocabulaire approprié est utilisé dans 75% des articles, qui nomme également les violences dès le titre et le chapeau à plus de 79%. Des pourcentages réjouissants qu'il faut cependant relativiser. 1 article tous les 3 jours parle de violence, sans l'explicitier. Une faute grave qui perpétue la culture du viol. De plus, presque 1 article par jour, contient un vocabulaire allant de la minimisation à la négation. La culture du viol est ainsi encore très présente dans la forme des articles. Il s'agit pourtant de critères qui sont au cœur du travail journalistique : précision, neutralité et information. Un travail de fond doit ainsi encore être entrepris pour parvenir à un meilleur traitement.

Une analyse qui se retrouve également dans les critères portant sur la description des violences. Il faut tout d'abord souligner que les médias romands entrent peu dans des mécanismes de « victimeshaming ». La parole de la victime ainsi que son comportement ne sont remis en question directement que dans 35 articles, soit 3% des cas. Il en est tout autrement pour l'auteur des violences. Des éléments problématiques voire très problématiques, participant à déresponsabiliser l'agresseur sont présents dans 28% des articles, soit 317 articles. Un chiffre beaucoup trop élevé qui affirme l'importance de la déconstruction des mythes autour des violences et de la sensibilisation. Une sensibilisation qui doit permettre également de mieux informer sur les mécanismes des violences et les rapports de pouvoir. En effet, une majorité des articles, s'ils parlent de violences et ne lisent pas les rapports de pouvoir, n'explicitent pas les mécanismes. On va par exemple parler de harcèlement sexuel, noter la présence d'une victime et d'un auteur, sans pour autant nommer la pression, l'emprise et les mécanismes d'escalade de la violence.

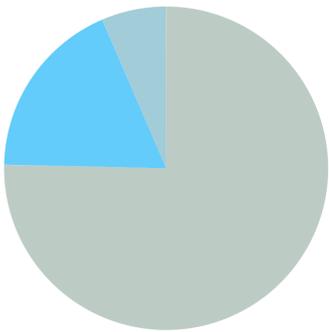
Nommer ces mécanismes permettrait pourtant de se diriger vers une meilleure information et sensibilisation à travers les articles. Le dernier champ d'analyse révèle que peu de médias font ce pas. Les violences sont rarement présentées comme un phénomène structurel à travers des statistiques et/ou la mention d'autres violences. 78% des articles ne mentionnent aucune statistique, tandis que 53 % des articles ne mentionnent qu'une seule violence isolée. Le bât blesse encore lorsque l'on s'attarde sur les chiffres valorisant le réseau et l'expertise. Seulement 9% des articles mentionnent directement une ressource d'aide. Un travail d'information doit encore être mené afin que ces éléments se retrouvent de manière systématique dans les articles.

POINTS OBTENUS PAR CRITERE

Les 12 critères sélectionnés ont chacun été noté de 1 à -1. Une moyenne permettait ensuite de classer les articles par catégorie.

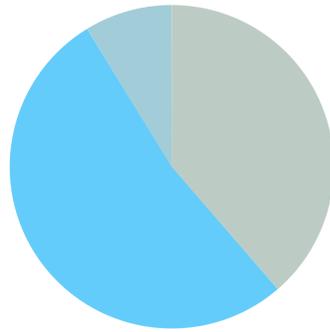


LE VOCABULAIRE



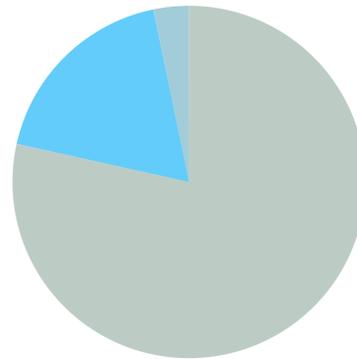
1 (75.36%)
0 (18.21%)
-1 (6.43%)

LES SOURCES



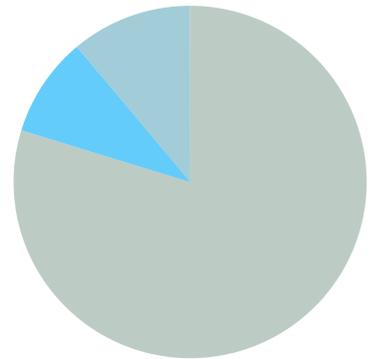
1 (38.66%)
0 (52.59%)
-1 (8.75%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



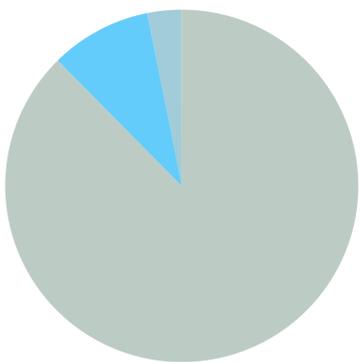
1 (78.48%)
0 (18.3%)
-1 (3.21%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



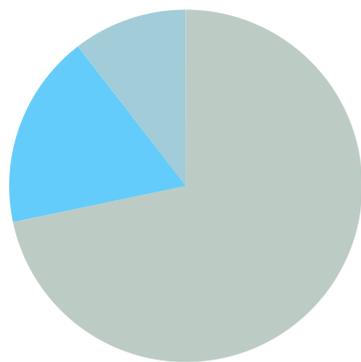
1 (79.73%)
0 (9.2%)
-1 (11.07%)

LA VICTIME



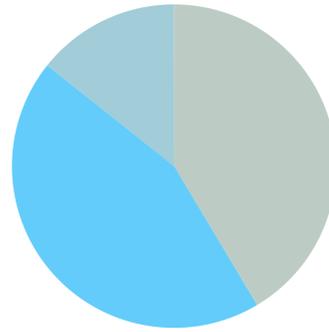
1 (87.59%)
0 (9.29%)
-1 (3.13%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



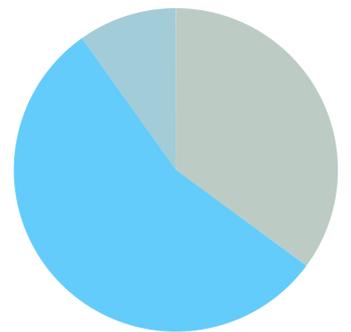
1 (71.7%)
0 (17.86%)
-1 (10.45%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



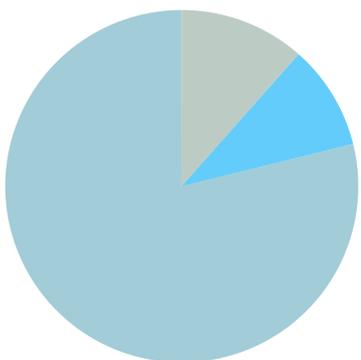
1 (41.43%)
0 (44.29%)
-1 (14.29%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



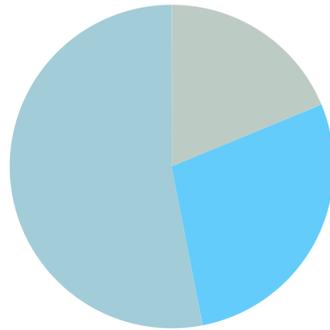
1 (35.09%)
0 (55.09%)
-1 (9.82%)

LES STATISTIQUES



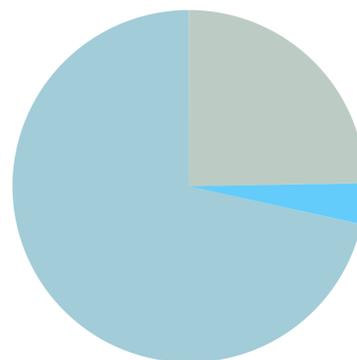
1 (11.52%)
0 (9.64%)
-1 (78.84%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



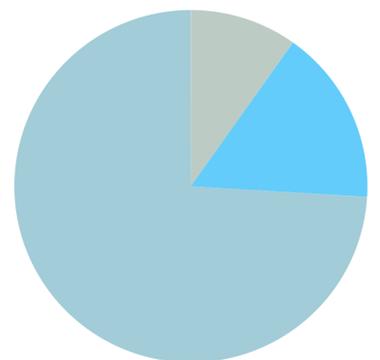
1 (18.75%)
0 (28.21%)
-1 (53.04%)

EXPERTISE



1 (24.73%)
0 (3.75%)
-1 (71.52%)

RESSOURCES D'AIDES

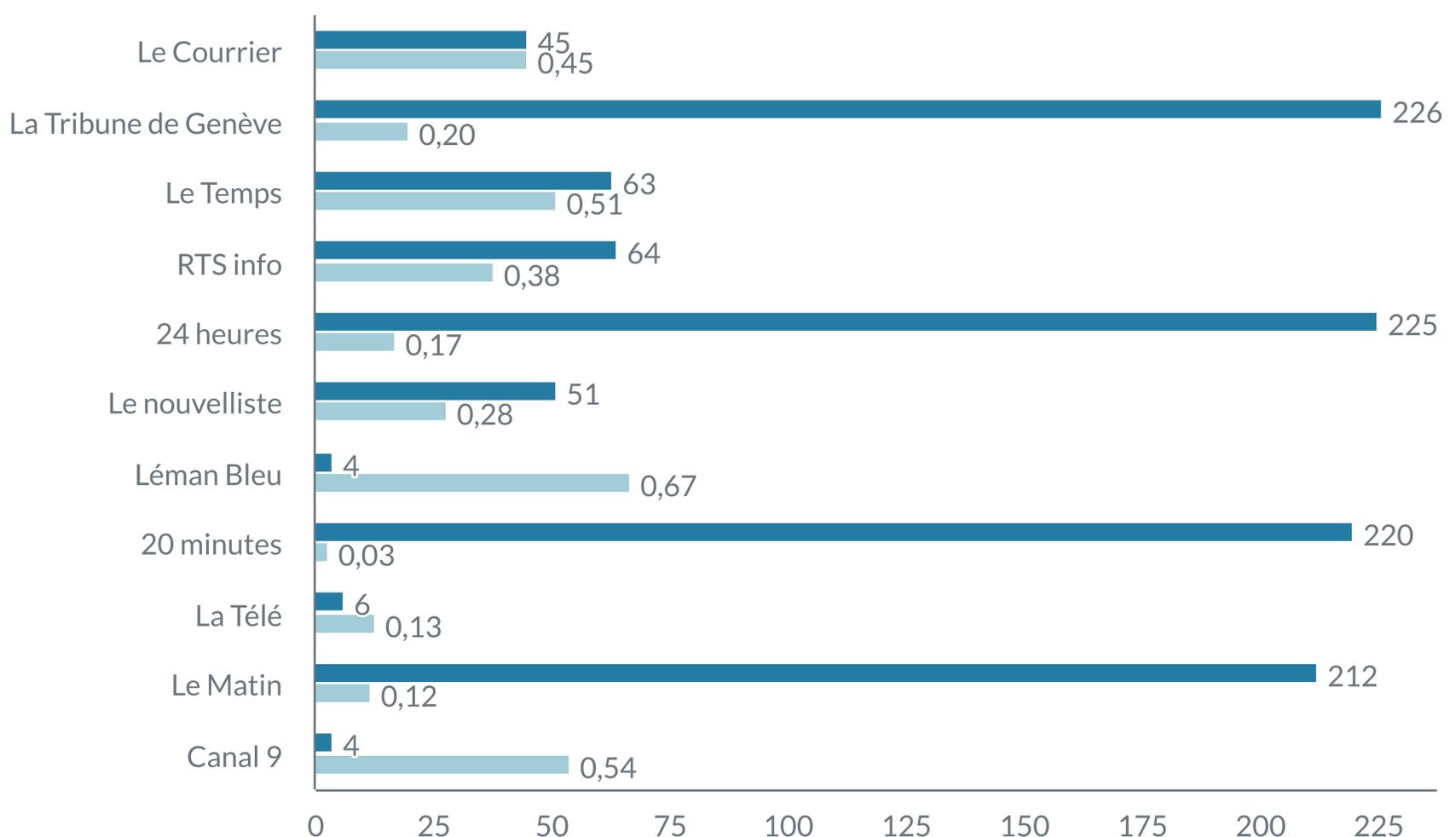


1 (9.82%)
0 (16.16%)
-1 (74.02%)

ANALYSE PAR MEDIA

Une analyse média par média nous permet de dessiner 3 grands groupes. Certains médias ont une couverture modérée du sujet avec une moyenne de 50 articles. Un choix qui permet sans doute d'accorder plus de temps à chaque article et de préciser l'analyse entraînant une bonne moyenne. D'autres médias ont au contraire une forte couverture médiatique des violences avec une moyenne de 200 articles. Ces médias se reposent beaucoup sur les dépêches d'agences et échangent des articles entre eux. Une similarité dans le traitement médiatique se note ainsi dans les journaux Tamédias. Avec une moyenne allant de 0 à 0,2, ces médias doivent encore se concentrer sur les éléments formels. Pour terminer, les médias télévisuels représentent quant à eux un groupe à part. Avec une très faible couverture et une bonne moyenne. Il est cependant difficile de tirer une analyse d'un si petit corpus.

La forte disparité entre les moyennes des médias de 0,03 pour la moins bonne à 0,67 pour la meilleure montre que le traitement médiatique des violences sexistes se joue également dans une culture rédactionnelle. Le temps, le nombre de signes impartis et la ligne éditoriale joue un rôle primordial, tout comme les pratiques à l'interne des rédactions et la culture.



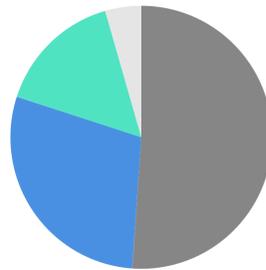
LE COURRIER

0 , 4 5
DE MOYENNE GENERALE

4 5
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

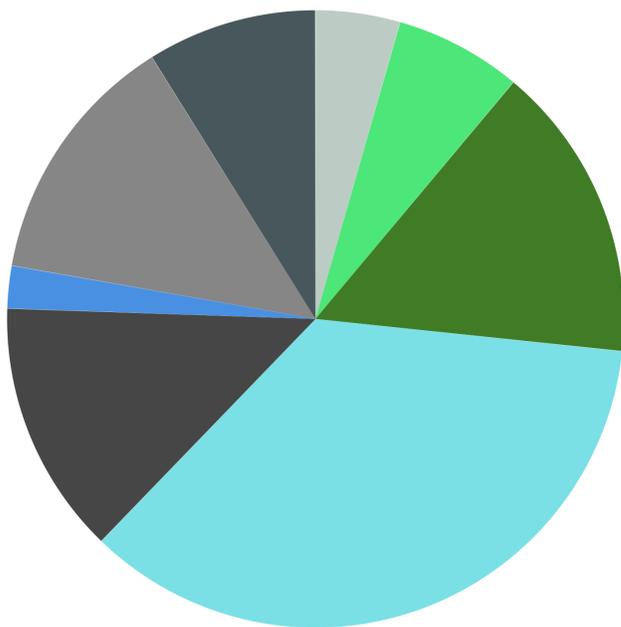
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	23	51%
CAT. 2	13	29%
CAT. 3	7	16%
CAT. 4	2	4%



■ CAT. 1 (51.11%)
■ CAT. 2 (28.89%)
■ CAT. 3 (15.56%)
■ CAT. 4 (4.44%)

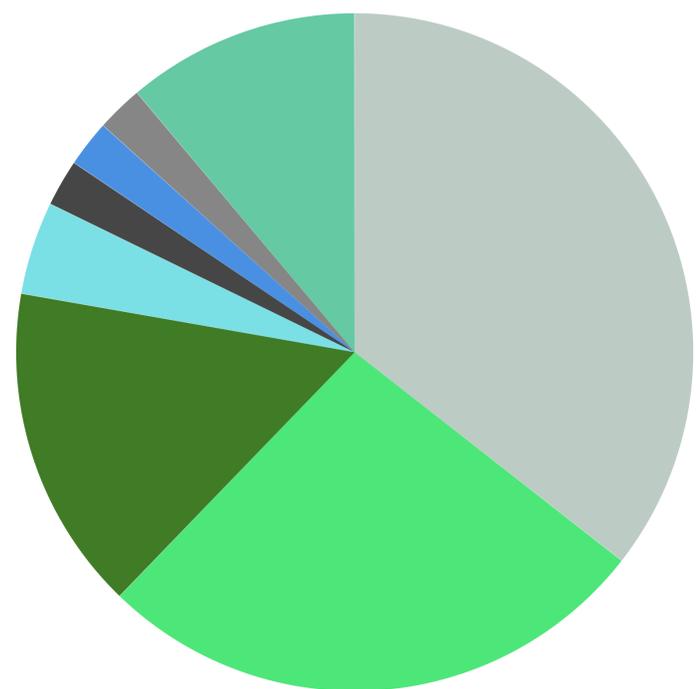
Avec une moyenne de 0,45 le Courrier et seulement 2 articles en catégorie 4, le Courrier a un bon traitement médiatique des violences sexistes. Nous recommandons au journal de continuer à travailler sur le sujet et de se concentrer sur les éléments de sensibilisation en augmentant la présence de statistiques et la mention des ressources d'aide.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel professionnel (4.44%)
■ Harcèlement sexuel privé (6.67%)
■ Viol (15.56%)
■ Violences au sein du couple (35.56%)
■ Harcèlement de rue (13.33%)
■ Mutilations génitales (2.22%) ■ Autre (13.33%)
■ Multiples (8.89%)

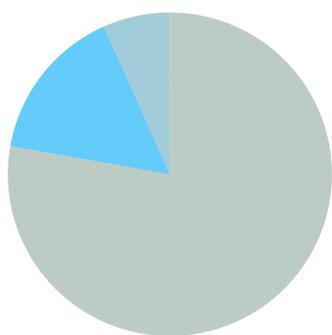
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (35.56%) ■ Faits politiques (26.67%)
■ Faits événementiels (15.56%)
■ Faits statistiques (4.44%) ■ Portrait (2.22%)
■ Opinion (2.22%) ■ People (2.22%)
■ Faits de société (11.11%)

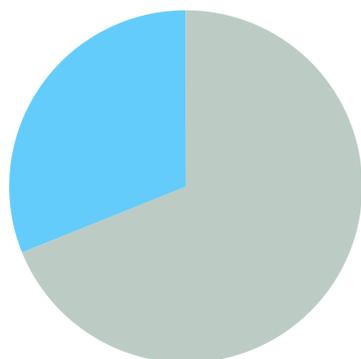
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



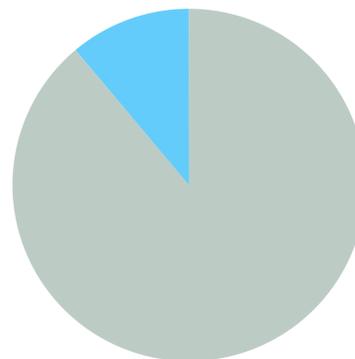
1 (77.78%)
0 (15.56%)
-1 (6.67%)

LES SOURCES



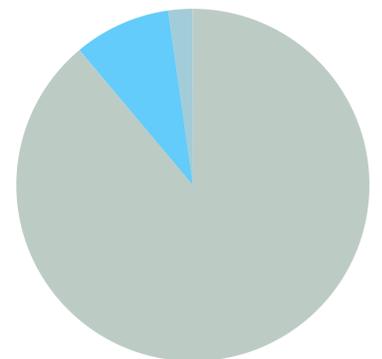
1 (68.89%)
0 (31.11%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



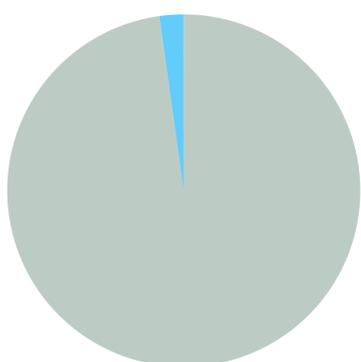
1 (88.89%)
0 (11.11%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



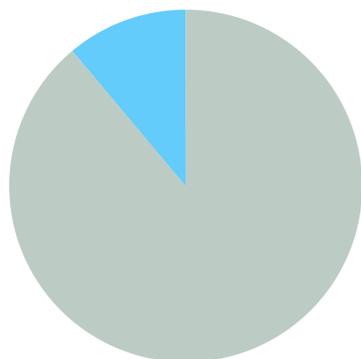
1 (88.89%) 0 (8.89%)
-1 (2.22%)

LA VICTIME



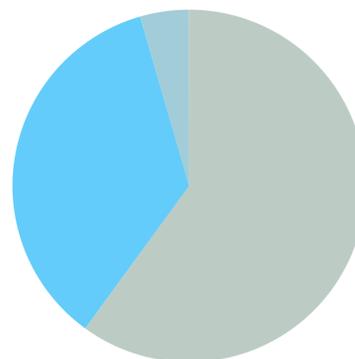
1 (97.78%) 0 (2.22%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



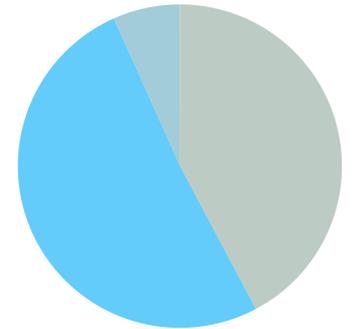
1 (88.89%)
0 (11.11%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



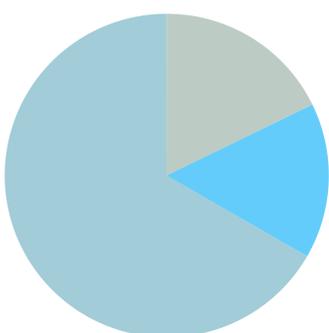
1 (60%) 0 (35.56%)
-1 (4.44%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



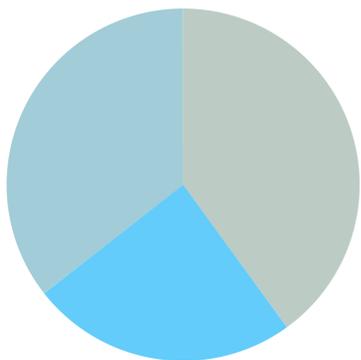
1 (42.22%)
0 (51.11%)
-1 (6.67%)

LES STATISTIQUES



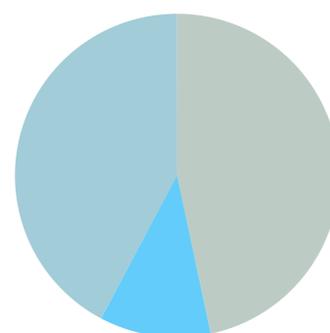
1 (17.78%)
0 (15.56%)
-1 (66.67%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



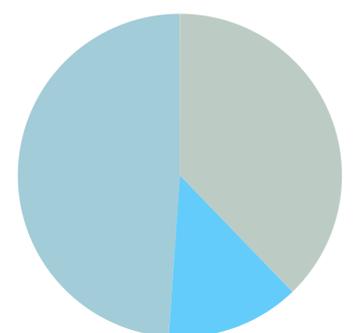
1 (40%) 0 (24.44%)
-1 (35.56%)

EXPERTISE



1 (46.67%)
0 (11.11%)
-1 (42.22%)

RESSOURCES D'AIDES



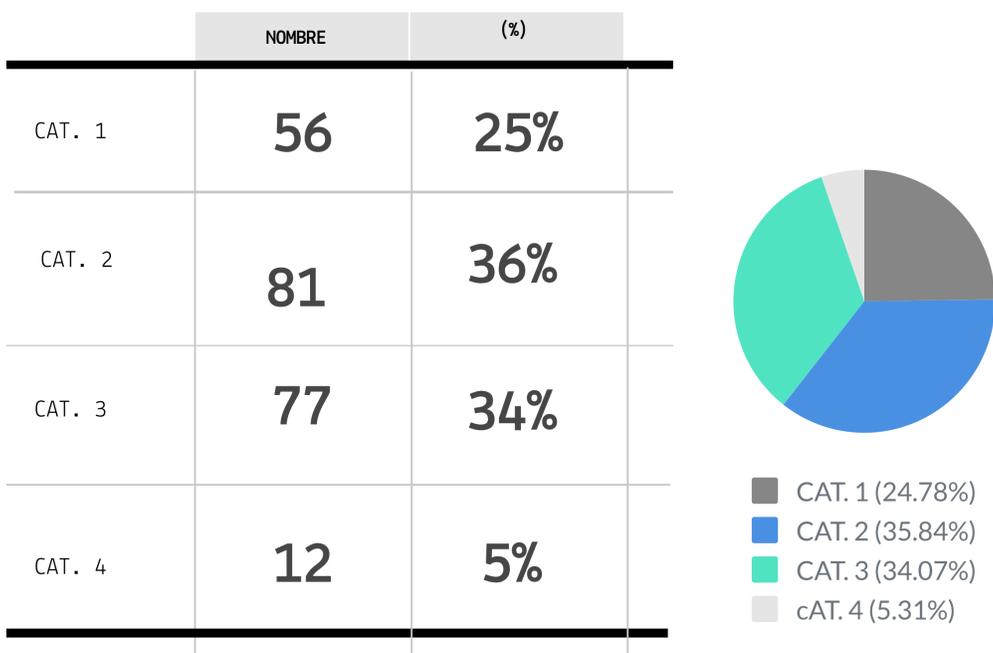
1 (37.78%)
0 (13.33%)
-1 (48.89%)

TRIBUNE DE GENEVE

0,20
DE MOYENNE GENERALE

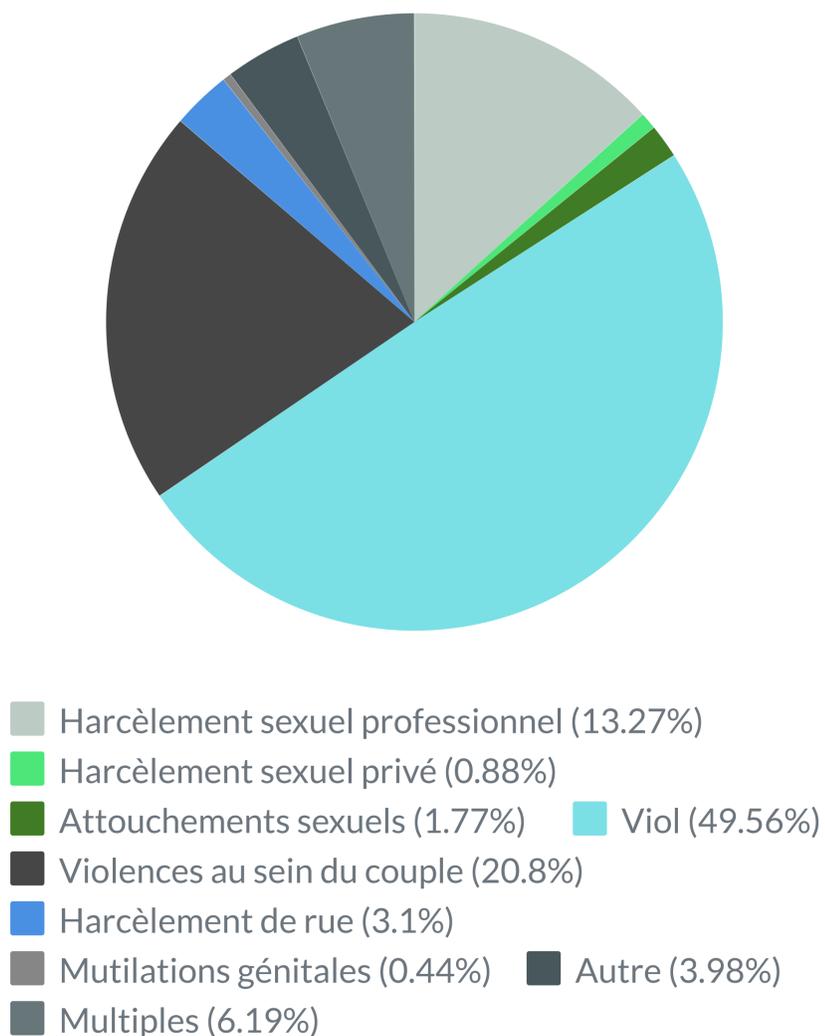
226
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

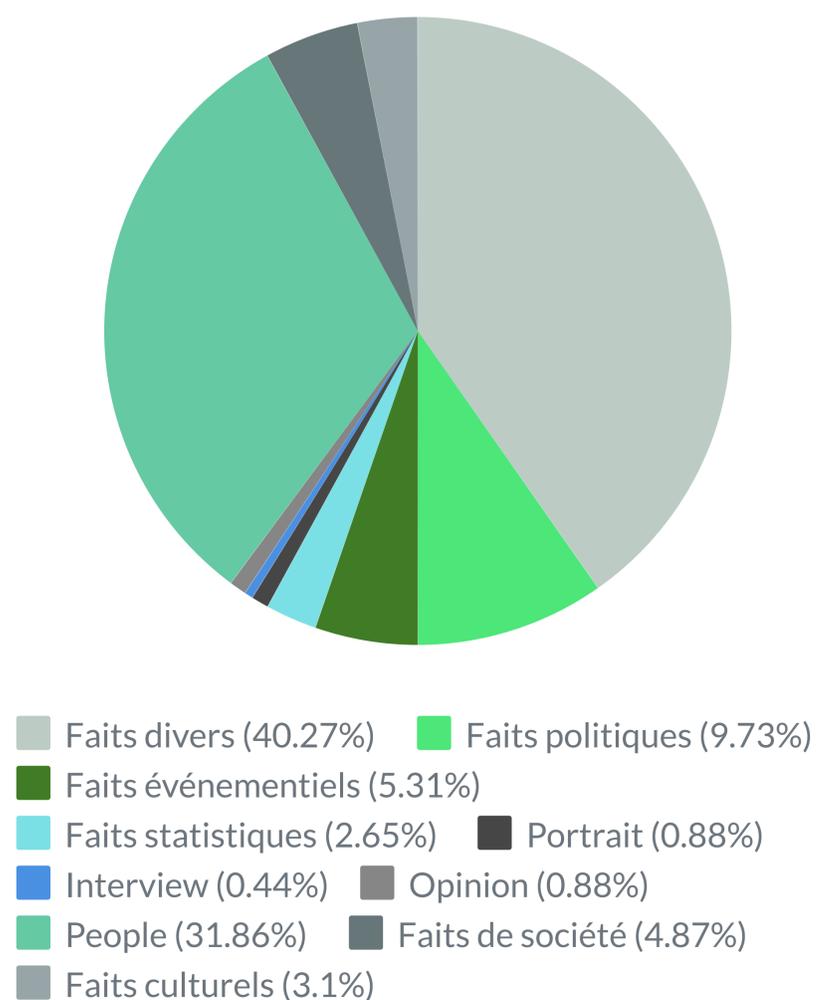


Avec 226 articles et une moyenne de 0,20, la Tribune de Genève est représentative du traitement médiatique des violences sexistes. Nous recommandons de diversifier les violences traitées et d'augmenter le nombre d'articles de type faits de société, au détriment des faits divers et des faits people plus à risques. Un effort doit également être entrepris dans le choix du vocabulaire et une systématique doit être instaurée dans la mention des violences et la description de leur mécanisme.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES

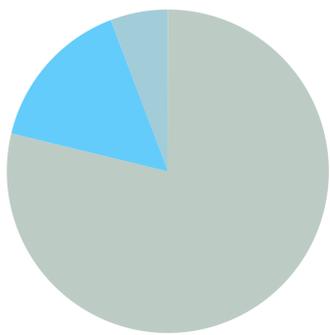


TYPES D'ARTICLES



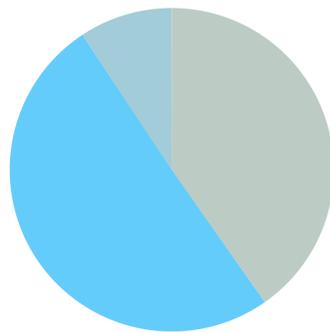
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



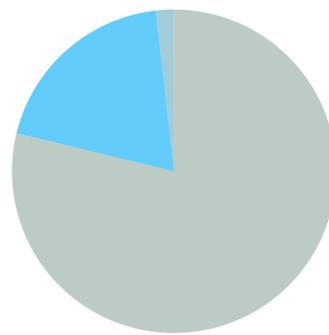
1 (78.76%)
0 (15.49%)
-1 (5.75%)

LES SOURCES



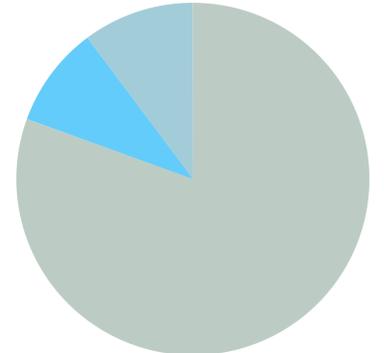
1 (40.27%)
0 (50.44%)
-1 (9.29%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



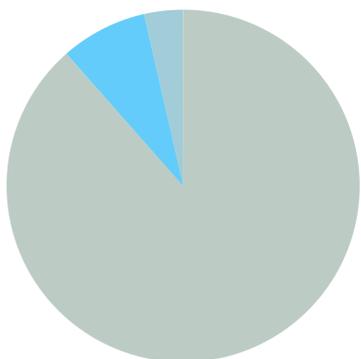
1 (78.76%)
0 (19.47%)
-1 (1.77%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



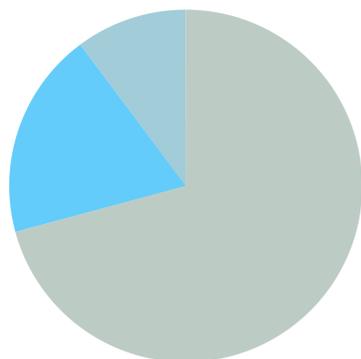
1 (80.53%)
0 (9.29%)
-1 (10.18%)

LA VICTIME



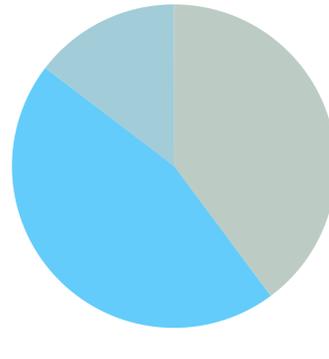
1 (88.5%)
0 (7.96%)
-1 (3.54%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



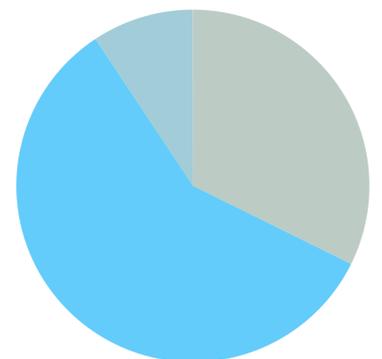
1 (70.8%)
0 (19.03%)
-1 (10.18%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



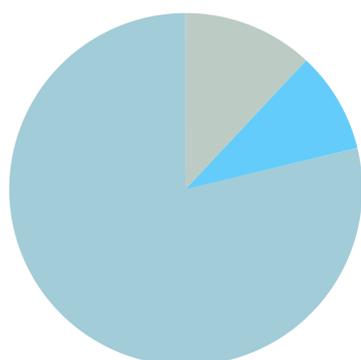
1 (39.82%)
0 (45.58%)
-1 (14.6%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



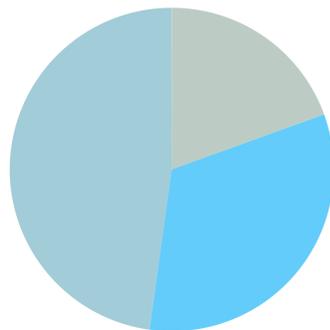
1 (32.3%)
0 (58.41%)
-1 (9.29%)

LES STATISTIQUES



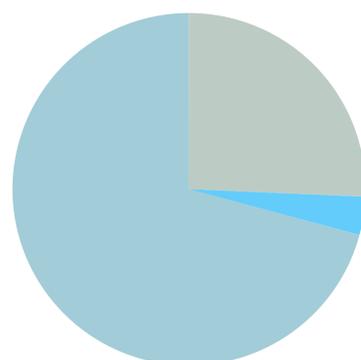
1 (11.95%)
0 (9.29%)
-1 (78.76%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



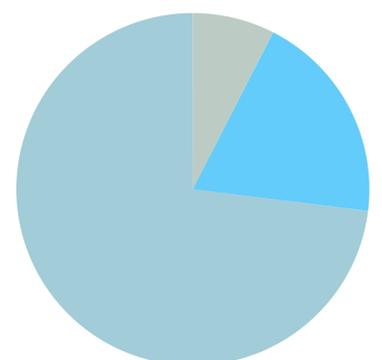
1 (19.47%)
0 (32.74%)
-1 (47.79%)

EXPERTISE



1 (25.66%)
0 (3.54%)
-1 (70.8%)

RESSOURCES D'AIDES



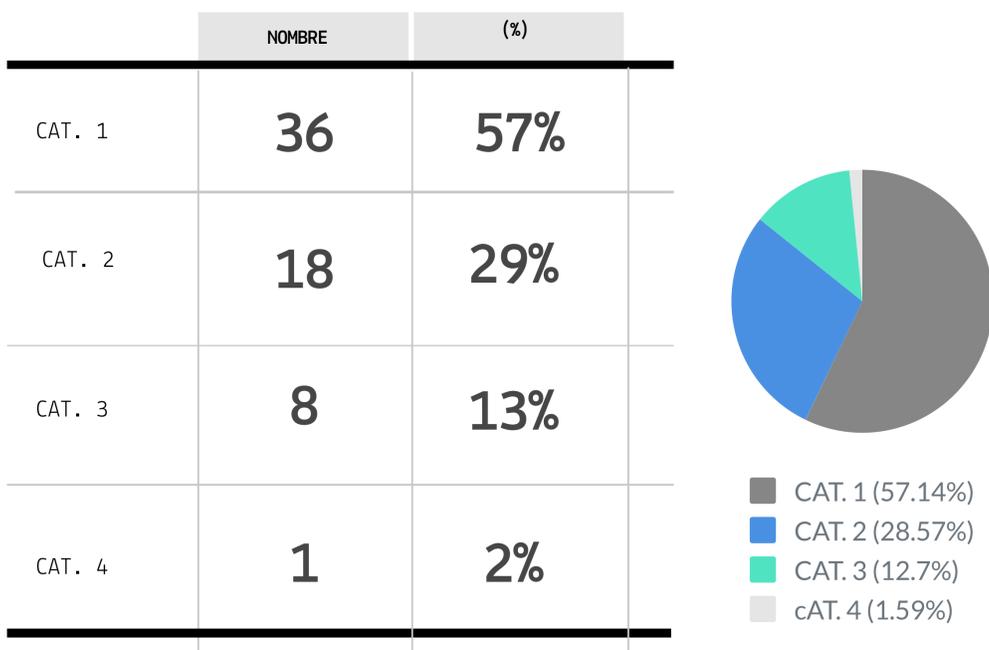
1 (7.52%)
0 (19.47%)
-1 (73.01%)

LE TEMPS

0,51
DE MOYENNE GENERALE

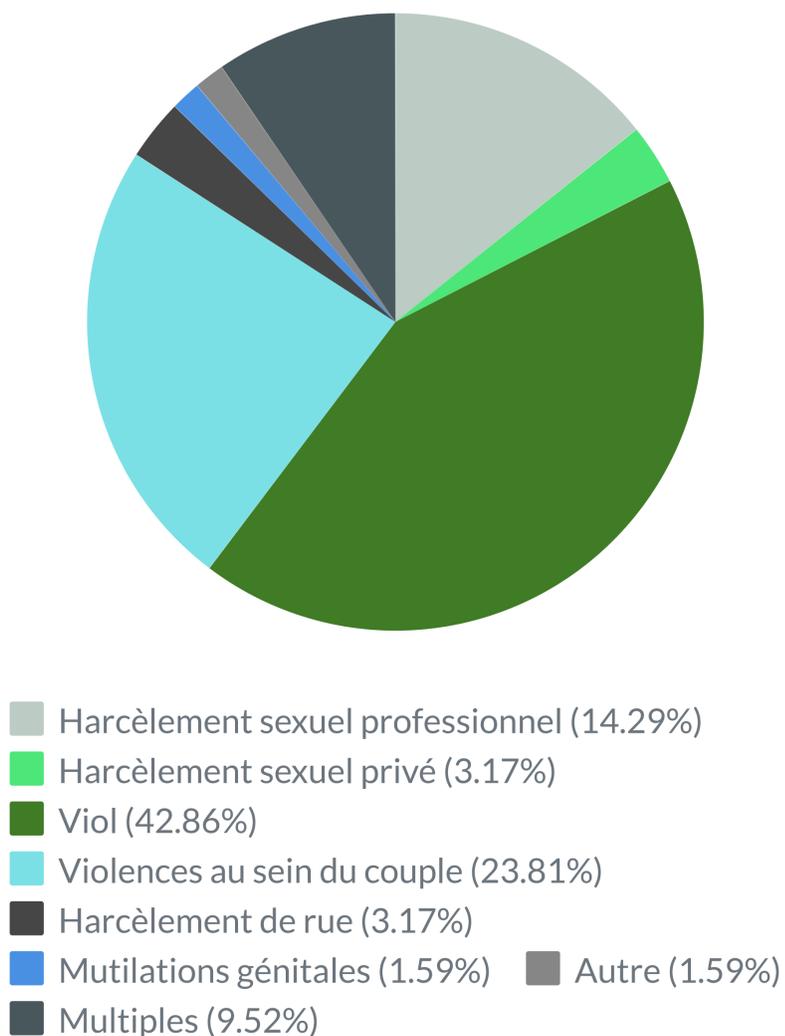
63
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

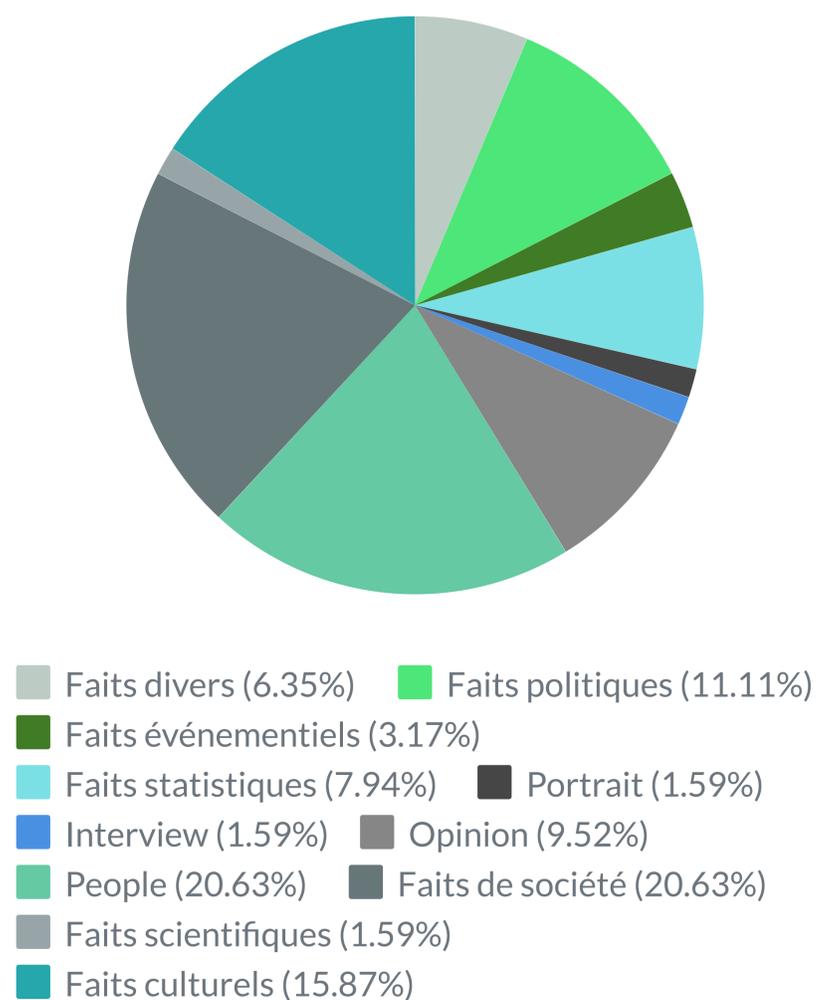


Avec une moyenne de 0,51, Le Temps est un bon élève dans le traitement médiatique des violences sexistes. Le journal doit continuer à privilégier les faits de société au détriment des faits divers et people sans que cela baisse pour autant le nombre d'articles thématiques les violences. Il est important d'en parler et notamment d'augmenter la mention des ressources d'aides et l'appel aux expert-es.

TYPES DE VIOLENCES TRAITÉES

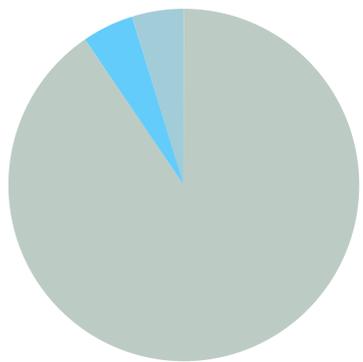


TYPES D'ARTICLES

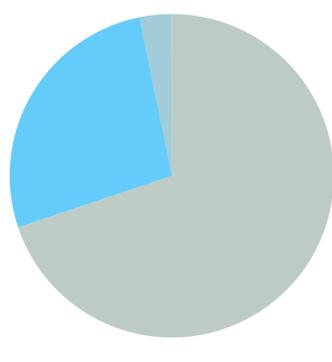


POINTS OBTENUS PAR CRITERE

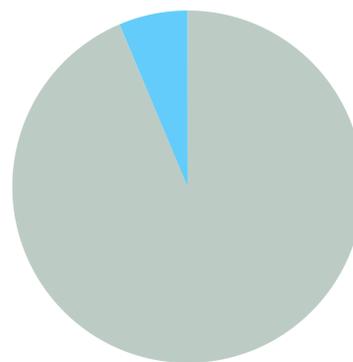
LE VOCABULAIRE



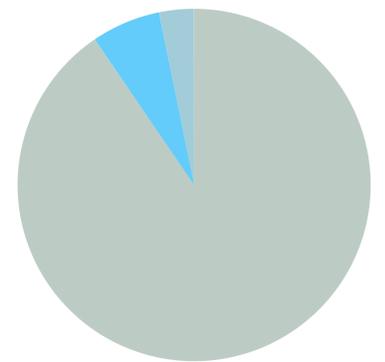
LES SOURCES



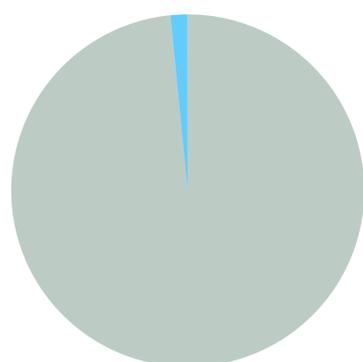
LA VALIDITE DES INFORMATIONS



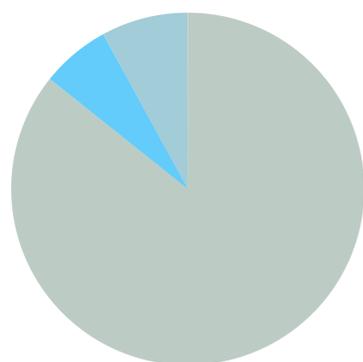
LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



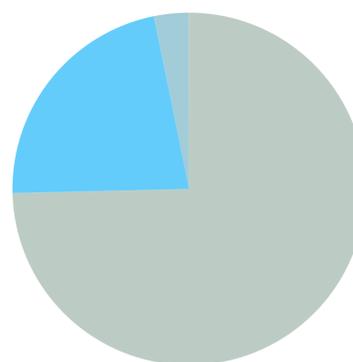
LA VICTIME



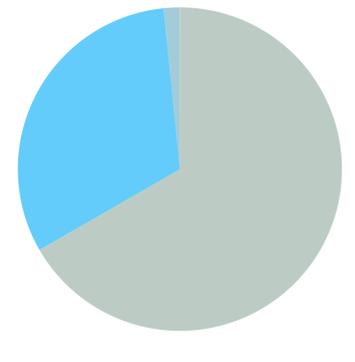
L'AUTEUR DES VIOLENCES



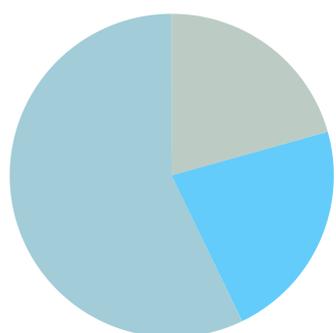
LES RAPPORTS DE POUVOIR



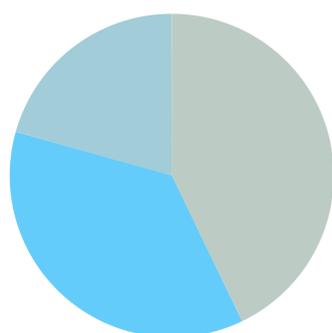
LES MECANISMES DES VIOLENCES



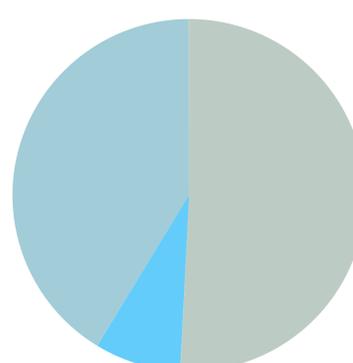
LES STATISTIQUES



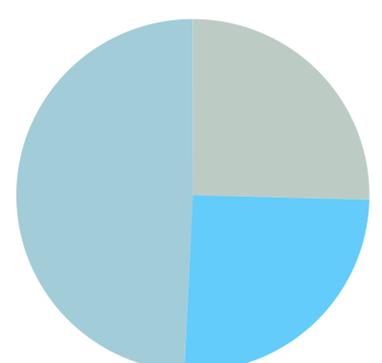
LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



EXPERTISE



RESSOURCES D'AIDES

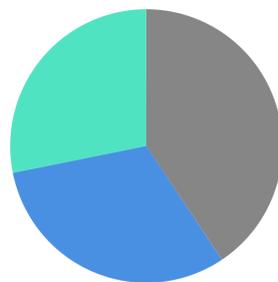


0 , 3 8
DE MOYENNE GENERALE

6 4
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

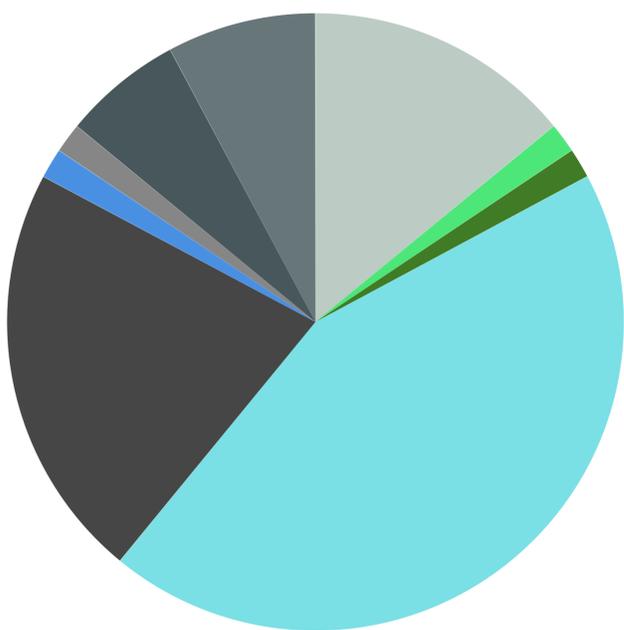
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	26	41%
CAT. 2	20	31%
CAT. 3	18	28%
CAT. 4	0	0%



■ CAT. 1 (40.63%)
■ CAT. 2 (31.25%)
■ CAT. 3 (28.13%)

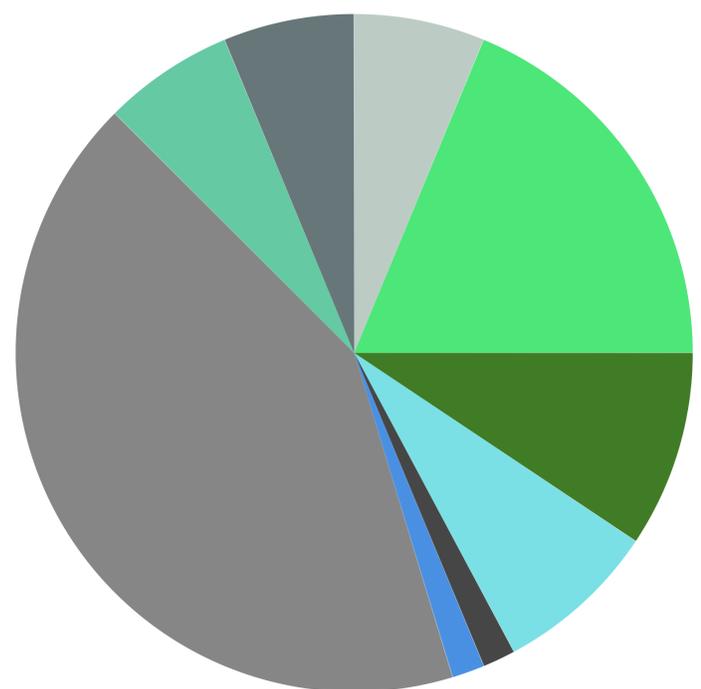
Avec une moyenne de 0,38 et aucun article en catégorie 4, la plateforme rts info doit avant tout se concentrer sur les éléments informatifs et sensibilisant. En mentionnant les statistiques, les ressources d'aide et en ajoutant des éléments de précisions permettant de mieux décrire les rapports de pouvoir et les mécanismes propres aux violences.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel professionnel (14.06%)
■ Harcèlement sexuel privé (1.56%)
■ Attouchements sexuels (1.56%) ■ Viol (43.75%)
■ Violences au sein du couple (21.88%)
■ Harcèlement de rue (1.56%)
■ Mutilations génitales (1.56%) ■ Autre (6.25%)
■ Multiples (7.81%)

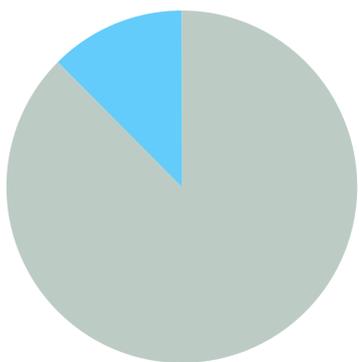
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (6.25%) ■ Faits politiques (18.75%)
■ Faits événementiels (9.38%)
■ Faits statistiques (7.81%) ■ Portrait (1.56%)
■ Interview (1.56%) ■ People (42.19%)
■ Faits de société (6.25%) ■ Faits culturels (6.25%)

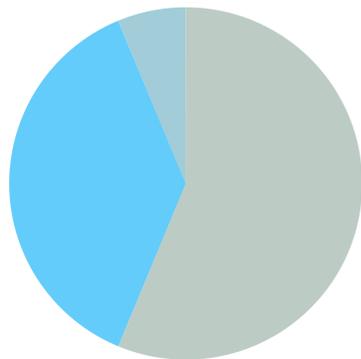
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE
VOCABULAIRE



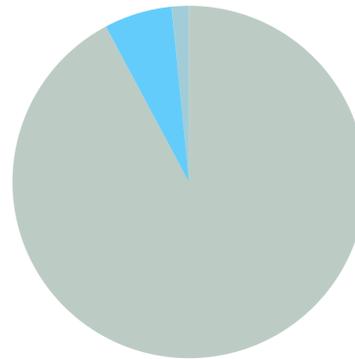
■ 1 (87.5%) ■ 0 (12.5%)

LES
SOURCES



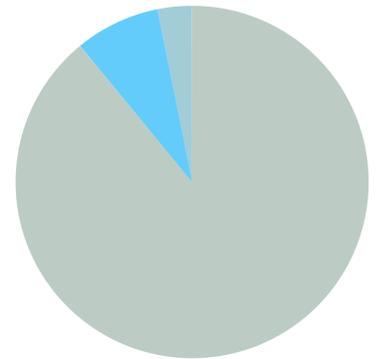
■ 1 (56.25%) ■ 0 (37.5%)
■ -1 (6.25%)

LA VALIDITE
DES
INFORMATIONS



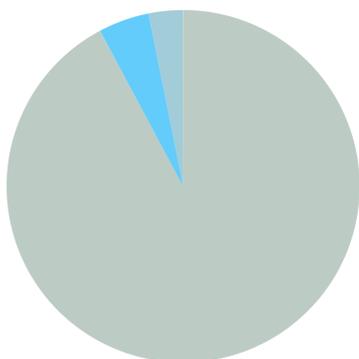
■ 1 (92.19%) ■ 0 (6.25%)
■ -1 (1.56%)

LA
HIERARCHIE
DES
INFORMATIONS



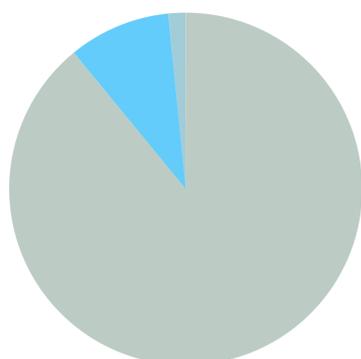
■ 1 (89.06%) ■ 0 (7.81%)
■ -1 (3.13%)

LA VICTIME



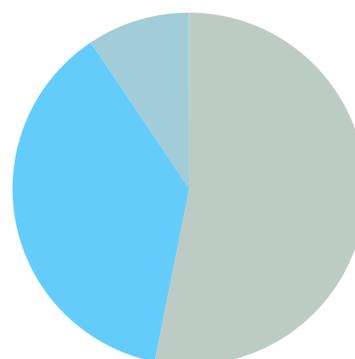
■ 1 (92.19%) ■ 0 (4.69%)
■ -1 (3.13%)

L'AUTEUR
DES
VIOLENCES



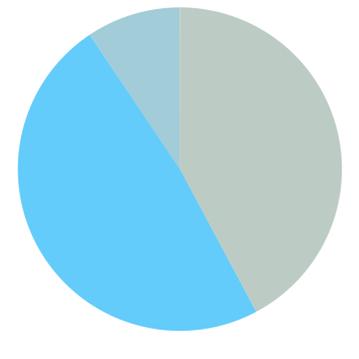
■ 1 (89.06%) ■ 0 (9.38%)
■ -1 (1.56%)

LES
RAPPORTS DE
POUVOIR



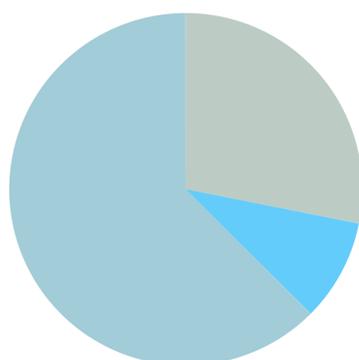
■ 1 (53.13%) ■ 0 (37.5%)
■ -1 (9.38%)

LES
MECANISMES
DES
VIOLENCES



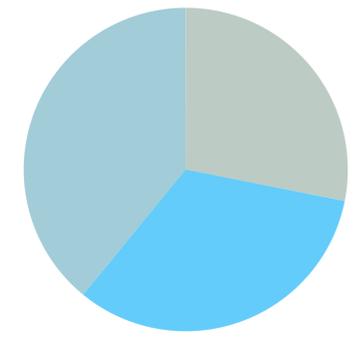
■ 1 (42.19%)
■ 0 (48.44%)
■ -1 (9.38%)

LES
STATISTIQUES



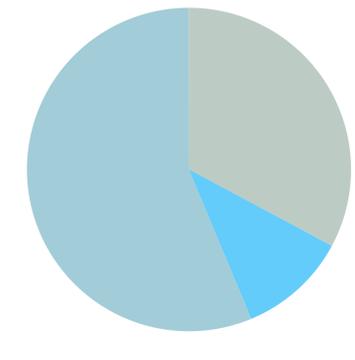
■ 1 (28.13%) ■ 0 (9.38%)
■ -1 (62.5%)

LA MENTION
D'AUTRES
VIOLENCES



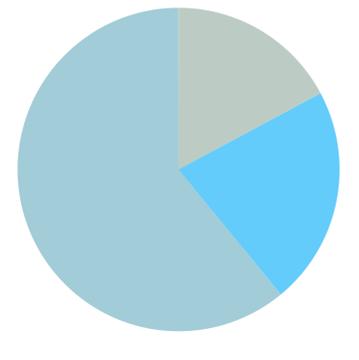
■ 1 (28.13%)
■ 0 (32.81%)
■ -1 (39.06%)

EXPERTISE



■ 1 (32.81%)
■ 0 (10.94%)
■ -1 (56.25%)

RESSOURCES
D'AIDES



■ 1 (17.19%)
■ 0 (21.88%)
■ -1 (60.94%)

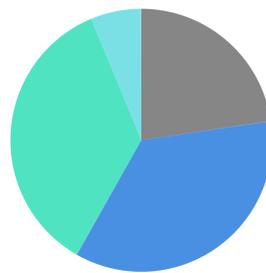
24 HEURES

0,17
DE MOYENNE GENERALE

225
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

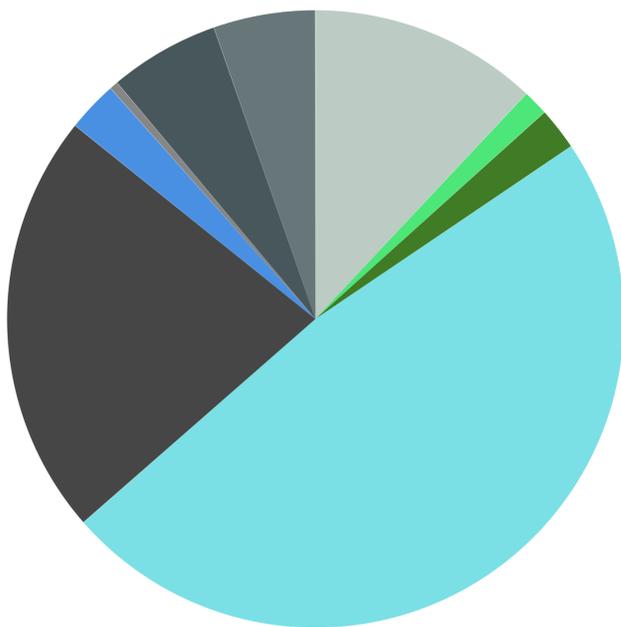
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	51	23%
CAT. 2	80	36%
CAT. 3	80	36%
CAT. 4	14	6%



■ CAT. 1 (22.67%)
■ CAT. 2 (35.56%)
■ CAT. 3 (35.56%)
■ CAT. 4 (6.22%)

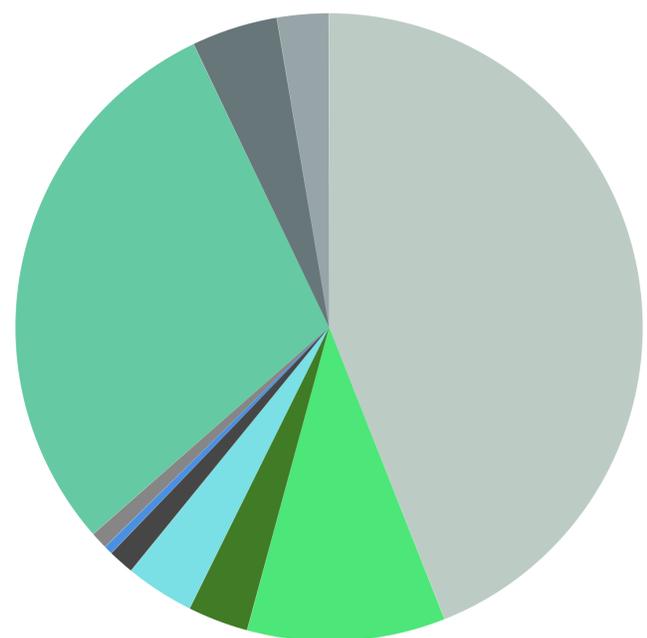
Moins mais de meilleure qualité, le mot d'ordre pour Le 24 Heures avec une moyenne de 0,17 et 225 articles. Nous recommandons de limiter les articles faits divers et faits people et privilégier des articles plus approfondis. De plus, un effort devrait ainsi être entrepris dans l'utilisation d'un vocabulaire plus approprié et la mention systématique des violences.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel professionnel (12%)
■ Harcèlement sexuel privé (1.33%)
■ Attouchements sexuels (2.22%) ■ Viol (48%)
■ Violences au sein du couple (22.22%)
■ Harcèlement de rue (2.67%)
■ Mutilations génitales (0.44%) ■ Autre (5.78%)
■ Multiples (5.33%)

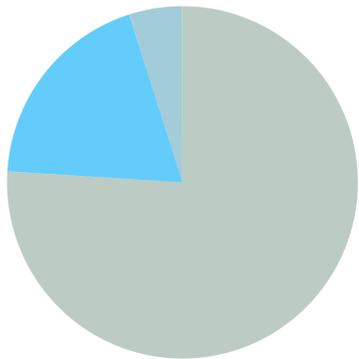
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (44%) ■ Faits politiques (10.22%)
■ Faits événementiels (3.11%)
■ Faits statistiques (3.56%) ■ Portrait (1.33%)
■ Interview (0.44%) ■ Opinion (0.89%)
■ People (29.33%) ■ Faits de société (4.44%)
■ Faits culturels (2.67%)

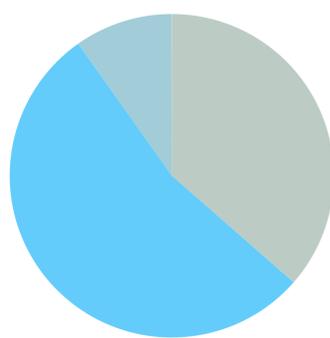
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



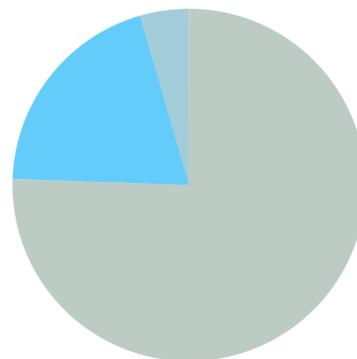
1 (76%) 0 (19.11%)
-1 (4.89%)

LES SOURCES



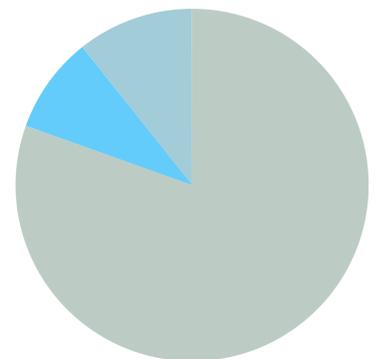
1 (36.44%) 0 (53.78%)
-1 (9.78%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



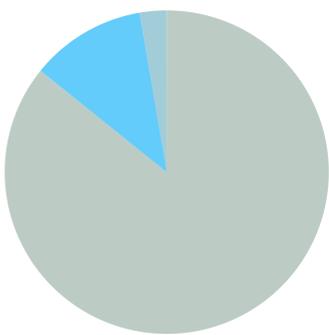
1 (75.56%) 0 (20%)
-1 (4.44%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



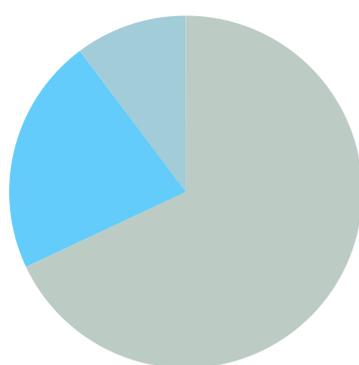
1 (80.44%) 0 (8.89%)
-1 (10.67%)

LA VICTIME



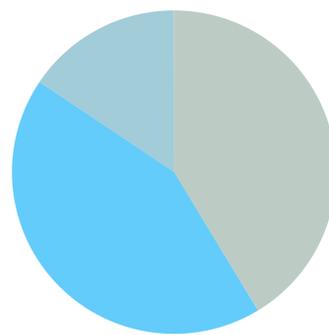
1 (85.78%) 0 (11.56%)
-1 (2.67%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



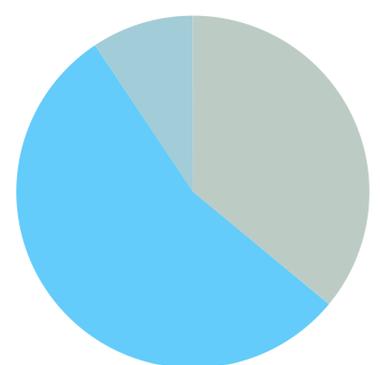
1 (68%) 0 (21.78%)
-1 (10.22%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



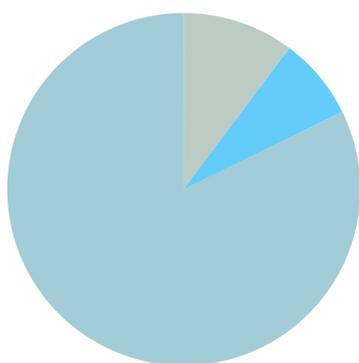
1 (41.33%) 0 (43.11%)
-1 (15.56%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



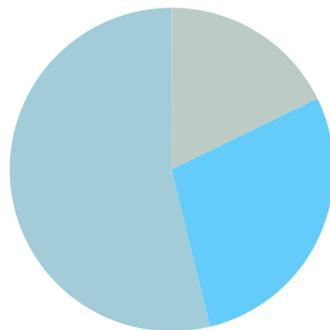
1 (36%) 0 (54.67%)
-1 (9.33%)

LES STATISTIQUES



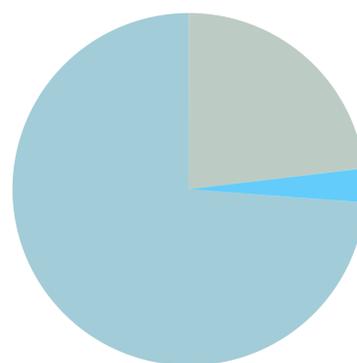
1 (10.22%) 0 (7.56%)
-1 (82.22%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



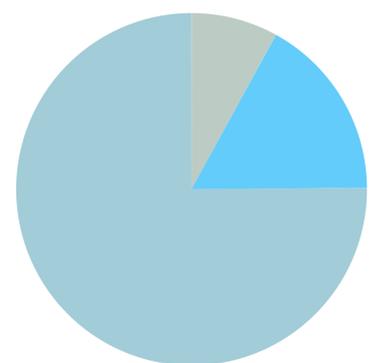
1 (17.78%) 0 (28.44%)
-1 (53.78%)

EXPERTISE



1 (23.11%) 0 (3.11%)
-1 (73.78%)

RESSOURCES D'AIDES



1 (8%) 0 (16.89%)
-1 (75.11%)

LE NOUVELLISTE

0,28
DE MOYENNE GENERALE

51
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

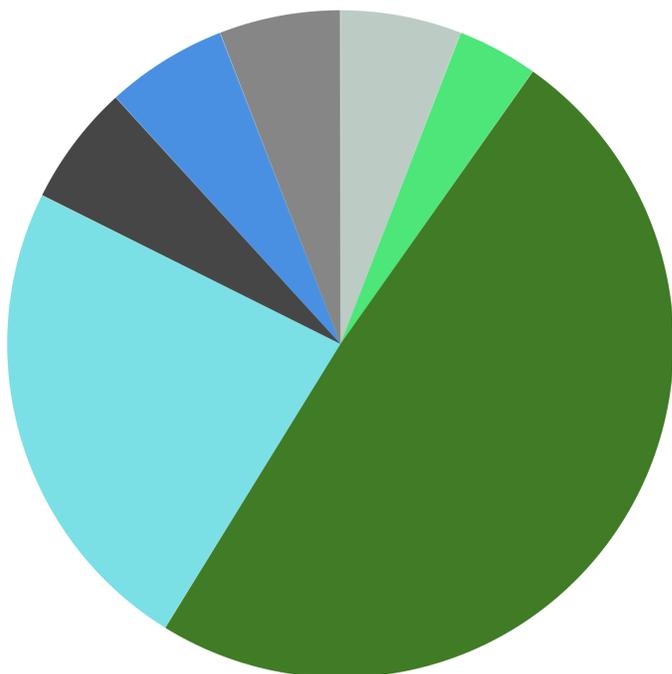
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	15	29%
CAT. 2	17	33%
CAT. 3	19	37%
CAT. 4	0	0%



■ CAT. 1 (29.41%)
■ CAT. 2 (33.33%)
■ CAT. 3 (37.25%)

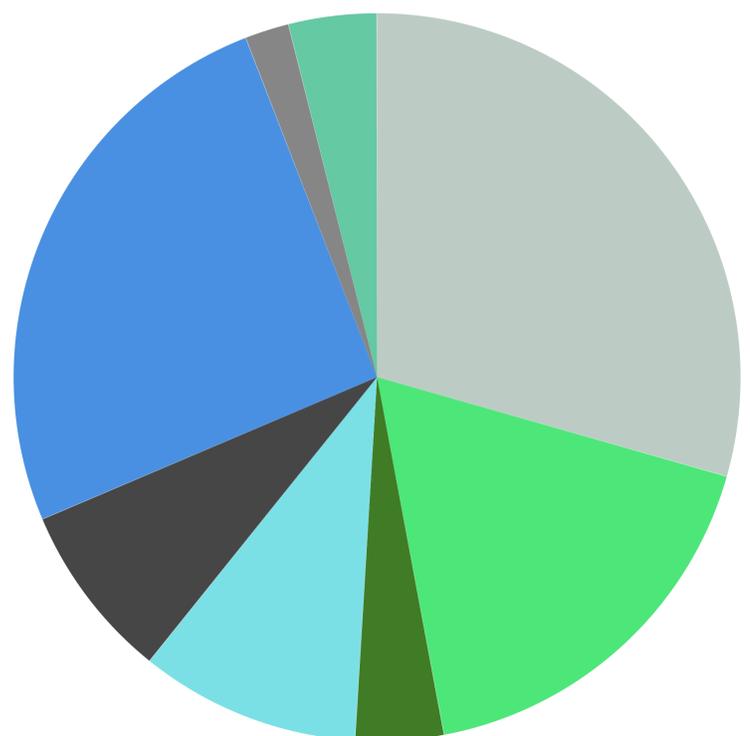
Dans un entredoux avec une moyenne de 0,28 et 51 articles, le Nouvelliste devrait privilégier ses productions originales généralement de bonne qualité au détriment des dépêches. En accentuant la diversité actuelle des violences traitées et de l'angle choisi, le journal pourrait être plus précis dans les mécanismes et mieux aborder les violences comme un fait de société.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel professionnel (5.88%)
■ Harcèlement sexuel privé (3.92%)
■ Viol (49.02%)
■ Violences au sein du couple (23.53%)
■ Harcèlement de rue (5.88%) ■ Autre (5.88%)
■ Multiples (5.88%)

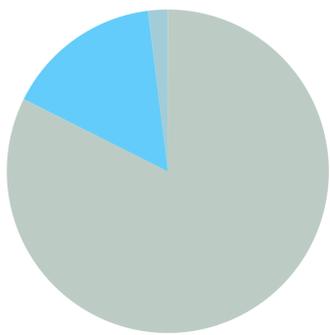
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (29.41%) ■ Faits politiques (17.65%)
■ Faits statistiques (3.92%) ■ Portrait (9.8%)
■ Opinion (7.84%) ■ People (25.49%)
■ Faits de société (1.96%) ■ Faits culturels (3.92%)

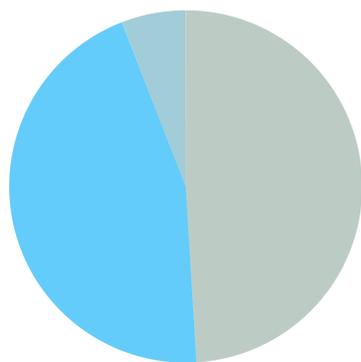
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



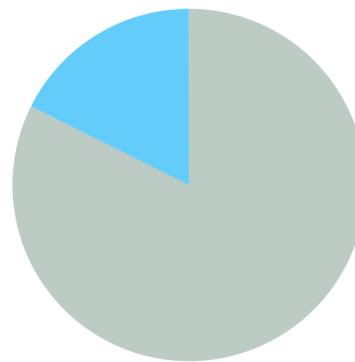
1 (82.35%)
0 (15.69%)
-1 (1.96%)

LES SOURCES



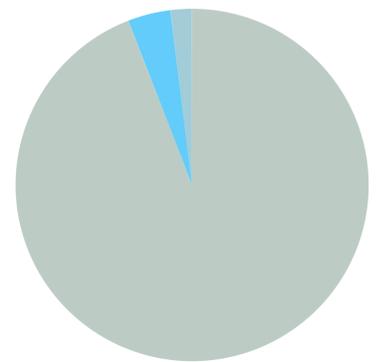
1 (49.02%) 0 (45.1%)
-1 (5.88%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



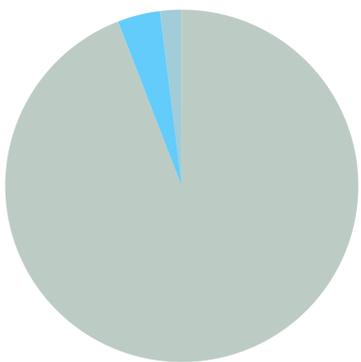
1 (82.35%)
0 (17.65%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



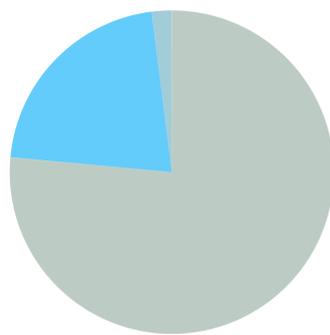
1 (94.12%) 0 (3.92%)
-1 (1.96%)

LA VICTIME



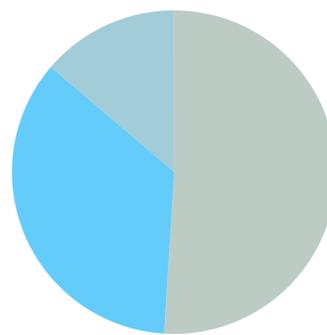
1 (94.12%) 0 (3.92%)
-1 (1.96%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



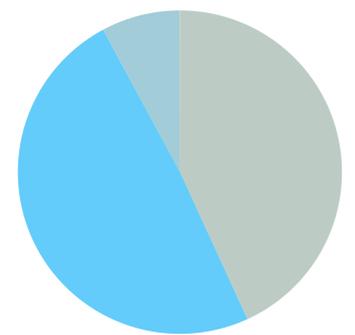
1 (76.47%)
0 (21.57%)
-1 (1.96%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



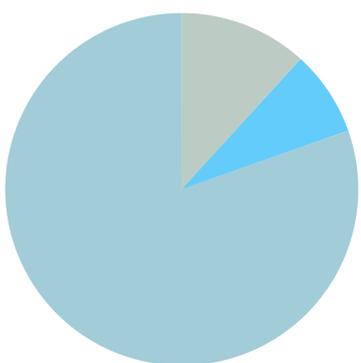
1 (50.98%)
0 (35.29%)
-1 (13.73%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



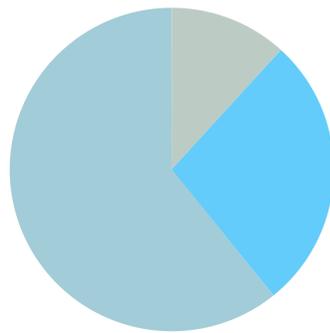
1 (43.14%)
0 (49.02%)
-1 (7.84%)

LES STATISTIQUES



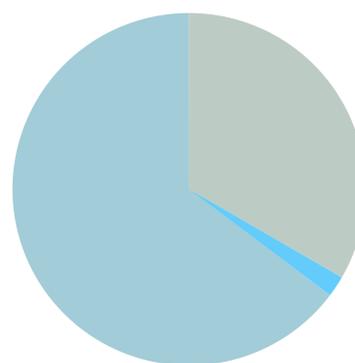
1 (11.76%) 0 (7.84%)
-1 (80.39%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



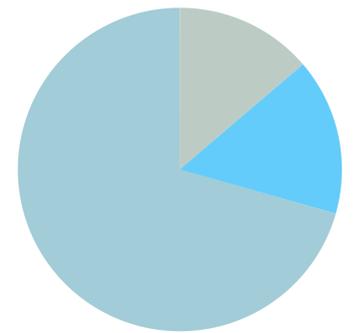
1 (11.76%)
0 (27.45%)
-1 (60.78%)

EXPERTISE



1 (33.33%) 0 (1.96%)
-1 (64.71%)

RESSOURCES D'AIDES



1 (13.73%)
0 (15.69%)
-1 (70.59%)

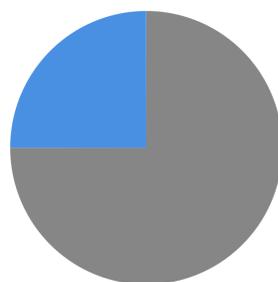
LEMAN BLEU

0,67
DE MOYENNE GENERALE

4
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

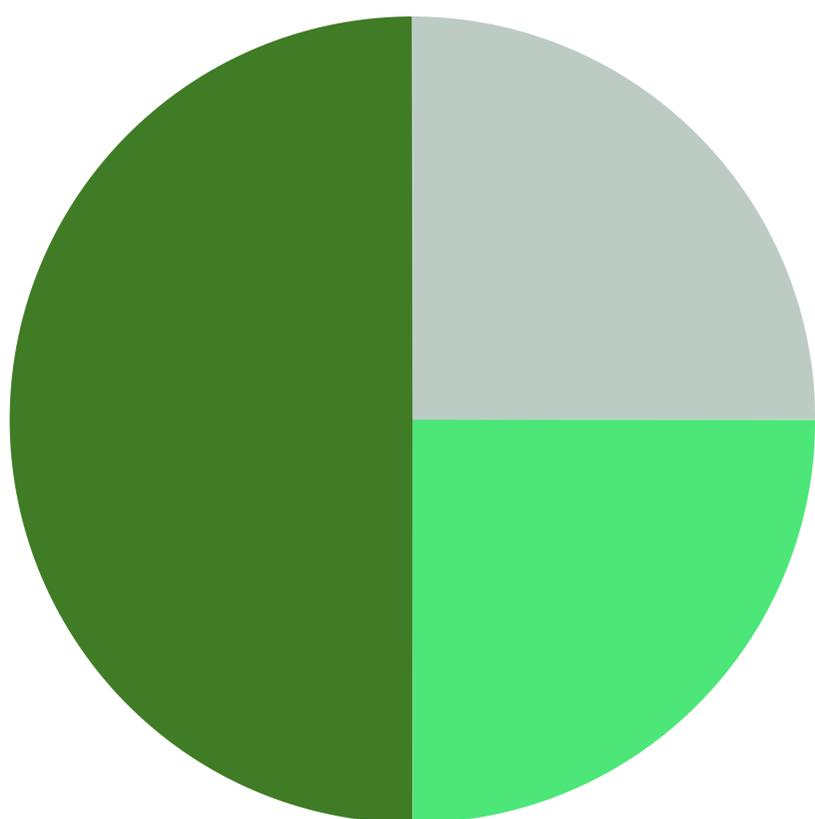
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	3	75%
CAT. 2	1	25%
CAT. 3	0	0%
CAT. 4	0	0%



■ CAT. 1 (75%)
■ CAT. 2 (25%)

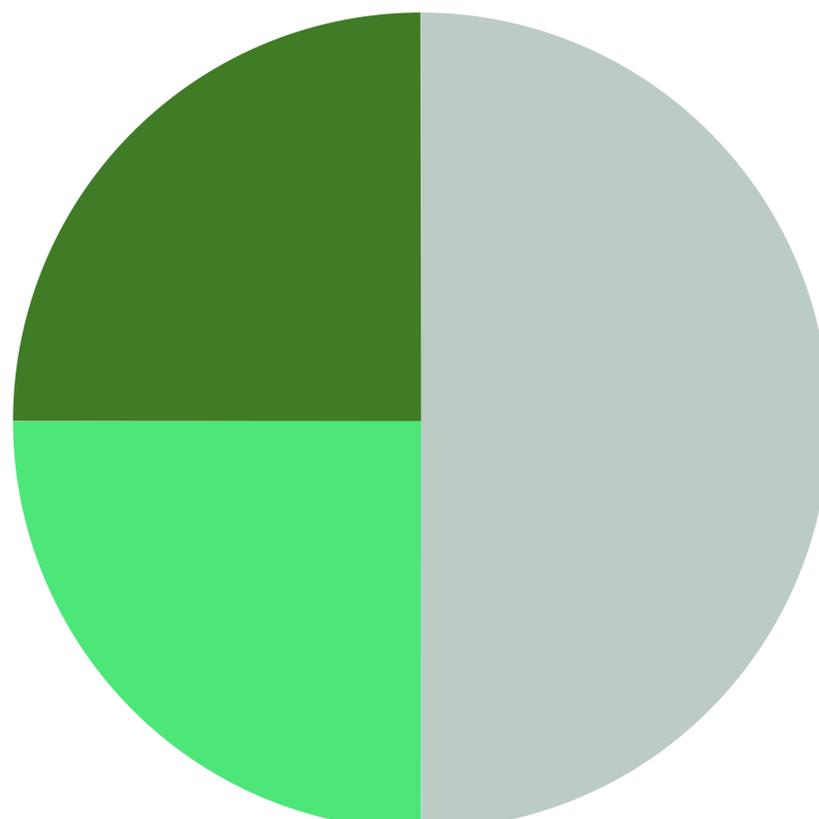
Avec 4 articles seulement, mais une moyenne de 0,67, on ne peut que recommander à Léman bleu de plus traiter le sujet des violences en étant toujours attentif aux aspects formels et en ajoutant les aspects de sensibilisation, tels que les statistiques et les ressources d'aide.

TYPES DE VIOLENCES TRAITÉES



■ Violences au sein du couple (25%)
■ Harcèlement de rue (25%) ■ Multiples (50%)

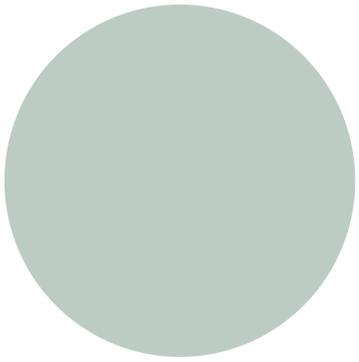
TYPES D'ARTICLES



■ Faits politiques (50%)
■ Faits événementiels (25%) ■ Interview (25%)

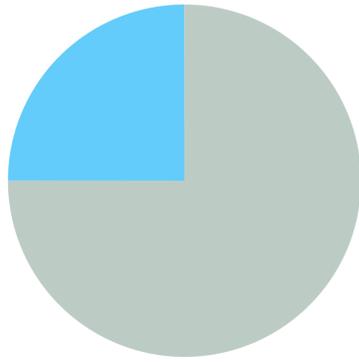
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE
VOCABULAIRE



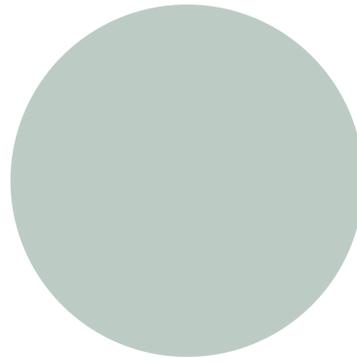
■ 1 (100%)

LES
SOURCES



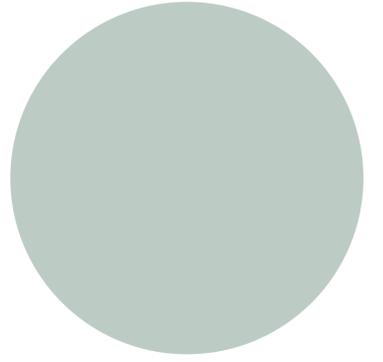
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

LA VALIDITE
DES
INFORMATIONS



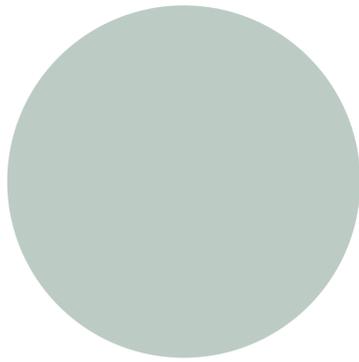
■ 1 (100%)

LA
HIERARCHIE
DES
INFORMATIONS



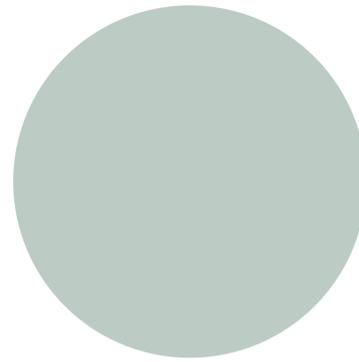
■ 1 (100%)

LA VICTIME



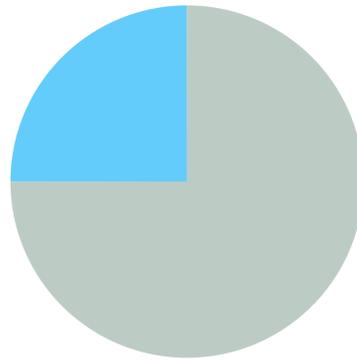
■ 1 (100%)

L'AUTEUR
DES
VIOLENCES



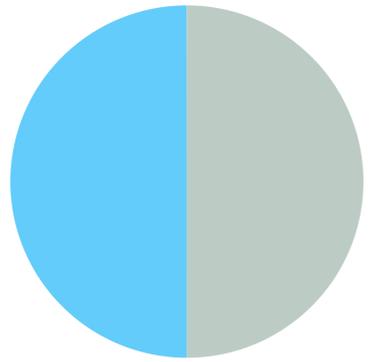
■ 1 (100%)

LES
RAPPORTS DE
POUVOIR



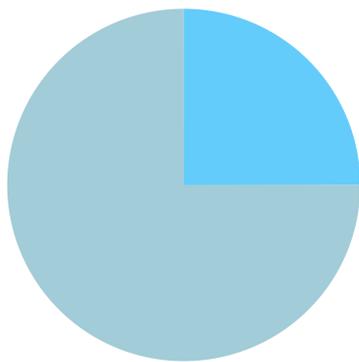
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

LES
MECANISMES
DES
VIOLENCES



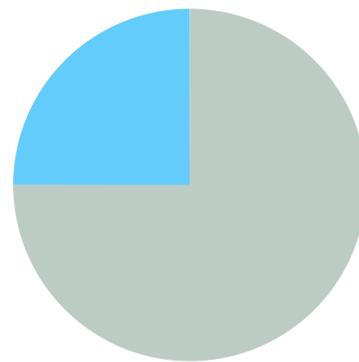
■ 1 (50%) ■ 0 (50%)

LES
STATISTIQUES



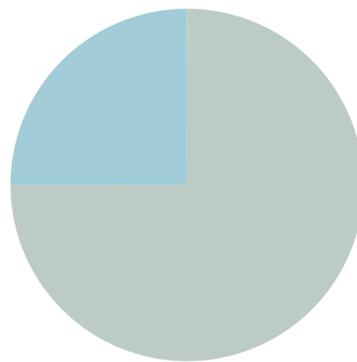
■ 0 (25%) ■ -1 (75%)

LA MENTION
D'AUTRES
VIOLENCES



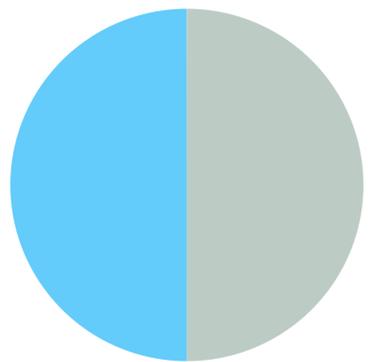
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

EXPERTISE



■ 1 (75%) ■ -1 (25%)

RESSOURCES
D'AIDES



■ 1 (50%) ■ 0 (50%)

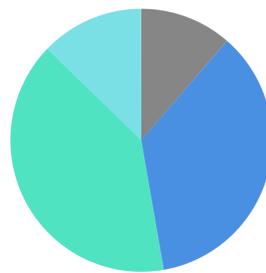
20 MINUTES

0,03
DE MOYENNE GENERALE

220
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

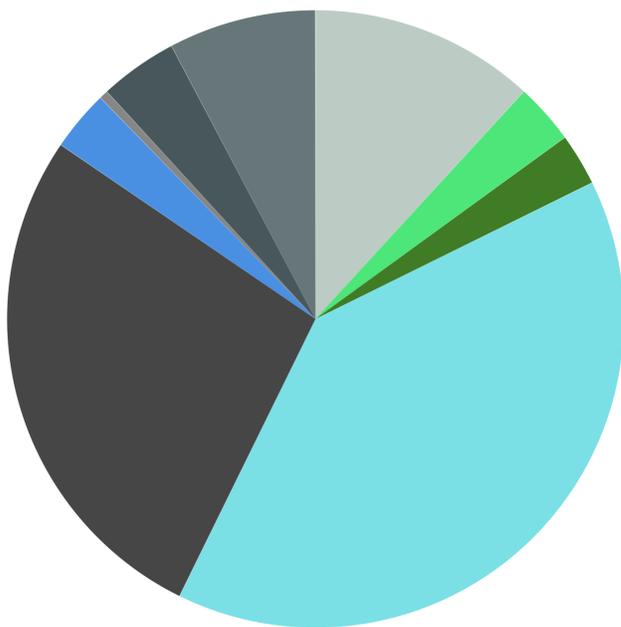
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	25	11%
CAT. 2	79	36%
CAT. 3	88	40%
CAT. 4	28	13%



■ CAT. 1 (11.36%)
■ CAT. 2 (35.91%)
■ CAT. 3 (40%)
■ CAT. 4 (12.73%)

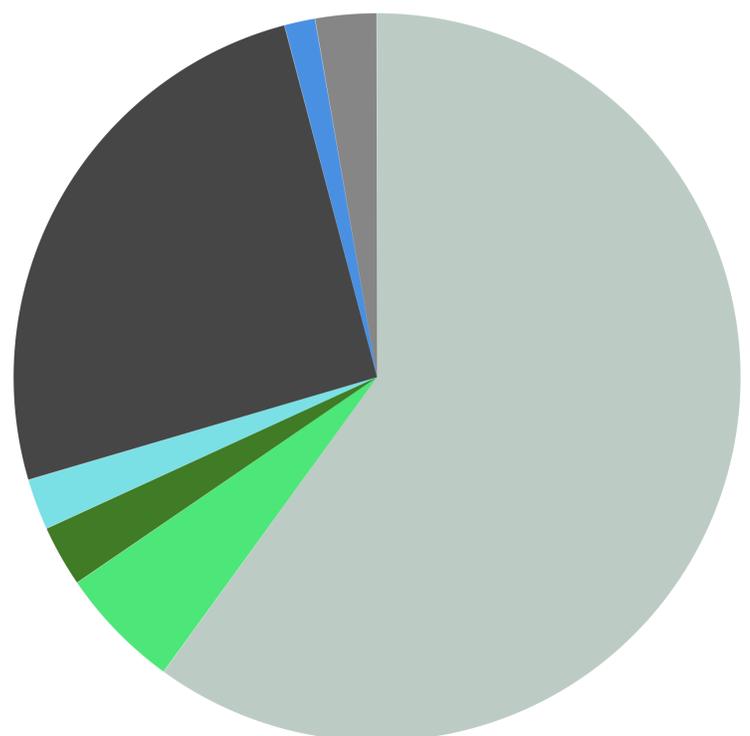
Avec la moins bonne moyenne de 0,03, le 20 minutes doit se concentrer afin d'instaurer une systématique dans la rédaction des articles portant sur les violences. Une attention particulière doit être portée sur le vocabulaire utilisé et la description de l'auteur des violences.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel professionnel (11.82%)
■ Harcèlement sexuel privé (3.18%)
■ Attouchements sexuels (2.73%)
■ Viol (39.55%)
■ Violences au sein du couple (27.27%)
■ Harcèlement de rue (3.18%)
■ Mutilations génitales (0.45%)
■ Autre (4.09%)
■ Multiples (7.73%)

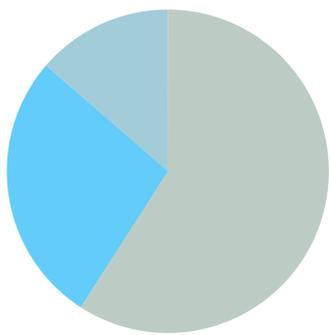
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (60%)
■ Faits politiques (5.45%)
■ Faits événementiels (2.73%)
■ Faits statistiques (2.27%)
■ People (25.45%)
■ Faits de société (1.36%)
■ Faits culturels (2.73%)

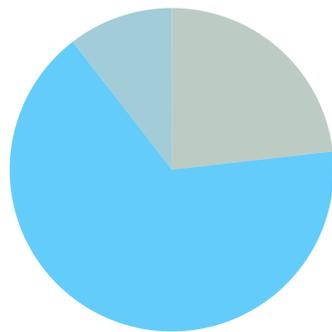
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE
VOCABULAIRE



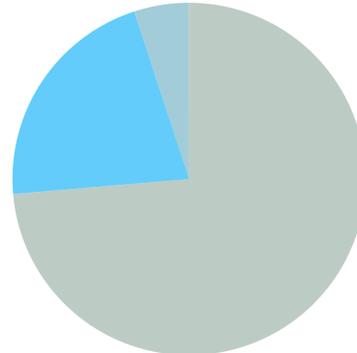
1 (59.09%)
0 (27.27%)
-1 (13.64%)

LES
SOURCES



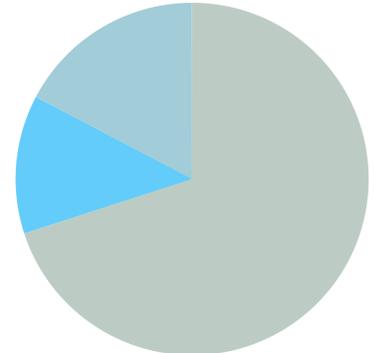
1 (23.18%)
0 (66.36%)
-1 (10.45%)

LA VALIDAITE
DES
INFORMATIONS



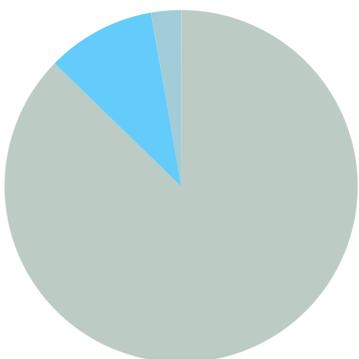
1 (73.64%)
0 (21.36%)
-1 (5%)

LA
HIERARCHIE
DES
INFORMATIONS



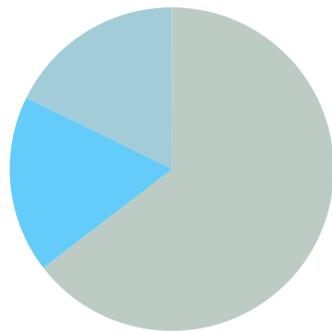
1 (70%)
0 (12.73%)
-1 (17.27%)

LA VICTIME



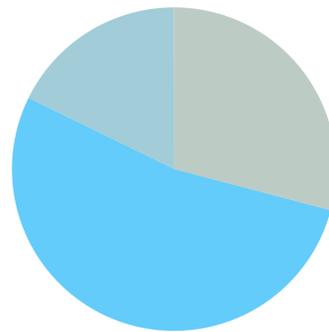
1 (87.27%)
0 (10%)
-1 (2.73%)

L'AUTEUR
DES
VIOLENCES



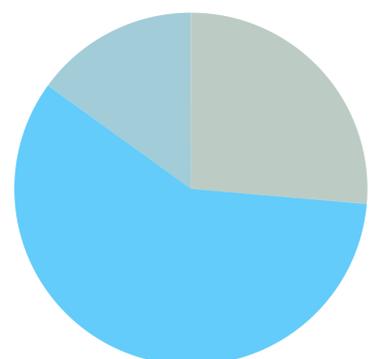
1 (64.55%)
0 (17.73%)
-1 (17.73%)

LES
RAPPORTS DE
POUVOIR



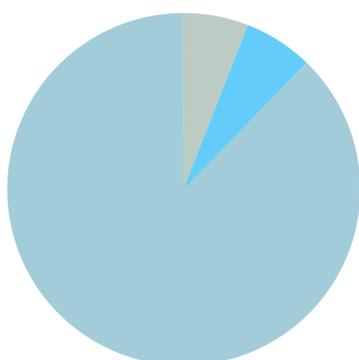
1 (29.09%)
0 (53.18%)
-1 (17.73%)

LES
MECANISMES
DES
VIOLENCES



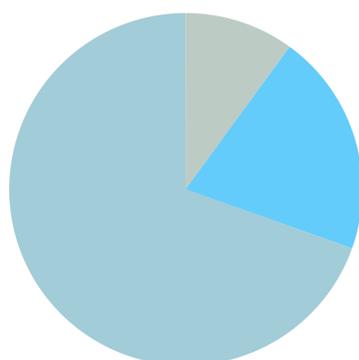
1 (26.36%)
0 (58.64%)
-1 (15%)

LES
STATISTIQUES



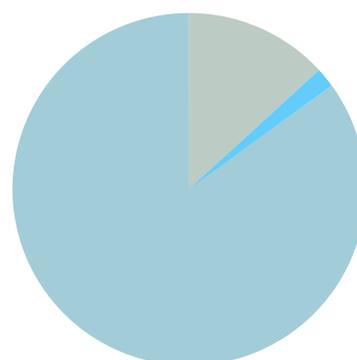
1 (5.91%)
0 (6.36%)
-1 (87.73%)

LA MENTION
D'AUTRES
VIOLENCES



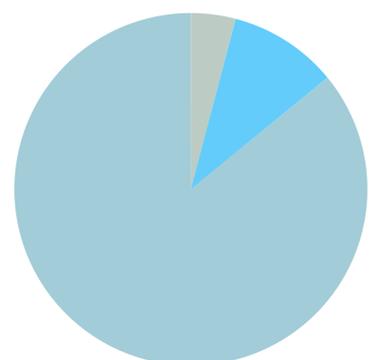
1 (10%)
0 (20.45%)
-1 (69.55%)

EXPERTISE



1 (13.18%)
0 (1.82%)
-1 (85%)

RESSOURCES
D'AIDES



1 (4.09%)
0 (10%)
-1 (85.91%)

LA TELE

0,13
DE MOYENNE GENERALE

6
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

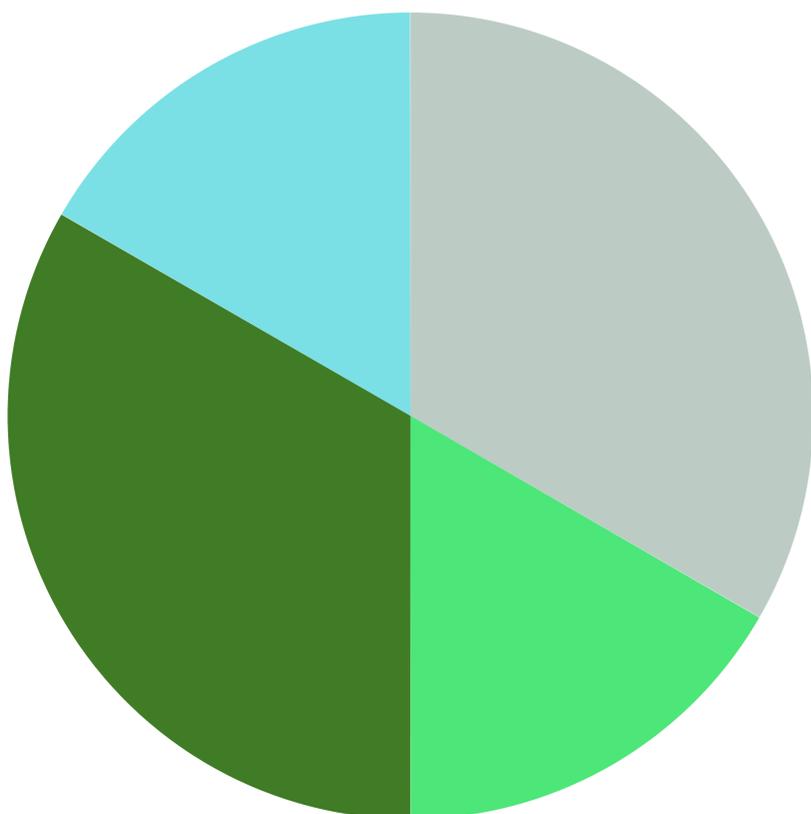
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	1	17%
CAT. 2	2	33%
CAT. 3	2	33%
CAT. 4	1	17



■ CAT. 1 (16.67%)
■ CAT. 2 (33.33%)
■ CAT. 3 (33.33%)
■ CAT. 4 (16.67%)

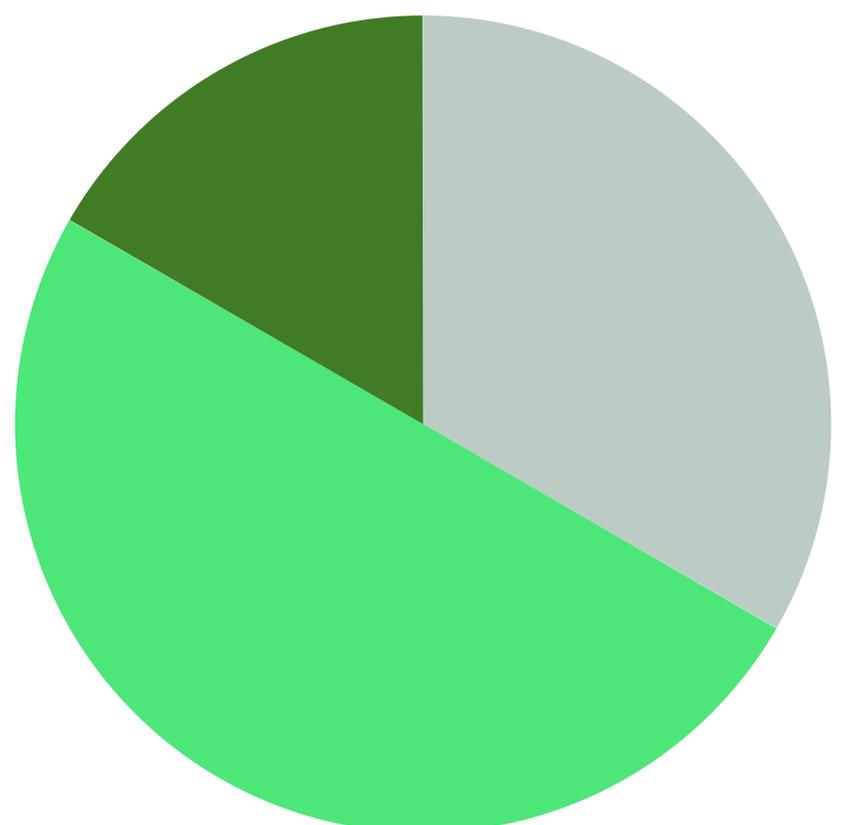
Avec seulement 6 articles et une moyenne de 0,13, La Télé doit augmenter sa couverture des violences sexistes tout en étant attentive aux éléments formels et descriptifs. Le choix du vocabulaire plus précis, ainsi que la déconstruction des mythes autour de l'auteur des violences sont importants.

TYPES DE VIOLENCES TRAITÉES



■ Viol (33.33%)
■ Violences au sein du couple (16.67%)
■ Harcèlement de rue (33.33%)
■ Autre (16.67%)

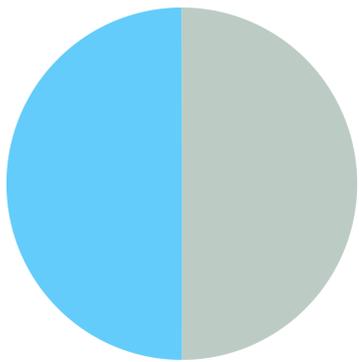
TYPES D'ARTICLES



■ Faits divers (33.33%)
■ Faits politiques (50%)
■ Faits événementiels (16.67%)

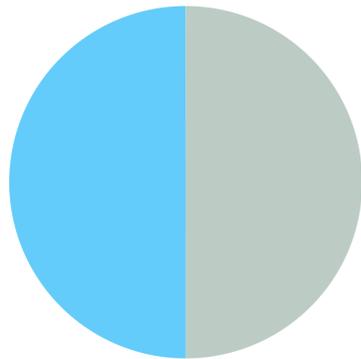
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



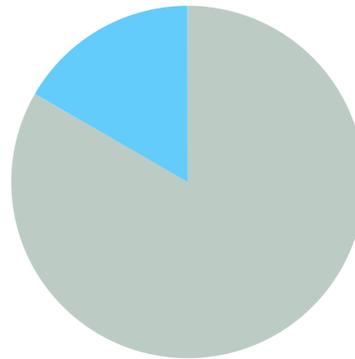
1 (50%) 0 (50%)

LES SOURCES



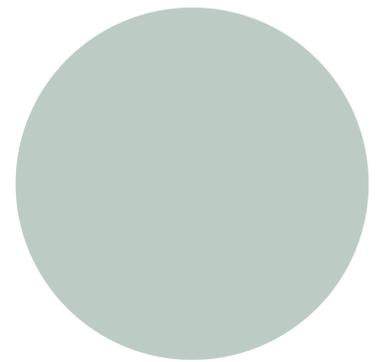
1 (50%) 0 (50%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



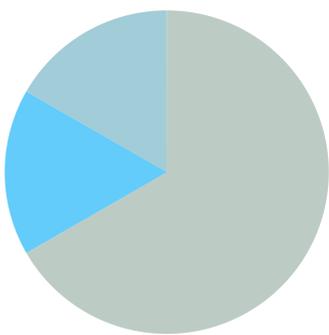
1 (83.33%)
0 (16.67%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



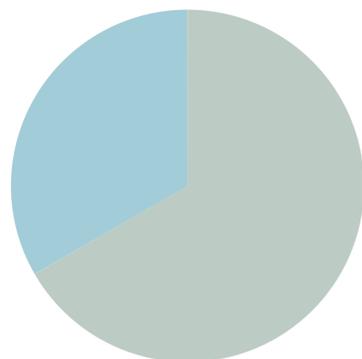
1 (100%)

LA VICTIME



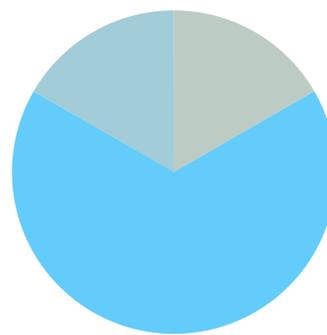
1 (66.67%)
0 (16.67%)
-1 (16.67%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



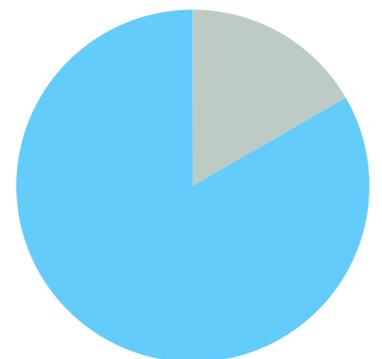
1 (66.67%)
-1 (33.33%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



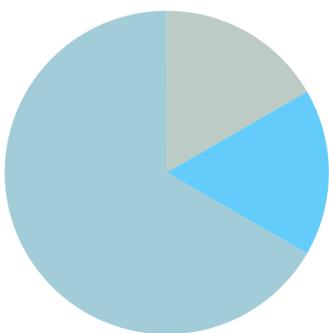
1 (16.67%)
0 (66.67%)
-1 (16.67%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



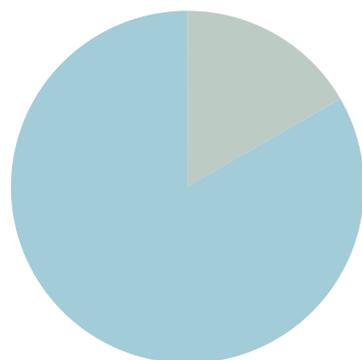
1 (16.67%)
0 (83.33%)

LES STATISTIQUES



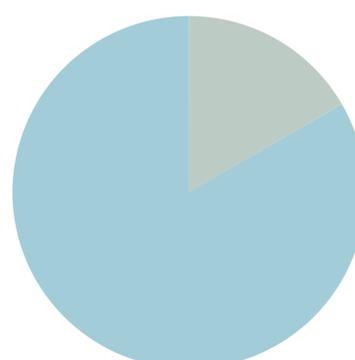
1 (16.67%)
0 (16.67%)
-1 (66.67%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



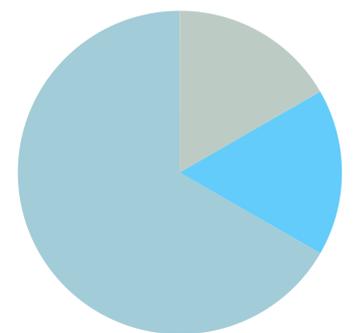
1 (16.67%)
-1 (83.33%)

EXPERTISE



1 (16.67%)
-1 (83.33%)

RESSOURCES D'AIDES



1 (16.67%)
0 (16.67%)
-1 (66.67%)

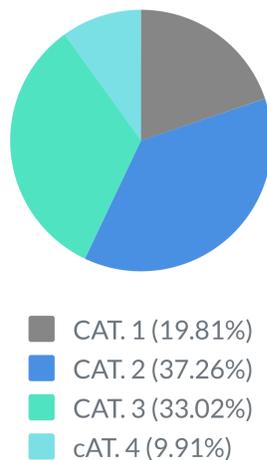
LE MATIN.CH

0, 1 2
DE MOYENNE GENERALE

2 1 2
ARTICLES ANALYSES

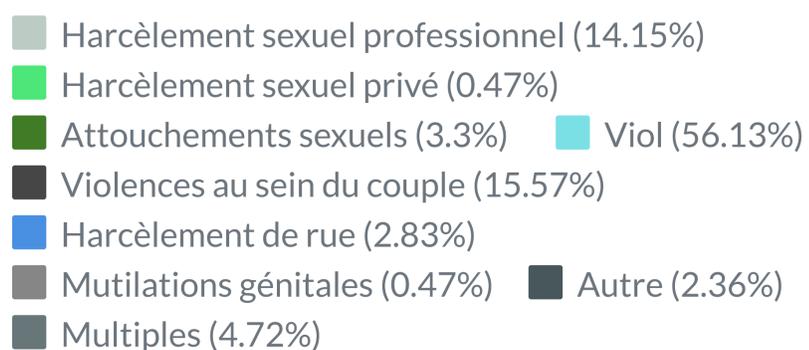
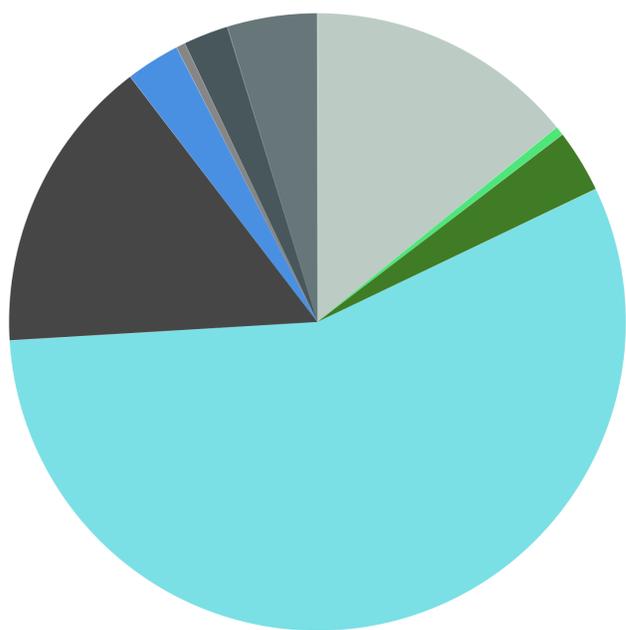
NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

	NOMBRE	(%)
CAT. 1	42	20%
CAT. 2	79	37%
CAT. 3	70	33%
CAT. 4	21	10%

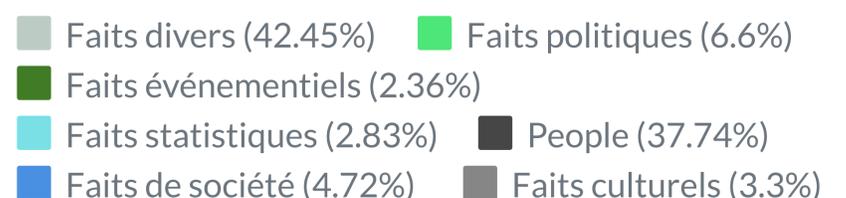
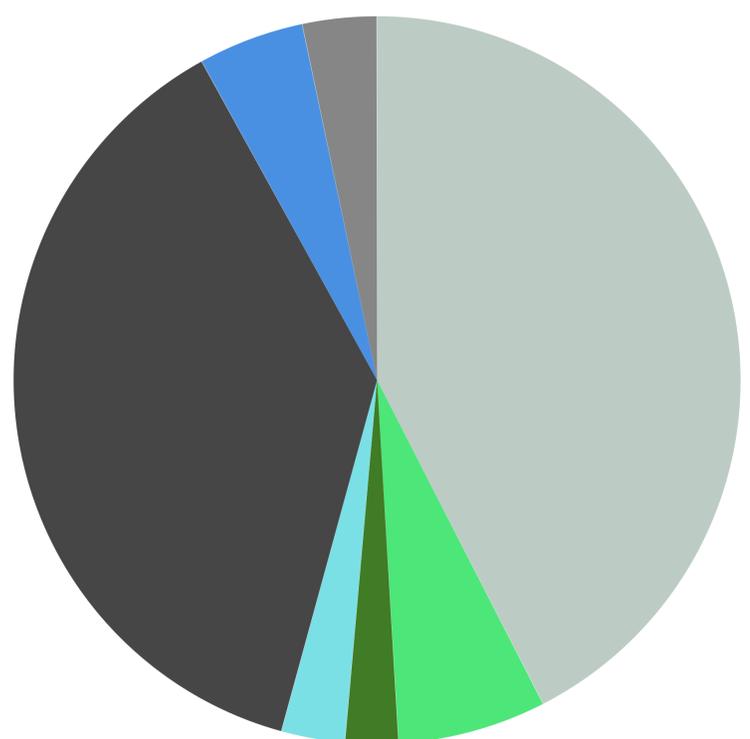


Le Matin doit se concentrer pour diversifier l'angle et augmenter les articles de société, mais aussi le type de violences traitées. Un effort particulier doit être entrepris sur la mention systématique des violences dans le titre et le chapeau et le choix du vocabulaire.

TYPES DE VIOLENCES TRAITÉES

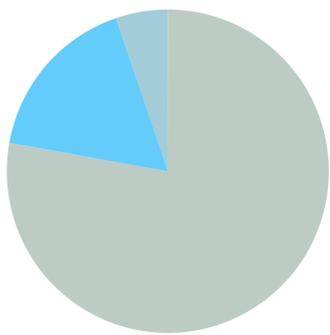


TYPES D'ARTICLES



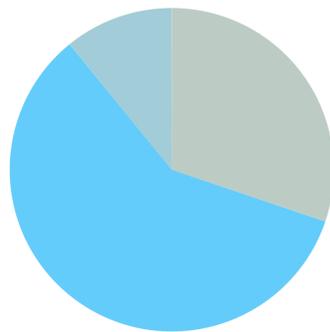
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE VOCABULAIRE



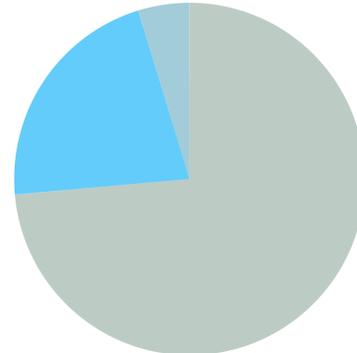
1 (77.83%)
0 (16.98%)
-1 (5.19%)

LES SOURCES



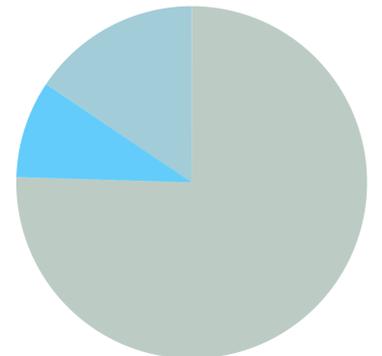
1 (30.19%)
0 (58.96%)
-1 (10.85%)

LA VALIDITE DES INFORMATIONS



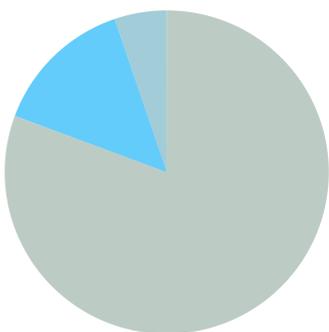
1 (73.58%) 0 (21.7%)
-1 (4.72%)

LA HIERARCHIE DES INFORMATIONS



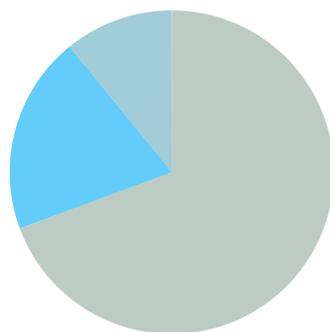
1 (75.47%) 0 (8.96%)
-1 (15.57%)

LA VICTIME



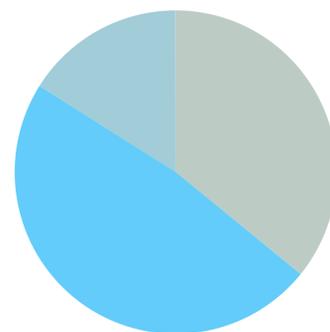
1 (80.66%)
0 (14.15%)
-1 (5.19%)

L'AUTEUR DES VIOLENCES



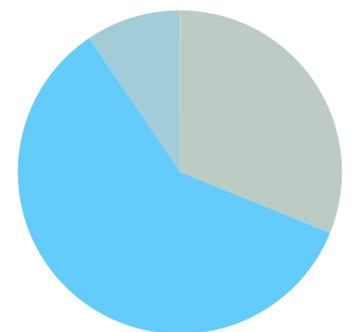
1 (69.34%)
0 (19.81%)
-1 (10.85%)

LES RAPPORTS DE POUVOIR



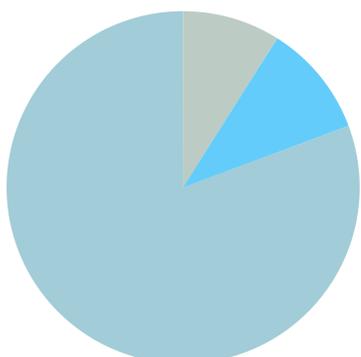
1 (35.85%)
0 (48.11%)
-1 (16.04%)

LES MECANISMES DES VIOLENCES



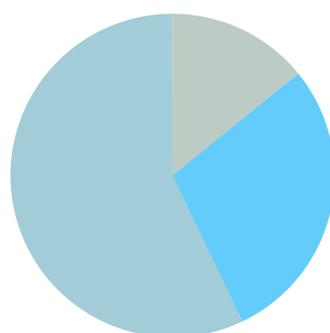
1 (31.13%)
0 (59.43%)
-1 (9.43%)

LES STATISTIQUES



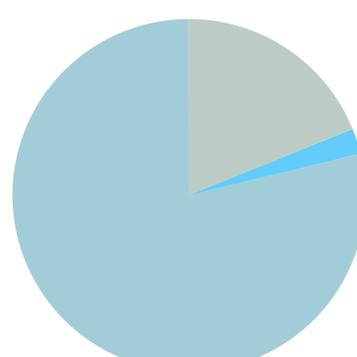
1 (8.96%) 0 (10.38%)
-1 (80.66%)

LA MENTION D'AUTRES VIOLENCES



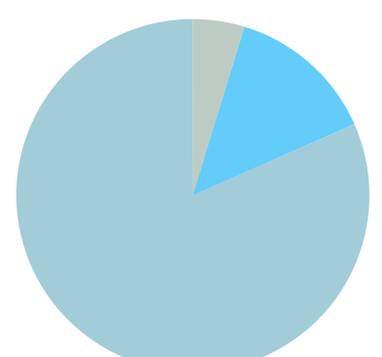
1 (14.15%)
0 (28.77%)
-1 (57.08%)

EXPERTISE



1 (18.87%) 0 (2.36%)
-1 (78.77%)

RESSOURCES D'AIDES



1 (4.72%) 0 (13.68%)
-1 (81.6%)

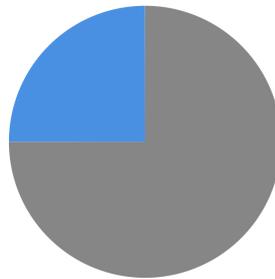
CANAL 9

0,54
DE MOYENNE GENERALE

4
ARTICLES ANALYSES

NOMBRE D'ARTICLES PAR CATEGORIE

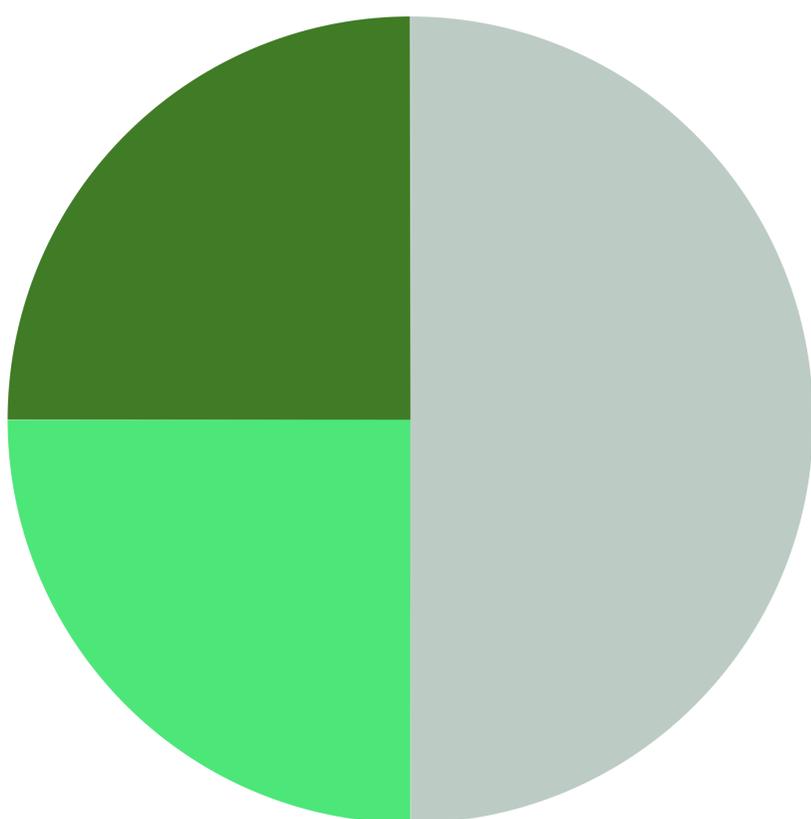
	NOMBRE	(%)
CAT. 1	3	75%
CAT. 2	0	0%
CAT. 3	1	25%
CAT. 4	0	0%



■ CAT. 1 (75%)
■ CAT. 4 (25%)

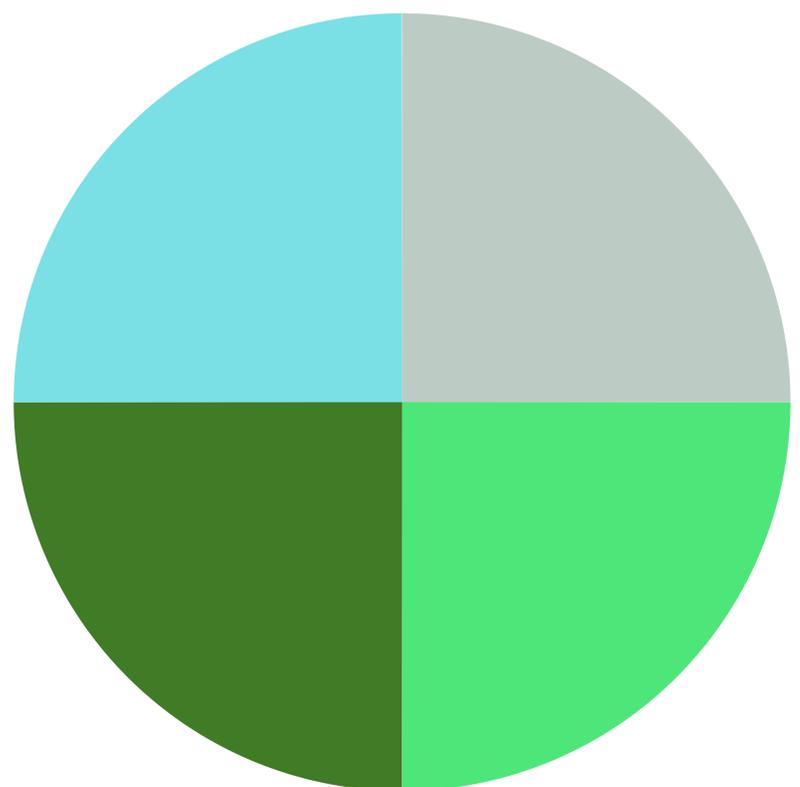
Avec un traitement médiatique adéquat sans aucun article en catégorie 4, mais seulement 4 articles traitant du sujet en tout, Canal 9 doit se concentrer sur l'augmentation de sa couverture médiatique des violences en abordant le sujet sous un angle de société permettant une meilleure sensibilisation.

TYPES DE VIOLENCES TRAITEES



■ Harcèlement sexuel privé (50%) ■ Viol (25%)
■ Violences au sein du couple (25%)

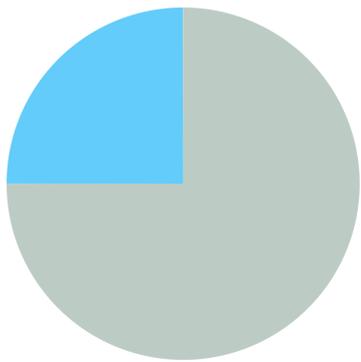
TYPES D'ARTICLES



■ Faits politiques (25%) ■ People (25%)
■ Faits événementiels (25%) ■ Faits culturels (25%)

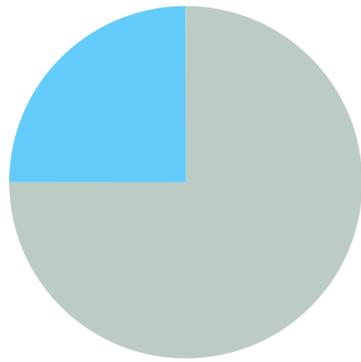
POINTS OBTENUS PAR CRITERE

LE
VOCABULAIRE



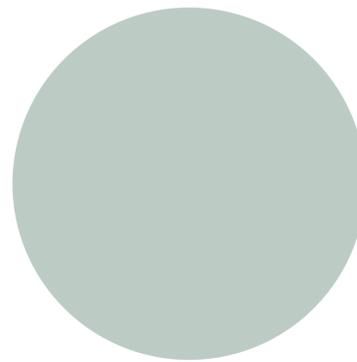
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

LES
SOURCES



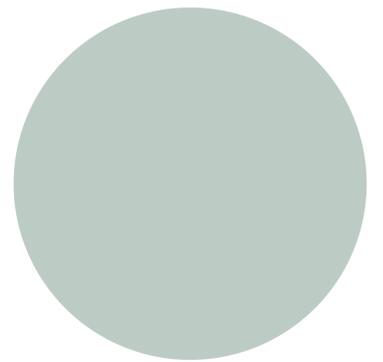
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

LA VALIDITE
DES
INFORMATIONS



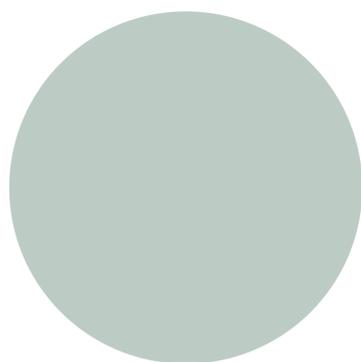
■ 1 (100%)

LA
HIERARCHIE
DES
INFORMATIONS



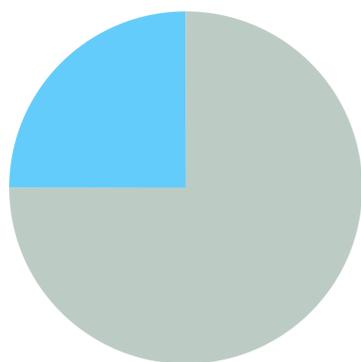
■ 1 (100%)

LA VICTIME



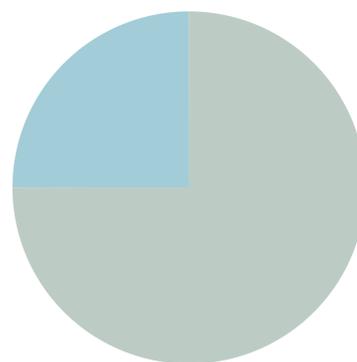
■ 1 (100%)

L'AUTEUR
DES
VIOLENCES



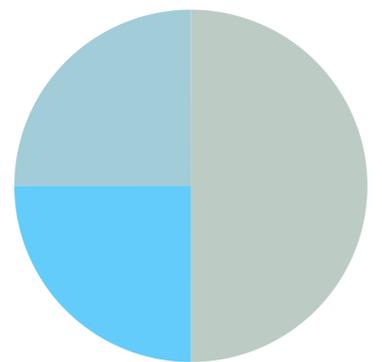
■ 1 (75%) ■ 0 (25%)

LES
RAPPORTS DE
POUVOIR



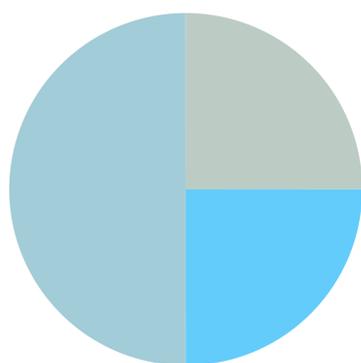
■ 1 (75%) ■ -1 (25%)

LES
MECANISMES
DES
VIOLENCES



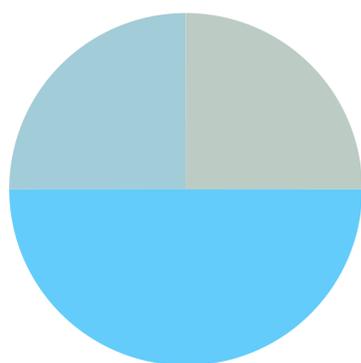
■ 1 (50%) ■ 0 (25%)
■ -1 (25%)

LES
STATISTIQUES



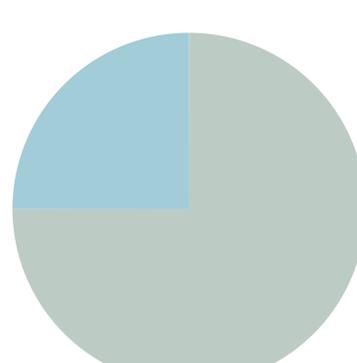
■ 1 (25%) ■ 0 (25%)
■ -1 (50%)

LA MENTION
D'AUTRES
VIOLENCES



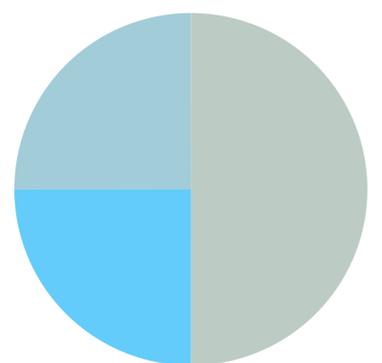
■ 1 (25%) ■ 0 (50%)
■ -1 (25%)

EXPERTISE



■ 1 (75%) ■ -1 (25%)

RESSOURCES
D'AIDES



■ 1 (50%) ■ 0 (25%)
■ -1 (25%)



Une année de veille médiatique nous a ainsi permis de mettre en évidence les situations à risques, les lacunes en matière de traitement médiatique des violences sexistes, mais aussi les points positifs qu'il faut renforcer.

On observe en effet de manière générale, qu'un travail visant à déconstruire les idées reçues, notamment à travers le vocabulaire mais aussi la description de l'auteur des violences, doit encore être entrepris. Ceci doit également se compléter par la diffusion au sein des médias d'informations plus précises sur les mécanismes propres aux violences, mais aussi les ressources d'aide. Mais si ce travail doit être présent dans les médias, il ne peut cependant pas être porté uniquement par les médias. En effet, les journalistes sont tributaires de la réalité. Ils et elles sont notamment dépendant-es de l'actualité politique, des discours judiciaires et policiers. Le rôle des médias est ainsi un rôle délicat. Entre les deux, les journalistes ne peuvent pas se faire juges, politicien-nes ou expert-es. Objectif, neutre, sans être dupe, la frontière est ténue.

Pour penser des solutions futures pour améliorer le traitement médiatique des violences sexistes, il faut ainsi prendre en compte toutes ces données et agir à plusieurs niveaux.

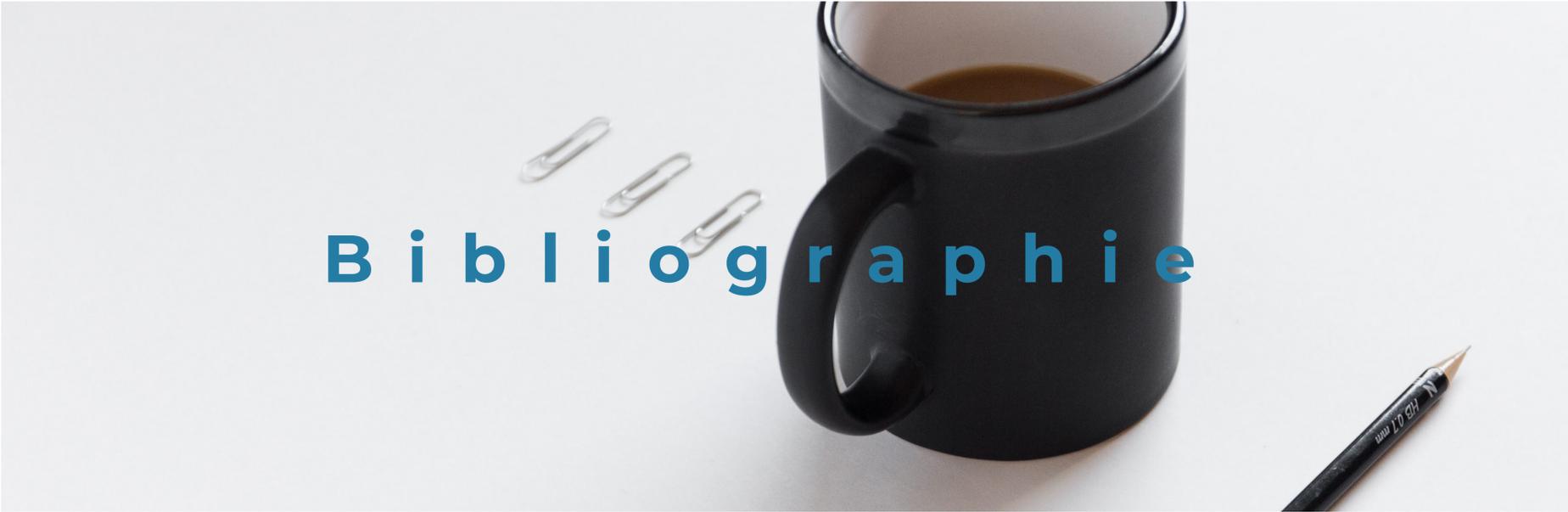
Au niveau individuel, tout d'abord; plus un-e journaliste sera informé-e et sensibilisé-e aux mécanismes des violences sexistes et aux mythes, plus cette personne pourra déconstruire et transmettre ces analyses. Avec des réactions régulières aux articles, une communication individuelle ainsi que des conseils personnalisés. DécadréE dialogue avec les journalistes afin de constituer un réseau de personnes conscientes des idées reçues, en tenant compte des difficultés de leur métier et des écueils. L'institut renforce ainsi d'année en année, ses interventions à travers des nouveaux formats, des rencontres et des interventions auprès des centres de formation.

Mais un-e journaliste seul-e, ne peut pas renverser un système. La sensibilisation ne fait cependant pas tout. Il est en effet aussi indispensable que les journalistes travaillent dans de bonnes conditions. La qualité des articles, le nombre de signes, ainsi que l'origine des informations influencent le traitement médiatique des violences sexistes. Proposer un traitement médiatique des violences doit ainsi être porté par la rédaction dans son entier. Les conditions de travail et les demandes doivent être adaptées afin d'éviter les situations à risque ou du moins les identifier. « Que faire si le soir en rentrant du tribunal, je dois écrire un article en 30 minutes, demandait une journaliste lors d'une formation de DécadréE.

Je n'ai pas le temps d'appeler un-e expert-e ou d'aller chercher des statistiques. ». Que faire encore, si le titre est changé à la dernière minute pour récolter plus de cliques ? et quel pouvoir ont les journalistes sur le choix des photos illustrant l'article? Ces réalités font également partie du problème et doivent être prises en compte. C'est ainsi une remise en question globale et une revalorisation du métier de journaliste qui doit être entrepris. Ce n'est qu'avec le temps et la place de l'enquête, de la recherche et de l'écriture adéquate que le traitement médiatique des violences sexistes s'améliorera.

La solution se trouve ainsi au cœur de chaque journaliste, au sein des rédactions, mais aussi dans la société dans son ensemble. L'analyse hebdomadaire le montre. Les journalistes sont tributaires de la société. Un discours adéquat, une manifestation d'ampleur ou une action politique peut participer à améliorer la moyenne générale et à diffuser une information plus adéquate. Il faut donc agir à la racine, à la source de l'information. Une action que DécadréE souhaite mener en allant porter son discours au-delà des rédactions auprès des responsables de communication des tribunaux et des polices ou encore auprès des agences de presse. Cependant, le problème ne se situe pas non plus au sein de l'actualité. La culture du viol est partout. Chacun et chacune d'entre nous sommes construit-es dans cette culture. C'est donc une remise en question globale que nous devons entreprendre. En questionnant les produits culturels, les publicités, les discours quotidiens et nos comportements, et en utilisant ces outils comme des leviers, nous pourrions modifier durablement les pensées et les discours. DécadréE veut ainsi agir au sein des écoles, des agences de communication, des théâtres et des cinémas. Non dans un objectif de censure, mais dans l'objectif de revaloriser ces productions comme des outils de sensibilisation.

Un programme qui ne pourra être mené sans une prise de position politique claire. En avril 2018, la convention d'Istanbul rentrait en vigueur en Suisse. Pourtant 2 ans plus tard, aucun soutien fédéral n'a encore été attribué à la sensibilisation aux médias et à la déconstruction de ces stéréotypes de genre. Les associations, comme DécadréE, travaillent en se basant en grande partie sur l'engagement bénévole. A l'heure où l'on parle d'aider les médias en débloquant des budgets, où se situe la prise en considération de ces enjeux ? Les médias sont en effet indispensables à la démocratie, mais l'égalité aussi. Ce n'est ainsi qu'avec des actions convergentes, des prises de position politiques et le soutien aux associations que nous parviendrons à construire une société égalitaire et une démocratie pour tous et toutes.



Bibliographie

Amnesty international Suisse, (2019), "Les violences sexuelles en Suisse".

AJP, (2019), "le traitement médiatique des violences faites aux femmes".

BARRE, Virginie, HENRY, Sylvie, TRANCARD, Monique, TRANCARD, Natascha, (1999), "Dites-le avec des femmes. Le sexisme ordinaire dans les médias", Paris.

DAYER, Caroline, (2017), "Le pouvoir de l'injure", La Tour d'Aigues, Nouvelles éditions de l'Aube.

DURRER, Sylvie, (2000). "la presse romande est-elle sexiste ? Oui !", Bulletin suisse de linguistique appliquée, no 72, p. 107-121.

DURRER, Sylvie, JUFER, Nicole et PAHUD, Stéphanie, (2009), "La place des femmes et des hommes dans la presse écrite généraliste de Suisse romande des années 80 à nos jours", Zurich et Genève, Editions Séismo.

EAVES, (2012), "Just the women".

LIEBER, Marylène, (2002), "Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ?", Nouvelles Questions Féministes, Vol. 21, n°1, pp. 41-56.

LIEBER, Marylène, (2003), "La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français", Cahiers du Genre, Vol. 2, n°35, pp. 71-94.

LIEBER, Marylène, (2005), "Les peurs dans l'espace public : L'apport d'une réflexion sur le genre et les violences", in GLEYZE, Emmanuel, (2006), Peurs et Risques contemporains, l'harmattan, Paris.

LIEBER, Marylène, (2005), "L'insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines", Presses de sciences, Vol. 46, n°2, pp. 265-294.

LIEBER, Marylène, (2008), « Les dessous d'un paradoxe : La prise en compte du genre dans le contrat de sécurité parisien », in BALLMER CAO, Thanh-Huyen ; ENGELI, Isabelle ; MULLER, Pierre, (2008), Les politiques du genre, l'harmattan, Paris, pp. 114-163.

LIEBER, Marylène, (2011), "Ce qui compte et ce que ne compte pas : usages des statistiques et violences faites aux femmes", Cahiers du Genre, Vol. 3, n°21, pp. 157-177.

MADRIZ, Esther, (1997), "Latina Teenagers : Victimization, Identita, and Fear of Crime", Social Justice, Vol. 24, n°4, pp. 39-55.

MADRIZ, Esther, et al. (1997), "Losing a generation : Probing the mythsand realities of youth and violence", Social Justice, Vol. 24, n°4, pp. 1-6.

MADRIZ, Esther, (1997), "Images of criminals and victims : A Study on Women's Fear and Social Contrôle", Gender and Society, Vol. 11, n°3, pp. 342-356.

TRANCART, Monique, (1999), "médias d'informations générale : le leurre féminin", In :Barre et al., 1999, p.17-37.

REY-ROBERT, Valérie, (2019), "La culture du viol à la française", libertalia.

SEPULCHRE, Sarah, THOMAS, Manon, (2019), "Le représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone", Université Catholique de Louvain: <http://www.ajp.be/telechargements/violencesfemmes/l-etude.pdf>

UNESCO, (2005), "Indicateurs d'égalité des genres dans les médias".

EJO, (2018), "Où sont les femmes dans les médias? "



Recommandations de Décadré

En parler pour sensibiliser et révéler cette réalité

Parler des violences sexistes pour décrypter le phénomène et le comprendre est important! Il est important de visibiliser ce phénomène de société et son ampleur.

Faire attention au choix des mots

Il est important d'utiliser un vocabulaire clair et précis. Décrivez les faits par le vocabulaire utilisé par les associations et non pas un vocabulaire de l'amour, de la passion ou de la sauvagerie.

Ne pas culpabiliser les victimes

Une violence est une violence quel que soit le contexte. Il est important de ne pas émettre de jugements sur le comportement ou d'éventuelles réactions de la victime.

Montrer le caractère social des violences

Les violences sexistes sont un fait de société. Il est important de le montrer en utilisant des statistiques et en visibilisant le système qui contribue à les justifier.

Révéler la diversité des agresseurs

Il est important de ne pas tomber dans le mythe du parfait agresseur. Il ne faut pas accentuer les traits de l'agresseur ou justifier son acte par la maladie, la dépendance ou l'émotion.

Décrire l'escalade de la violence conjugale

La violence conjugale se déroule dans la durée et les violences passent petit à petit de la violence psychique, à la violence physique et sexuelle. Il est important de montrer ce phénomène.

Eviter le sensationnalisme et le romantisme

La violence n'est ni sensationnelle ni romantique. Il est important de traiter les sujets de manière neutre et de ne pas construire un récit sensationnaliste ou romantique.

Respecter la sphère privée de la victime

Il est primordial de respecter la parole et la sphère privée de la victime. Un témoignage doit être librement consenti et la victime doit être maîtresse de ses paroles du début à la fin.

Enquêter et dévoiler les mécanismes du harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel n'est pas uniquement une affaire de personnes, mais intervient dans une ambiance particulière et répond à des mécanismes précis. Il est important d'interroger la responsabilité de la structure employant et de dévoiler les rapports de domination et d'emprise amenant au harcèlement.

DECADRÉE

un autre regard sur l'actualité

DECADRÉE

Merci à tou-tes les partenaires et bénévoles de DécadréE ainsi qu'à Anne Soussi, Carole Spiess pour leurs précieux conseils et relecture et au comité de DécadréE composé de Amélie Duval, Paloma Lopez, Ludovic Nidegger, Dimitra Juno, Anne-Marie Trabichet et Guillaume Zufferey pour leur engagement.

Impressum

Decadrée

Rue de Carouge 61, 1205 Genève

valerie.vuille@decadree.com

www.decadree.com

recherche, rédaction et graphisme: Valérie Vuille

